U d'/of OTTAWA
39003001296101

BIBLIOTHECA

C E Francois

à Monsieur Dujarrier
témoignage de gratitude
de l'auteur
L. Colet

CHARLOTTE CORDAY

ET

MADAME ROLAND.

Ouvrages du même Auteur.

Les Fleurs du Midi, poésies 1 vol. in-8.

Le Musée de Versailles, poëme couronné par l'Académie française.

Penserora, poésies nouvelles. 1 vol. in-8.

La Jeunesse de Goëthe, comédie en un acte, en vers.

Funérailles de Napoléon, poëme.

Ouvrages en prose.

Une Traduction de la Tempête de Shakspeare.

La Jeunesse de Mirabeau. 1 vol. in-8.

La Vie de Tomaso Campanella.

Sous Presse.

Les Cœurs brisés. 2 vol. in-8.

Mademoiselle de Roanès. 1 vol. in-8

Folles et Saintes. 2 vol. in-8.

Sceaux. — Imp. de E. Dépée.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/charlottecordaye00cole

Gravé par Eugène Gervais d'après un portrait de David appr. à M. de St. Albin

Charlotte Corday

Publié par Bérquet et Petain

Imprimerie de Rouquet

CHARLOTTE CORDAY

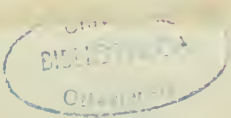

CHARLOTTE CORDAY

ET

MADAME ROLAND

PAR

Mme Louise Colet.

Enrichi de Portraits et fac-simile.

PARIS,
BERQUET ET PÉTION, ÉDITEURS,
Libraires-Commissionnaires,
11, RUE DU JARDINET.
1842

Université Laval BIBLIOTHÈQUE Québec

DC
146
.C8C6
1842

PRÉFACE.

La Révolution, cette ère héroïque de la France, sera un jour pour le drame une mine précieuse et inépuisable. Mais aujourd'hui, dira-t-on, peut-être sommes-nous encore trop près de cette époque mémorable pour en ranimer les grandes figures avec ce coup-d'œil

sûr, avec ce sens pénétrant et impartial, nécessaire au poète dramatique comme à l'historien.

Selon nous, pour de tels événements la postérité se fait vite : nous touchons à ces temps, il est vrai, mais combien pourtant ils paraissent déjà loin de nous !

La Révolution a si bien et si rapidement fondé nos droits et émancipé nos esprits, qu'il nous semble aujourd'hui que nous possédons depuis plusieurs générations les libertés qu'elle nous a conquises. Les hommes qui nous ont affranchis étaient nos pères et nous les regardons déjà comme des aïeux éloignés. De là, la perspective poétique dans laquelle ils nous apparaissent.

Pourquoi donc quelque poète dramatique n'a-t-il pas osé demander, comme l'a fait quel

quefois Shakespeare, des inspirations à ces annales presque contemporaines. Les sympathies du public, rebelles à tant d'infructueuses tentatives de l'art, seraient à coup sûr favorables à celle-là.

La Révolution et l'Empire sont nos âges homériques; là se trouve désormais notre poésie vraiment nationale. Épopées et drames jailliront dans l'avenir de ces deux sources fécondes. La représentation de ces grandes scènes dans lesquelles le peuple fut acteur sera pour le peuple un jour un énivrant spectacle.

Quelques-uns ont essayé de faire revivre au théâtre des épisodes de l'histoire de France, ils ont pris pour sujet les amours ou les querelles de nos rois; et parce que leurs héros portaient des noms français, ils se sont imaginé

avoir trouvé la tragédie française. C'est moins la position que le caractère du héros qui touche la nation. Et de quel intérêt voulez-vous que soient pour nous, dans les premiers siècles de la monarchie, des événements qui n'avaient pour cause que des passions individuelles, et dont l'unique résultat était pour le peuple de devenir l'esclave du vainqueur ou de rester l'esclave du vaincu? A mesure que la France tendît à l'unité, l'amour du pays établit un lien entre le peuple et ses chefs; il y eut alors comme une solidarité entre les destinées de la nation et celles du roi; seulement le peuple n'avait aux prospérités de la patrie qu'une part morale, si je puis m'exprimer ainsi; il n'en tirait d'autres jouissances que celles de l'orgueil patriotique satisfait.

A la Révolution, le peuple intervint pour

son propre compte dans les affaires du pays, ce rôle lui demeure désormais acquis, et il ne peut rester froid, croyez-le bien, à la reproduction des temps d'où sont sorties ses destinées nouvelles.

Nous sentons trop notre insuffisance pour oser développer cette poétique dramatique, dont nous livrons au public un humble essai. Ce n'est ici qu'une esquisse de deux nobles figures de femmes qui se détachent radieuses sur un fond sanglant.

On a dit de Charlotte Corday et de madame Roland que l'une fut le bras et l'autre l'âme de la Gironde. Le mot est heureux s'il veut dire que Charlotte Corday exprima par un acte héroïque l'indignation que les excès de la Montagne inspiraient aux Girondins, et que madame Roland fut la pure et brillante personnifica-

tion de ce parti intègre et consciencieux que trahit la fortune.

La Gironde a été généralement mal jugée : même à notre époque de calme et sincère examen, elle a trouvé plus de pitié que d'admiration, elle a eu le sort des partis vaincus.

Les Girondins, a-t-on dit, furent des rêveurs, à quoi bon les systèmes, il faut des actes. Détrompez-vous : les systèmes ne sont point perdus pour l'humanité, ils répandent des semences fécondes. Les actes violents détruisent et irritent, les systèmes généreux éclairent, et ils préparent pour l'avenir des sociétés meilleures. Socrate aussi fut un rêveur, le Christ aussi, ce législateur divin, fut traité de rêveur par le monde romain.

Après tout, la réalisation d'un système en vaut-elle jamais le rêve ? Laissez-nous donc,

nous qui rêvons comme eux, admirer et aimer ces glorieux vaincus.

Les femmes dont on a dans l'histoire trop admis ou trop nié l'influence, sont parfois l'expression lumineuse d'un parti. La Gironde eut pour poésie Charlotte Corday et madame Roland; la Montagne eut pour symbole les sinistres tricoteuses et les furies de la guillotine!

Paris, 30 mai 1842.

CHARLOTTE CORDAY.

TABLEAUX DRAMATIQUES.

Seule tu fus un homme!
ANDRÉ CHÉNIER.

PERSONNAGES DU PREMIER TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.

BARBAROUX,
GUADET,
LOUVET,
BUZOT,
PÉTION,
} Députés proscrits (1).

La scène se passe à Caen, à l'hôtel de l'intendance, le dimanche 7 juillet 1793.

(1) Voir à la fin de Charlotte Corday, note *A*, page 109, des notices sur les personnages de ce tableau.

PREMIER TABLEAU.

SCÈNE PREMIÈRE.

BARBAROUX, GUADET, LOUVET, BUZOT, PÉTION.

BARBAROUX.

J'hésite, citoyens, mon ame est alarmée :
Devons-nous employer Wimpfen et son armée?
Quel intérêt le pousse à nous offrir son bras?
On sert mal un parti dont soi-même on n'est pas.
Wimpfen est en secret royaliste, et je tremble
Qu'il vende la Gironde et la Montagne ensemble.
L'Angleterre a déjà marchandé son honneur (1);
La trahison peut-être est mûre dans son cœur,
Et notre cause un jour pourrait être flétrie
Si nous prenions pour chef un traître à la patrie.
Pour la France armons-nous : c'est un devoir; il faut

(1) Voir la note *B*, page 146.

Frapper les assassins, renverser l'échafaud,
Délivrer le pays du joug de la Montagne.
Mais que la liberté, qui nous met en campagne,
N'accepte pour soutiens, en ces malheureux jours,
Que ceux qui l'ont fondée et qui l'aiment toujours !
Ne mêlons pas Wimpfen à notre sainte cause.
Oh ! la guerre civile est une horrible chose !

GUADET.

Cependant cette armée est notre seul appui.
Wimpfen peut sur Paris marcher dès aujourd'hui,
Et nous hésiterions par de vaines alarmes
A prêter à nos droits le secours de ses armes?
Je ne reconnais pas le hardi Barbaroux.

LOUVET.

C'est un sage égaré dans un conseil de fous !

PÉTION.

Louvet raille toujours.

LOUVET.

Oui, mes amis, je raille
Vos projets d'alliance et vos plans de bataille.

Vous le savez : Marseille et Bordeaux ont promis
De se lever pour nous contre nos ennemis.
Attendons leur concours.

GUADET.

Attendre ! mot barbare !
Lorsque des Girondins l'échafaud se prépare,
Lorsque les assassins de l'horrible faubourg
Ébranlent de leurs cris les murs du Luxembourg (1) !
Attendre ! quand peut-être à ces cris sanguinaires
Robespierre et Marat livrent déjà nos frères !
Attendre! se peut-il ? avez-vous oublié
Que chaque jour d'attente au meurtre est employé?
Pour frapper les tyrans que faut-il qu'on attende?
L'horreur de leurs forfaits peut-elle être plus grande?
N'est-il pas temps enfin que, de nos bras vengeurs,
Nous arrachions la France à ces vils égorgeurs?

BUZOT.

Oui, l'avis de Guadet est le seul magnanime ;
Hésiter plus longtemps c'est adhérer au crime.

(1) Les députés du parti girondin qui n'avaient pu s'échapper de Paris étaient alors renfermés dans la prison du Luxembourg.

Toute alliance est juste au parti généreux
Qui s'arme pour sauver un peuple malheureux.
Le devoir est pour nous dans le combat. Qu'importe
Notre allié, pourvu que la victoire en sorte!

BARBAROUX.

Si désormais pour vous tous les moyens sont bons,
Si, par l'agent de Pitt et celui des Bourbons,
La liberté consent à se voir défendue,
Mes amis, je le sens, notre cause est perdue.
Dans les mêmes excès lorsque nous nous jetons,
Oserons-nous punir ceux que nous imitons?
Mais non : vous vous rendrez à ma voix qui vous crie
D'attendre d'autres bras pour sauver la patrie.
Oh! quelques jours encore, et de leurs droits jaloux
Tous les départements se lèveront pour nous;
De leurs représentants ils prendront la défense;
Ils viendront à Paris réintégrer la France;
Chassant les dictateurs de la Convention,
A leur place ils feront siéger la nation.
Déjà ce peuple ardent que notre voix éclaire,
En tous lieux est ému d'une sainte colère;
Il s'éveille, il s'indigne, il demande raison

Des forfaits que Paris a commis en son nom;
Il est las de subir un sanglant esclavage,
Et l'excès du malheur le prépare au courage.
Dirigeons, citoyens, ce généreux réveil;
Le salut du pays dépend de ce conseil.
Ne précipitons rien : pour gagner des batailles
Il nous faut l'union, et non des représailles;
Aux fureurs des partis n'ayons jamais recours,
De la France attendons l'unanime concours.
L'ardeur mène au succès, mais trop d'ardeur égare;
De Wimpfen et des siens notre honneur nous sépare;
Observons leurs desseins, mais sans les partager :
Ne pensons qu'à la France et non à nous venger.
Et d'ailleurs, qu'espérer d'une armée indocile
Dont le chef n'est pas sûr? Caen nous offre un asile;
Demeurons dans ses murs où la fidélité
Veille aux restes sanglants de notre liberté.

GUADET.

Ce dessein est timide, et je le désavoue.
Caen serait-il pour nous comme une autre Capoue?
Tandis que le pays succombe à ses revers,

Que faisons-nous ici? nous composons des vers (1),
Nous tonnons dans les clubs en tribuns de théâtre,
Nous raillons la Montagne alors qu'il faut l'abattre.
Eh! que lui font nos voix qui n'ont pu l'ébranler?
Nous devons désormais agir, et non parler.
Armons-nous : c'est assez de succès oratoires;
Le fer nous donnera de plus sûres victoires.
Armons-nous, et quittons ce sol hospitalier
Où nos cœurs amollis finiraient par plier.
Les plus doux sentiments ici seraient des chaînes.
Fuyons les amitiés et les louanges vaines,
Fuyons l'entraînement qu'inspire la beauté,
Et n'ayons qu'un amour ardent, la liberté!

LOUVET.

Guadet parle en censeur.

BARBAROUX.

Et presque en humoriste.

PÉTION.

C'est qu'il a remarqué la belle royaliste

(1) Voir la note *C*, page 147.

Qui va t'entendre au club, et parfois t'applaudit.

BARBAROUX.

Quoi ! Charlotte Corday, royaliste, as-tu dit ?
Tu te trompes, ami, la liberté l'enflamme ;
A notre sainte cause elle a voué son ame.
Fille d'un gentilhomme, au sortir du berceau,
Elle lisait Raynal, elle admirait Rousseau.
Des préjugés du rang brisant déjà la chaîne,
La jeune aristocrate était républicaine ;
Et dans ces écrivains, sublimes précurseurs,
Dont la voix, avant nous, maudit les oppresseurs,
Elle aimait à trouver cet éloquent courage
Qui préparait le peuple à sortir d'esclavage.
Comme eux, elle espérait que pour l'humanité
Des jours meilleurs naîtraient avec la liberté.
La révolution trompa son espérance.
Des despotes nouveaux enchaînèrent la France ;
La liberté mourut en tombant dans leurs bras ;
Mais ce cœur généreux ne désespéra pas.
Fille de la cité qui nous offre un refuge,
Quand Charlotte Corday nous regarde et nous juge,

Quand de nous elle attend le salut du pays,
Oh! jurons que ses vœux ne seront pas trahis.
Si de jours menaçants notre avenir se voile,
Qu'elle soit notre espoir, qu'elle soit notre étoile!

PÉTION.

Quel feu!

LOUVET.

C'est de l'amour.

BARBAROUX.

Pas un seul mot railleur.
Ayons la gravité qui convient au malheur.
Celle dont nous parlons descend du grand Corneille;
Elle a droit au respect que ce beau nom réveille.
Du sang dont elle sort elle a pris la fierté;
Son cœur ne sent d'amour que pour la liberté.
En elle un esprit mâle à la beauté s'allie.
A la voir, on dirait cette fière Emilie
Que son aïeul créa dans un drame inspiré.
Je l'admire, et pour moi c'est un être sacré.

GUADET.

Quelquefois dans nos clubs mon regard l'a suivie;
De la revoir encor vous me donnez l'envie.

BARBAROUX.

Vous aurez cet honneur.

BUZOT.

Nous en sommes jaloux,

BARBAROUX.

Ici même aujourd'hui nous la reverrons tous.

PÉTION, *qui s'est approché de la fenêtre.*

La voici; sur ses pas marche un vieux domestique (1).

BARBAROUX, *regardant.*

C'est elle.

LOUVET.

Elle a les traits de la Diane antique.

(1) Voir la note *D*, page 147.

GUADET.

Voyez! elle nous jette un dédaigneux coup d'œil.

BARBAROUX.

Elle entre. De la porte elle a franchi le seuil.
Silence, mes amis.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, CHARLOTTE, *suivie d'un vieux domestique.*

CHARLOTTE, *entrant, à son domestique.*

Restez dans cette salle.

LOUVET.

Que sa taille à la fois est noble et virginale!

GUADET.

Qu'elle est belle!

CHARLOTTE, *s'approchant.*

Je viens, citoyen Barbaroux,
Aujourd'hui réclamer un service de vous.

BARBAROUX.

Fût-ce au prix de mes jours, vous serez obéie,
Madame!

CHARLOTTE.

Vous savez que ma meilleure amie,
Yolande de Forbin (1) en Suisse, malgré moi,
Émigra l'an passé, sans connaître la loi
Qui confisquait ses biens. Dans l'exil l'indigence
La poursuit. Comme vous elle est née en Provence.
Citoyen Barbaroux, croyez-vous qu'on pourrait
Adoucir la rigueur de ce fatal arrêt?
Je me rends à Paris, je veux agir pour elle,
(*souriant.*)
Je solliciterai; mais que pourra mon zèle?
Aidez-moi : vous avez des amis à Paris?

(1) Voir la note *E*, page 149.

BARBAROUX.

Hélas! vous oubliez que nous sommes proscrits,
Que les puissants du jour sont des hommes de crimes,
Et que nous n'avons plus d'amis que les victimes!

CHARLOTTE.

Ainsi, je partirai sans appui, sans secours!

BARBAROUX.

Écoutez un conseil; n'exposez pas vos jours,
N'allez pas à Paris. Vous êtes noble et belle,
Et vous habitez Caen, cette ville rebelle
Au joug des Montagnards. Oh! c'est plus qu'il n'en faut
Pour que vous leur sembliez digne de l'échafaud!
Qu'un seul mot, qu'un regard, qu'un geste vous échappe,
Vous êtes accusée et le bourreau vous frappe.

CHARLOTTE.

Le soupçon n'atteint pas un obscur voyageur.

GUADET.

La Montagne en tout bras redoute un bras vengeur.

CHARLOTTE, *souriant*.

Forte de sa faiblesse une femme obtient grace;
Messieurs, j'en fais l'aveu, je voudrais voir en face
Les chefs des Montagnards. Peut-être en parlant d'eux
Les calomniez-vous. Ce Marat si hideux
Est-il vraiment un monstre aux instincts sanguinaires?
Pour moi, de tels forfaits semblent imaginaires.

BUZOT.

Madame, les récits de son iniquité
N'égaleront jamais l'horrible vérité.

PÉTION.

Au meurtre ses pamphlets dressent la populace.

GUADET.

Il a la soif du crime et n'en a pas l'audace.
Se sentant un objet d'horreur et de dégoût,

Il se cache et d'en bas, comme un immonde égoût,
Sur la foule abrutie il répand ses souillures ;
Il sait s'en faire aimer par ses basses allures;
C'est le secret appui de tout lâche attentat;
Partout l'esprit du meurtre est soufflé par Marat ;
Et, des lieux souterrains où fermente sa rage (1),
On ne le voit sortir que les jours de carnage.

CHARLOTTE.

Ainsi de tous nos maux Marat seul est l'auteur!

BARBAROUX.

Non, pas seul : il a fait plus d'un imitateur.
Mais le premier au crime il ouvrit la carrière.
Marat a suscité Danton et Robespierre.
Dans le sang en fondant sa popularité,
Il les encouragea par son impunité ;
De son ambition la leur a pris naissance,
Et son affreux pouvoir prépara leur puissance.

Voyez dans ses écrits ses préceptes sanglants ;

(1) Voir la note *F*, page 150.

De ses crimes futurs il déroule les plans.
Niveler par la mort, telle est sa politique :
Et, quand de l'utopie il passe à la pratique,
Le rêveur insensé devient un assassin.
Une fièvre homicide alors brûle son sein :
Comme des jours de fête, il prépare d'avance
Ces massacres réglés qui déciment la France.
Quand les Septembriseurs aiguisent leurs poignards,
Il est là, l'œil ardent et les cheveux épars.
Sa voix, des carrefours fait rugir la tribune ;
Il déchaîne les clubs, soulève la commune,
Et, traînant dans le sang la révolution,
Monte de crime en crime à la Convention.
Là, chef et courtisan des viles populaces,
Il fait toujours appel à leurs passions basses ;
C'est lui qui les excite et dirige leurs coups
Contre ceux qu'il redoute et dont il est jaloux.
La tâche des bourreaux dès lors n'a plus de trève ;
Rien n'arrête leurs bras, rien n'émousse leur glaive ;
La France, qui succombe à l'excès de ses maux,
Saigne depuis Paris jusqu'aux derniers hameaux.

En tous lieux la terreur semble engendrer le crime;
Tout citoyen devient assassin ou victime.
La sanguinaire ardeur que Marat répandit
Gagne de rang en rang, comme un fléau maudit,
Et lui qui se mourait se ranime et s'enivre,
Il triomphe et revit!

CHARLOTTE.

Et vous le laissez vivre!

LOUVET.

Eh! que pourrait, Madame, un généreux effort?
Hélas! vous le voyez, le crime est le plus fort.

CHARLOTTE.

Dans la France avilie il n'est donc pas un homme?
Marat vit! chaque jour son œuvre se consomme.
Il vit, et pour frapper ce cœur de réprouvé,
Pas un bras résolu ne s'est encor levé!
Personne, délivrant le monde de l'infame,
A l'enfer qui l'attend n'a renvoyé son ame!

Oh! ne nous plaignons plus de ces sanglants excès!
Marat et ses pareils sont dignes des Français.
Puisque tout front se courbe et que toute ame plie,
Ah! nous méritons bien que l'on nous humilie!
Nous murmurons du joug; mais en le subissant
N'avons-nous pas livré notre honneur, notre sang?
Les esclaves tremblants ont-ils droit de se plaindre?
Sourions aux tyrans ou cessons de les craindre.

GUADET.

Les craindre!..non, Madame, oh! non. Avant un mois
Ils seront détrônés et punis par les lois.
Déjà, vous le voyez, une fidèle armée
Prête à marcher pour nous, dans ces murs s'est formée,
Et vers Caen des renforts venus de toute part
De notre sainte cause arborent l'étendard.

CHARLOTTE.

Terminer nos malheurs par la guerre civile,
C'est un moyen bien lent, incertain, difficile.

BUZOT.

Paris qui nous attend nous ouvrira ses murs.

CHARLOTTE, *à part.*

Il est des coups plus prompts et des moyens plus sûrs.
(*Haut.*)
Un mois, avez-vous dit, un mois! que de journées
De carnage! Oh! combien de têtes moissonnées
Par le fer du bourreau, durant un mois encor!
Combien d'infortunés marcheront à la mort!
Ne peut-on du pays hâter la délivrance?

BARBAROUX.

Que faire?

CHARLOTTE.

Adieu, Messieurs, je pars, je vous devance.

BARBAROUX.

Mais songez au péril!

CHARLOTTE.

Il ne peut m'émouvoir :
La terreur disparaît en face du devoir.
Messieurs, mon dévoûment aux malheurs d'une amie
Contre tous les dangers rend mon ame affermie.

BARBAROUX.

Attendez!

CHARLOTTE.

Pour frapper, le bourreau n'attend pas.

BARBAROUX.

Que dites-vous?

CHARLOTTE.

Je pense aux chances des combats ;
Je fais des vœux pour vous. De tous vos adversaires
Puissiez-vous triompher!

PÉTION.

Ces vœux sont-ils sincères?

CHARLOTTE, *sortant.*

Je n'ai pas mérité ce doute injurieux.
Citoyens, dans huit jours vous me connaîtrez mieux (1).

(1) Voir la note *G*, page 150.

FIN DU PREMIER TABLEAU.

SECOND TABLEAU.

PERSONNAGES DU SECOND TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.

La scène se passe à Caen. Le théâtre représente la chambre à coucher de Charlotte Corday. Aux murs sont suspendues des tablettes couvertes de livres et un grand portrait de Pierre Corneille.

SECOND TABLEAU.

CHARLOTTE, *seule*.

L'heure approche.... Déjà la ville est endormie ;
Je quitterai la nuit cette demeure amie.
Il le faut ; dérobons ma fuite à tous les yeux ;
Mon cœur pourrait faiblir au moment des adieux.
A ma vieille parente, à cette noble femme
Qui me tint lieu de mère et qui forma mon ame,
Je n'ose confier un si grave dessein,

Elle m'enlacerait en pleurant sur son sein,
Elle m'enchaînerait avec sa voix si tendre ;
Je ne dois pas la voir, je ne dois pas l'entendre.
Elle me parlerait de mon vieux père, hélas !
Cédant à sa douleur, je ne partirais pas ;
Mon père avec ma sœur, douce et modeste fille,
Habite dans les champs le vieux fief de famille ;
Tous deux vivant obscurs échappent aux malheurs.
Veillez sur eux, mon Dieu ! Vous m'appelez ailleurs,
J'obéis...

(Elle écoute.)

Tout repose. Il ne viendra personne
Pour raffermir mon cœur, avant que l'heure sonne,
Lisons...

(Elle prend un livre.)

Ma vieille bible !... Autrefois, au couvent,
Dans le cloître désert je la lisais souvent.
Voyons !...

(Elle ouvre la bible.)

Toujours Judith (1) ! toujours la même page !
C'est étrange ! pour moi Dieu marqua ce passage :

(1) Voir la note *H*, page 151.

« Les serviteurs étaient assoupis par le vin.
« Judith semblait lutter contre l'esprit divin ;
« Elle priait debout, en larmes, et sa bouche
« S'agitait en silence... Étendu sur sa couche,
« Holopherne dormait dans le sommeil pesant
« De l'ivresse, et Judith s'avançait en disant :
« Seigneur, Dieu d'Israël, fortifiez mon âme,
« Que votre force éclate en une faible femme !
« Seigneur, ce que j'ai cru pouvoir faire par vous,
« Faites que je l'achève et dirigez mes coups ! »
« Et quand elle eut ainsi terminé sa prière,
« Elle approcha du lit et prit le cimeterre
« Au chevet suspendu ; puis, avec plus de foi,
« Elle redit encor : Seigneur, soyez en moi !
« Saisit par les cheveux Holopherne, et muette,
« Le frappa par deux fois et lui coupa la tête. »

(Elle ferme le livre.)

J'ai souvent médité dans le texte sacré
Sur ce meurtre qui fut par Dieu même inspiré.
Le sang t'épouvantait, ô Judith ! et tes larmes
Au suprême moment trahirent tes alarmes ;
Tu te troublas, le fer fut prêt à t'échapper,

Mais Dieu te raffermit et te dit de frapper.
La foi vint de ton cœur étouffer le murmure;
Pour obéir au ciel tu vainquis la nature,
Et des décrets d'en haut te sentant l'instrument,
Tu sauvas ton pays par un saint dévoûment.
Oh! comme toi je sens que Dieu, dans sa justice,
Pour le salut de tous veut qu'un homme périsse,
Que le sang de Marat aujourd'hui doit couler,
Qu'un invisible bras me pousse à l'immoler!
Et cependant ma foi n'égale pas la tienne.
Juive, tu fus croyante, et je doute chrétienne.
Notre siècle a soumis Dieu même à l'examen;
Et Dieu!... Dieu se dérobe à tout regard humain!
Par les horreurs du doute il punit notre audace;
Hélas! nul parmi nous ne l'a vu face à face.
Sa voix ne tonne plus quand il veut se venger;
Où l'entendre? en quels lieux aller l'interroger?

(*Touchant la bible.*)

Dans ce livre!... ah! parfois, il se dément lui-même.
Lui, qui sur l'homicide a lancé l'anathème,
Judith, il l'ordonna quand ton bras l'accomplit!
Que croire? de terreur ce doute me remplit.

L'être créé peut-il tuer la créature?
Dieu ne dit-il pas non ainsi que la nature?
Et l'homme, quel que soit son généreux dessein,
Quand il répand du sang n'est-il pas assassin?
Même au plus criminel a-t-il le droit de prendre
Ce souffle surhumain qu'il ne saurait lui rendre?
De l'héroïsme au crime, hélas! il n'est qu'un pas,
Et qui peut m'éclairer si Dieu ne répond pas?
Mais dans tout l'univers le sublime héritage
Que les peuples entr'eux se lèguent d'âge en âge,
Les éternelles lois de justice et d'honneur,
Lorsque ta voix se tait, parlent pour toi, Seigneur!
Ces mâles sentiments, ces vertus héroïques
Dont l'homme s'honora dans les siècles antiques,
L'amour de la patrie et de la liberté
N'ont pu jusques à nous tromper l'humanité.
Ce qui dans tous les temps fut un acte sublime,
Aujourd'hui, je le sens, ne saurait être un crime.
Par la mort d'un tyran si je sauve l'état,
Mon dévoûment n'est point un lâche assassinat;
C'est un instinct sacré, c'est un devoir suprême.
La voix des nations est celle de Dieu même;

Et c'est par cette voix que sont proclamés grands
Ceux qui de leur patrie ont frappé les tyrans.

(*Elle se tourne vers le portrait de Corneille.*)

O toi qui m'instruisis à ces vertus romaines,
Corneille, noble sang qui coule dans mes veines,
Gloire de ma famille, oh! reviens ici-bas,
Viens de mon faible cœur apaiser les combats!
Oh! parle, dans mon sein que ton ame descende!
Mais, que dis-je! elle est là, cette ame fière et grande,
Elle respire encor dans ces drames puissants,
Elle comprend l'honneur ainsi que je le sens.
Près de tout grand forfait plaçant un grand courage,
Elle apprend à l'esclave à sortir d'esclavage,
Elle excite au combat, prépare au dévoûment,
Et de tout héroïsme elle a le sentiment.
Oh! si tu revivais dans nos temps sanguinaires,
Ton cœur s'indignerait des publiques misères;
En place d'une lyre, homme vraiment romain,
Le poignard de Brutus viendrait armer ta main.
Tu n'hésiterais pas, tu frapperais l'infame,
Eh bien! je suis ton sang, et je serai ton ame!
J'immolerai celui qui règne par la mort!

Marat vit!... Mais ce jour décide de son sort.
Ton ombre, ô mon aïeul, arme mon bras qui tremble,
Tu me rends forte! Oh! viens! nous frapperons ensemble.
J'ai trempé mon courage au feu de tes regards;
Dieu le veut!... par ta voix il m'appelle, je pars!
La patrie à mon bras remet sa délivrance;
Je vais briser ses fers et mourir pour la France!

FIN DU SECOND TABLEAU.

TROISIÈME TABLEAU.

PERSONNAGES DU TROISIÈME TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.

UNE VENDÉENNE.

MARIE-LOUISE GRAULIER (1), hôtesse de l'hôtel de la Providence.

Peuple, hommes, femmes, enfants.

Le chef de la troupe.

La scène est à Paris, hôtel de la Providence, rue des Vieux-Augustins, n° 17.

Le théâtre représente une salle du rez-de-chaussée; plusieurs petites tables sont dressées autour de la salle; une plus grande est au milieu.

(1) Elle a déposé dans le procès de Charlotte Corday.

TROISIÈME TABLEAU.

LE PEUPLE, *devant la porte de l'hôtel.*

Vive, vive Marat ! et vive son journal !

CHARLOTTE, *à l'hôtesse.*

Votre hôtel est cerné !

L'HÔTESSE.

Quel tapage infernal !

(Le chef de la troupe entre suivi d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants portant des bouteilles, des pains, des viandes salées; ils sont armés de haches, de piques, de sabres, de fusils; l'un porte un drapeau, un autre, qui tient une pique au bout de laquelle est une tête coupée, reste dehors sur le seuil de la porte.)

LE CHEF.

Vive, vive Marat! c'est lui qui nous conseille!
Nous faisons chaque jour ce qu'il prescrit la veille;
Hier, des accapareurs nous avaient dépouillés,
Disait-il; ce matin nous les avons pillés.

UNE FEMME.

Frères, voici du vin, du sucre, des épices;
Tout ce qu'on nous vendait à de gros bénéfices,
Nous l'avons eu gratis.

UNE AUTRE FEMME.

Tiens! voici des liqueurs,
Des fruits!

LE CHEF.

Bien! Partageons le butin des vainqueurs!
Allons, prenons tous place à ce banquet civique.
(*Ils s'asseyent autour de la grande table.*)
(*A l'hôtesse.*) (*Ils boivent.*)
Citoyenne, sers-nous. Vive la république!

CHARLOTTE, *à l'hôtesse.*

Mais qu'est-ce donc?

L'HÔTESSE.

Tantôt, dans les quartiers voisins,
Ils ont des épiciers pillé les magasins (1).

CHARLOTTE, *à part.*

C'est là le peuple libre! observons en silence.

UNE FEMME.

Avez-vous vu d'abord avec quelle insolence
Ils ont parlementé!

(1) Voir la note *I*, page 152.

LE CHEF.

Je n'ai pas répondu;
Marat l'avait bien dit : qu'un des leurs soit pendu,
Les autres céderont!

UN HOMME.

Comme il avait l'œil terne
Ce vieux récalcitrant mourant à la lanterne!

UNE FEMME.

Quels jolis entrechats ses pieds battaient dans l'air!

CHARLOTTE, *à part.*

Ai-je bien ma raison, suis-je ici dans l'enfer?

UN HOMME.

Il est mort en criant : sa mine était comique,
On eût dit qu'il bâillait.

UN AUTRE.

Au bout de cette pique,

Il bâille encor là-bas.

UNE FEMME.

Sans le désempaler,
Si d'un verre de vin nous l'allions régaler?

LE CHEF.

C'est du vin de sa cave.

UNE FEMME.

Eh! eh! ce sera drôle!

UNE AUTRE.

Nous lui ferons après danser la carmagnole.

LE CHEF.

Qu'on apporte la tête et la pique!

CHARLOTTE.

Oh! non, non!
C'est horrible!

LE CHEF.

Comment? De quel droit, en quel nom,
Viens-tu troubler ici le plaisir populaire?

CHARLOTTE, *s'inclinant.*

Le peuple est souverain.

LE CHEF.

Eh bien! crains sa colère.
(*Se tournant vers l'hôtesse.*)
Connais-tu cette femme, et sais-tu depuis quand
Elle est ici?

L'HÔTESSE.

D'hier soir.

LE CHEF.

D'où vient-elle?

L'HÔTESSE.

De Caen.

LE CHEF.

Pays de révoltés.

L'HÔTESSE.

Ma foi, la jeune fille
Est belle et semble fuir le joug de sa famille.
Si j'en crois son langage et sa franche gaîté,
Autant que vous son cœur aime la liberté.

LE CHEF, *après avoir examiné Charlotte qui sourit, lui frappant sur l'épaule :*

Allons! je te protège, et si tu veux m'en croire,
En l'honneur de Marat avec nous tu vas boire.

CHARLOTTE.

Je n'ai pas soif.

LE CHEF.

Alors causons.

CHARLOTTE.

Je le veux bien.
Des nouvelles du jour instruis-moi, citoyen ;

Marat est-il aimé?

LE CHEF.

Du peuple c'est l'idole.

UNE FEMME.

Son bras est notre appui...

LE CHEF.

Son journal, notre école.
Mais toi, qui veux savoir ce que l'on pense ici,
Tu pourrais nous donner des nouvelles aussi.

CHARLOTTE.

Lesquelles?

LE CHEF.

Caen, dit-on, fait marcher une armée
Contre Paris?

CHARLOTTE.

Ce feu va s'éteindre en fumée (1).
Une armée! a-t-on dit, mais ils ne sont pas cent.

LE CHEF.

Tant pis, si tu dis vrai; ça promettait du sang.
Dans les départements j'aime qu'on se mutine.
Ici ça fait longtemps aller la guillotine.

UNE FEMME.

Frère, les condamnés ne nous manqueront pas :
La Vendée en fournit.

UN HOMME.

Bah! nous en sommes las
Des paysans bretons; ils tombent par centaines;
Hier, Samson décoiffa vingt femmes vendéennes (2).

LES FEMMES, *riant.*

Ah! ah!

(1) Voir la note *J*, page 153.
(2) Voir la note *K*, page 154.

LE CHEF.

Elles voulaient briser le tombereau ;
Elles ont de leurs cris assourdi le bourreau.

UN HOMME.

Ça ne sait pas mourir !

CHARLOTTE, *à part.*

O race cannibale !
Les peuples de Néron et d'Héliogabale
Comme toi se ruaient dans les cirques romains
Pour railler les martyrs ou leur battre des mains !

UN HOMME.

L'une appelait son fils, l'autre appelait sa mère.
L'autre, les poings liés, te menaçait, commère ;
T'en souvient-il ?

LE CHEF.

Ma foi, cette exécution
Était juste ; il faut bien purger la nation.

Comme l'a dit Marat, le peuple sans-culotte,
Doit noyer dans le sang le parti qui complote.

CHARLOTTE, *à part.*

Tout sentiment humain dans leur ame est tari.

TOUS BUVANT.

Vive, vive Marat!

LA VENDÉENNE, *derrière le théâtre.*

Mort à Marat!

LE CHEF.

Ce cri,
D'où vient-il?

(*La Vendéenne entre poussée et frappée par la populace.*)

LA VENDÉENNE.

Sur Marat, anathème! anathème!

LE CHEF, *levant une hache sur sa tête.*

Misérable, tais-toi !

CHARLOTTE, *l'arrêtant.*

Pitié !

LE CHEF, *à Charlotte.*

Pense à toi-même.

(*Secouant le bras de la Vendéenne.*)

Allons ! vive Marat !

LA VENDÉENNE, *se dégageant.*

Par le Christ tout-puissant,
Avant de m'y forcer, vous prendrez tout mon sang !
(*Se tournant vers Charlotte.*)
Crier vive Marat?...Vous m'entendrez, Madame,
O vous qui seule ici semblez avoir une ame !
Dieu me fit veuve ; un fils me restait pour appui :
Il n'avait plus que moi, je n'avais plus que lui.
Le travail de ses mains nourrissait ma vieillesse ;
Moi, je formai son cœur, je guidai sa jeunesse ;

De mes pauvres aïeux je lui donnai la foi,
La crainte du Seigneur et l'amour de son roi.
Et nous vivions tous deux au fond de la Vendée,
Loin de l'esprit du temps, sans concevoir l'idée
Que le jour approchait où le peuple égaré
Briserait sous ses pieds tout ce qui fut sacré.

Tandis que le malheur sur les grands de la terre
Planait, la joie entrait dans mon humble chaumière.
La fille de ma sœur à mon fils s'unissait.
Heureux de leur bonheur, mon cœur rajeunissait.
Leurs bras unis rendaient la moisson plus féconde ;
Obscurs, nous ignorions les orages du monde,
Et nous avions alors des pauvres le bonheur,
Du pain pour nous nourrir et de la joie au cœur.
Un an après, pour nous la vie était amère.

Mon fils était parti, sa femme devint mère,
Loin de lui, sans qu'il pût recevoir dans ses bras
L'enfant de leurs amours ; on se battait, hélas!
Le seigneur de Bonchamp, bienfaiteur du Bocage,
Avait contre les Bleus fait armer le village,
Et mon fils le suivit ; malgré notre douleur
Il sentit qu'il devait satisfaire à l'honneur.

Mais elle ! oh ! ses sanglots et ses cris fendaient l'ame.
Rien ne put consoler la malheureuse femme.
Un soir, elle endormait son enfant sur son sein,
Au clocher du village on sonna le tocsin ;
L'effroi se répandit de chaumière en chaumière :
Les Bleus étaient vainqueurs. Leur troupe meurtrière
Ravageait le pays ; ils approchaient de nous ;
Où fuir ? où nous cacher ? Nous tombons à genoux,
Nous couvrons de nos corps le nouveau-né qui pleure.
Mais déjà les soldats sont dans notre demeure ;
Leurs bras pour nous frapper se lèvent : « Pas ici,
« A Paris, dit leur chef ; Marat le veut ainsi :
« Nous conduirons là-bas les mères... » Vers ma fille
Ils s'élancent alors, et sur moi leur fer brille.
Je crus sentir la mort ; je l'espérais, hélas !
Dédaignant ma vieillesse, ils ne frappèrent pas.
En entraînant la mère et l'enfant ils partirent.
Mes yeux s'étaient fermés, et quand ils se rouvrirent
Je vis mon toit de chaume envahi par le feu ;
Je m'élance au dehors. Quel spectacle ! ô mon Dieu !
Le village est désert et croule sous les flammes.
Je crois entendre au loin des cris plaintifs de femmes

Et des voix de soldats. J'accours malgré mes ans,
Je rejoins dans les bois deux chariots pesants ;
Ils s'éloignaient chargés de malheureuses mères
Baignant leurs nourrissons de leurs larmes amères.
Madame, elle était là la femme de mon fils !
Immobile, sans pleurs, sans regards et sans cris.
Renversant les soldats, vers elle je me jette ;
Elle ne me voit pas ; elle reste muette.
En vain en l'embrassant je lui dis : Me voilà !
En vain des plus doux noms ma bouche l'appela ;
Elle eut un rire affreux, et, sans une parole,
Elle me repoussa du geste : elle était folle !
Dire comment je vins ici, je ne le puis.
Durant trois jours brûlants, durant trois longues nuits,
Je suivis les deux chars où gisaient pêle-mêle
Vingt femmes emportant leurs fils à la mamelle.
Ma vieillesse attendrit le cœur des gardiens ;
Ils m'assirent près d'elle, et puis je me souviens
Qu'après un long chemin enfin nous descendîmes
Au lieu qui, m'a-t-on dit, sert de prison aux crimes.
Là, l'on nous sépara : mais, durant tout le jour,

L'appelant et pleurant, je restai dans la cour.
Lorsque l'aube revint, dans une autre charrette
Je la vis qui passait ; elle courbait la tête ;
A mes cris son regard ne se releva pas :
Elle ne tenait plus son enfant dans ses bras !
Où la conduisait-on elle et les autres femmes?
J'interroge en tremblant. Des sarcasmes infames
Épouvantent mon cœur. Je la suis, sans savoir
Où m'entraîne la foule, et bientôt je crois voir...
Oui, c'est elle !... Au sommet d'une échelle elle monte ;
Sous le fer du bourreau, Dieu ! que la mort est prompte !
Je vis tomber sa tête, et de son cou béant
Son lait sur l'échafaud jaillir avec son sang.

CHARLOTTE.

C'est horrible !

LA FOULE, *riant.*

Ah ! ah ! ah !

CHARLOTTE, *prenant les mains de la Vendéenne.*

Pauvre mère !

LA VENDÉENNE.

Madame,
Je restai là longtemps, sans mouvement, sans ame.
Je ne revins à moi que vers la nuit. D'abord
Je n'eus qu'un souvenir : l'enfant n'était pas mort !
Qu'était-il devenu dans cette ville immense?
Comment le retrouver ? Sans guide, je m'élance,
Je remonte les quais ; les cieux étaient obscurs ;
Pourtant de la prison je reconnais les murs,
Je demande au geôlier cet enfant de ma fille,
Tout ce qui m'est resté de ma pauvre famille ;
J'implore sa justice et son humanité :
« Aux enfants orphelins sans doute on l'a jeté,
« Me dit-il, de Marat c'était l'ordre. » Oh ! l'infame,
M'écriai-je, Marat ! Ce nom frappe mon ame
Pour la seconde fois... qui nommez-vous ainsi?
« L'ami du peuple ; » eh bien ! je suis du peuple aussi :
Qu'on me mène à Marat, et que Marat m'entende !
Cet enfant de mon sang, il faut qu'il me le rende !
Oh ! guidez-moi, venez... et de mes cris perçants
Sur mes pas éperdus j'attire les passants.

La foule me conduit près du lieu qu'il habite.
Je m'élance, je frappe à sa maison maudite,
J'invoque sa pitié, j'appelle en suppliant;
Il paraît, et mon cœur se glace en le voyant!
Le sinistre regard de son hideux visage
A changé mon espoir en un sombre présage :
Mon enfant! mon enfant! lui dis-je... il a souri,
Et ma voix plus farouche a répété ce cri.
Lui, voyant que pour moi la foule se déclare :
« Cet enfant! la patrie à jamais t'en sépare,
« Me dit-il, il est né d'un père révolté;
« Pour le rendre à l'État nous te l'avons ôté. »
« Eh! de quoi te plains-tu? » dit la foule flottante
Dont la pitié se change en clameur insultante;
A ces mots, on me frappe, on me chasse, on me suit;
Mon martyre a duré pendant toute la nuit!
Au jour, autour de moi la foule s'est accrue;
Madame, ils m'ont traînée ainsi de rue en rue,
Me tuant mille fois et n'achevant jamais!

(*Se tournant vers la foule.*)

Oh! frappez! je n'ai plus à vivre désormais!
Ah! loin de fuir la mort, je l'attends, je l'implore.

Oui, j'ai maudit Marat, je le maudis encore!
C'est le bourreau des miens! qu'il meure, et que son sang
Coule enfin pour venger tant de sang innocent!

LE CHEF.

Ton histoire est finie? Eh bien! vieille vipère,
Je t'ai patiemment laissé parler, j'espère;
Pensais-tu m'attendrir avec ton long sermon?
Voyons!

(*Levant la hache.*)

Vive Marat! veux-tu crier ou non?

LA VENDÉENNE.

Jamais!

LE CHEF, *à la foule.*

Vous le voyez, la vieille se mutine!

UN HOMME.

A la lanterne, allons!

UN AUTRE.

Non, à la guillotine!

UNE FEMME.

De place en place il faut la fustiger d'abord!

CHARLOTTE.

Épargnez ses vieux ans!

LA VENDÉENNE.

Je ne crains pas la mort.
Adieu, Madame!

CHARLOTTE.

Adieu! pauvre mère outragée,
Je ne puis te sauver, mais tu seras vengée!

FIN DU TROISIÈME TABLEAU.

QUATRIÈME TABLEAU.

PERSONNAGES DU QUATRIÈME TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.
UN CRIEUR.
UN ENFANT, } Personnages muets.
PROMENEURS, }

Le théâtre représente le jardin du Palais-Royal ; on voit sortir Charlotte d'une boutique de coutellerie ; elle cache un couteau dans le corsage de sa robe.

QUATRIÈME TABLEAU.

CHARLOTTE, *elle s'assied sur un banc.*

Ainsi qu'un assassin j'ai caché le couteau.

(*Elle porte la main sur son cœur.*)

Il me glace, oh! mon Dieu!.. Pourtant le jour est beau!
Le soleil de juillet verse une ardente flamme :
D'où vient que sa chaleur n'échauffe pas mon ame?
Lorsque j'étais enfant, j'aimais les jours d'été,
A mon esprit rêveur ils rendaient la gaîté.
Sitôt que s'éveillait la nature engourdie,

Je courais dans tes prés, ma belle Normandie;
J'allais, de tes pommiers secouant les rameaux,
Couvrir de leurs débris le miroir de tes eaux;
Et, dans tes frais vallons, je poursuivais, rieuse,
Des ondes et des fleurs la fuite sinueuse.
Oh! dans tes champs aimés pourquoi ne suis-je plus?
Pourquoi le souvenir de ces plaisirs perdus
Passe-t-il dans mon ame à cette heure suprême?
Le soleil sur mon front brille toujours le même;
Sa lumière se joue au fond de ces arceaux;
Elle court sur les fleurs, les arbres et les eaux;
La terre a des parfums, et l'atmosphère est pure.
Mais ici, ce beau jour me semble une imposture.
Mon cœur n'ose en jouir sans trouble et sans remord;
C'est un masque riant qui me cache la mort...
Le sang coule là-bas!... la Vendéenne expire
Au lieu même où sa fille a reçu le martyre!
Le sang, toujours le sang! toujours l'assassinat!
Et moi, pour l'arrêter, je vais tuer Marat!
Je vais répandre encor du sang!... Horrible idée!
Oh! sinistre dessein dont je suis possédée!
Eh quoi! ce bras aussi va frapper?... est-ce à moi

Contre le meurtrier de remplacer la loi ?
Mon Dieu, ne vais-je pas violer la justice
Qui juge le coupable avant qu'on le punisse ?
Mais la justice est morte et les lois ont péri,
Et de ma conscience il faut suivre le cri,
Je frapperai Marat, aujourd'hui, dans une heure !
Sa mort délivrera la France !.... il faut qu'il meure !
L'acte accompli, je sais qu'étrangère en ces lieux
Je tombe entre les mains d'un peuple furieux ;
Ensemble s'éteindront ma vie et ma mémoire...
C'est bien ! le dévoûment doit dédaigner la gloire (1).
Peut-être l'avenir me gardait d'heureux jours !
A ce qui va nous fuir on s'attache toujours ;
Mon faible cœur se prend à regretter la vie.
Cette mère qui passe, hélas ! me fait envie ;
A son humble foyer le malheur n'atteint pas ;
Avec ce bel enfant qu'elle tient dans ses bras,
Elle croit, possédant un trésor qui l'enivre,
Que le monde est heureux, et qu'il est doux de vivre...
Et moi je vais mourir, n'ayant jamais goûté

(1) Cette touchante pensée est exprimée par Charlotte dans sa lettre à Barbaroux. Voir à la note *O*, page 168.

Le pur ravissement de sa félicité!

(*Après une pause.*)

Avant d'avoir aimé, je meurs! Pensée amère!

(*Elle regarde la mère et l'enfant.*)

Mais l'enfant court vers moi sur les pas de sa mère;
Il la quitte, il s'approche.

(*Se penchant vers l'enfant.*)

Oh! viens, ne me fuis pas!
Tu me souris, enfant, et tu me tends les bras!
Viens sur mon front brûlant poser ta lèvre pure!
Oh! que n'ai-je écouté la voix de la nature!
Je serais mère aussi!... Pourquoi ces pleurs? pourquoi
Ces combats douloureux que je sens naître en moi?
Quel sentiment nouveau dans mon ame s'éveille?
Hélas! je ne suis plus la femme de la veille!
Des pensers énervants se glissent dans mon cœur,
Mon courage est glacé, mon dessein me fait peur;
Je ne veux pas mourir!... Oh! la vie est si belle!
Et je n'ai pas joui des biens qui sont en elle,
De l'amour, des transports de la maternité,
De ces jours qui pour nous valent l'éternité!
L'amour! ce sentiment n'est-il pas dans mon ame?

Incertain, vague encor, mystérieuse flamme,
Image qui me suit, rêve qui m'attendrit,
Vision qui m'attache au destin d'un proscrit!
Que l'exil avec lui serait doux! Sa pensée
Me trouble ; en le fuyant, ah! j'étais insensée!
Lui peut-être il m'aimait! peut-être... oui, je pressens
Un bonheur inconnu qui pénètre mes sens.
Je ne veux pas mourir!...

(*Elle reste quelques instants comme anéantie, la tête cachée dans ses mains.*)

UN CRIEUR PUBLIC, *passant près de Charlotte.*

Achetez les nouvelles!
Les exécutions ce matin étaient belles.
Le bourreau, sous mes yeux, en a fait plus de cent,
Et les eaux de la Seine étaient rouges de sang.
Achetez! achetez! le sauveur de la France,
Marat, l'ami du peuple, est en convalescence.
Achetez, citoyens! achetez son journal,
Il dit comment il faut couper racine au mal;
Il demande deux cent soixante mille têtes (1)!

(1) Voir à la note *L*, page 155.

Dans les départements on dresse des enquêtes
Contre les fédérés, contre les ci-devants.
Achetez! achetez! pour deux sous je les vends!

CHARLOTTE, *se levant.*

Marat!... partout ce nom vient frapper mon oreille.
D'un indigne sommeil, oh! ce nom me réveille!
Tu demandes encor des têtes à couper,
Marat! pour les sauver, ce fer va te frapper!
Oh! le malheur public m'anime et me relève;
Je sors plus forte encor de ce coupable rêve!
Les plaintes qui vers moi montent de tous les rangs,
Le deuil des opprimés et les cris des mourants,
La ruine et le sang qui couvrent la patrie
M'ont armée... Oh! c'est Dieu dont la vengeance crie!
Mon courage renaît, je retrouve l'honneur!
Eh! dans ces jours maudits, qui voudrait du bonheur?
Pour regretter l'amour ai-je l'ame assez vile?
Fuyez, honteux regrets d'une vie inutile,
Égoïste pitié!... Sur moi j'osais pleurer;
Mais cet instant d'erreur je cours le réparer.

FIN DU QUATRIÈME TABLEAU.

CINQUIÈME TABLEAU.

PERSONNAGES DU CINQUIÈME TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.
MARAT (1).
LA CITOYENNE ÉVRARD, servante de Marat.
LAURENT BASSE, commissionnaire de Marat.

Le théâtre représente la chambre à coucher de Marat. Marat est dans sa baignoire. Près de lui est un billot de bois sur lequel sont des papiers épars et tout ce qu'il faut pour écrire. Basse est occupé à plier des journaux.

(1) Voir la note *M*, page 156.

CINQUIÈME TABLEAU.

BASSE.

Oui, citoyen Marat, ton journal fait merveille.
Dès le matin, sitôt que le peuple s'éveille
C'est ton journal qu'il lit ; toi seul tu fais mouvoir
Tous ces hommes pour qui tuer est un devoir.
Marat, ton rôle est beau ! du fond de ta demeure
Tu répands ton esprit dans la foule ; à toute heure
Ton bras pousse ou contient cette grande cité.

MARAT.

Tu me trompes, je perds ma popularité !
Un autre, je le sens, a déjà pris ma place ;
Parmi ce peuple ingrat mon souvenir s'efface.
De mes efforts pour lui, quand je meurs consumé,
Comme son défenseur un autre est proclamé.
Dans la Convention et dans la France entière
Au-dessus de Marat s'élève Robespierre !

BASSE.

Dans la Convention, peut-être ; mais c'est toi
Qui diriges le peuple.

MARAT.

Oh ! répète-le moi !
A mon nom est-il vrai que tout ce peuple vibre ?
Comprend-il que c'est moi qui l'ai fait vraiment libre ?
Sait-il que de mon cœur il est l'unique amour ?
Que sur ses intérêts je veille nuit et jour ?
Quand chacun le trahit, moi seul je suis sincère.
Du sang, beaucoup de sang est encor nécessaire ;

Contre la république on conspire partout,
Et dans le Calvados la révolte est debout.
A propos, as-tu vu cette femme inconnue
Qui voulait me parler ? Est-elle revenue?

BASSE.

Oui ; mais tu m'avais dit de ne pas faire entrer,
Et j'ai suivi ton ordre.

MARAT.

Il fallait pénétrer
Son dessein ; elle vient de Caen où l'on conspire,
(*Prenant une lettre sur le billot.*)
M'écrit-elle ; et malgré le mal qui me déchire,
Peut-être j'aurais dû la voir, l'interroger.
Un ardent citoyen ne doit rien négliger,
En mourant j'appartiens encore à la patrie,
Au peuple, à mon devoir. — Cours à l'imprimerie
Porter ces pages...
(*Il lui remet un écrit.*)
C'est ma liste au tribunal.
Mort au traîtres! Je veux que demain mon journal

Avertisse le peuple, et le tienne en haleine.
Sauvons la république ou mourons à la peine !

BASSE, *sortant.*

Vis plutôt pour l'amour du peuple et de l'État.
Que Dieu de tout danger garde le grand Marat !

MARAT, *seul.*

L'amour du peuple, c'est le masque de ma vie ;
Il cache ma vengeance encore inassouvie.
Sous ces noms vénérés, justice, égalité,
Vit la haine des grands dans mon cœur irrité.
Longtemps de leurs affronts j'ai porté le stigmate :
J'ai plié sous leur joug, moi, l'altier démocrate !
Valet dans la maison d'un prince, chaque jour
J'ai vu sans y goûter les plaisirs de la cour.
Déshérité des biens dont s'enivrait mon maître,
J'ai maudi ses grandeurs que j'enviais peut-être ;
Et quand de mes pareils le règne est arrivé,
Je n'ai fait qu'exhaler le fiel longtemps couvé.
Oh ! je les vis enfin tomber une par une
Ces races dont toujours l'image m'importune !

Dépouillés à leur tour, les nobles insolents
Aux bras du peuple armé se débattaient sanglants.
J'excitai la fureur de la foule inhumaine;
Chaque tête en tombant aiguillonnait ma haine.
Dans un délire étrange, il me semblait alors
Que je me revêtais des dépouilles des morts.
Tout ce dont me priva la nature marâtre,
Génie, honneur, fortune, enfin je pus l'abattre!
Les ruines sur moi reflétaient leur splendeur;
Sous un voile de sang se cachait ma laideur.
Je n'étais plus alors le rebut populaire,
Mais l'esclave affranchi, grand et beau de colère.
Après avoir détruit les hommes du passé,
Je frappe maintenant ceux qui m'ont dépassé;
Mon cœur sent une rage incessante et nouvelle;
Chaque front qui grandit, je veux qu'on le nivelle.
Ils disent que je suis un monstre furieux;
Non, je suis de sang froid, mais je suis envieux:
L'envie est le poison qui me ronge et me mine;
Mon esprit seul survit, mon corps tombe en ruine.
Bientôt à cette terre il faudra dire adieu;
Le néant vient après!... Mais s'il était un Dieu?

S'il devait me juger? ah! j'aurais peur peut-être!...

(*La servante et Charlotte Corday derrière le théâtre.*)

LA SERVANTE.

On n'entre pas, te dis-je.

CHARLOTTE.

A-t-il reçu ma lettre?

LA SERVANTE.

Oui.

CHARLOTTE.

Qu'a-t-il répondu?

LA SERVANTE.

Qu'il ne peut recevoir.

MARAT.

C'est cette femme,

(*Souriant*).

Allons ! voyons-la par devoir.

(*A la servante.*)

Laisse entrer.

CHARLOTTE, *entrant*,

Citoyen...

(*A part.*)

Tout mon courage expire.

MARAT.

Tu m'as écrit ? Eh bien, que voulais-tu me dire ?

CHARLOTTE, *à part.*

Mon Dieu, si ta justice arme aujourd'hui mon bras,
Dans ce suprême instant ne m'abandonne pas !

MARAT.

Parle-moi sans trembler, ma belle citoyenne !

CHARLOTTE.

C'est le salut public qui devant toi m'amène.

Je viens de Caen.

MARAT.

Ah! ah! Et que font-ils là-bas
Tous ces conspirateurs?

CHARLOTTE.

Ils sont prêts aux combats :
J'ai vu sous leurs drapeaux une puissante armée;
Dans tout le Calvados leur ligue s'est formée;
La Bretagne s'y range, et les cantons voisins
Ont déjà proclamé pour chefs les Girondins.

MARAT.

Oh! les traîtres!

CHARLOTTE.

Bientôt ils seront en campagne.
Ils viennent, disent-ils, renverser la Montagne,
Délivrer le pays, venger la liberté.
Ils pensent que de vous le peuple est dégoûté;

Ils comptent sur leur force et sur votre épouvante ;
Ils sont nombreux...

MARAT.

J'entends, la Gironde se vante.

CHARLOTTE.

J'ai vu leurs chefs.

MARAT.

Approche et nomme-les-moi tous.

CHARLOTTE.

Guadet, Buzot, Louvet, Pétion, Barbaroux.

MARAT, *après avoir écrit ces noms.*

Il suffit.

CHARLOTTE.

Mais quel est le sort qu'on leur destine ?

MARAT.

Je les enverrai tous, tous à la guillotine!

CHARLOTTE, *le frappant.*

Ces mots sont ton arrêt : Meurs, misérable!

MARAT.

A moi!

CHARLOTTE, *regardant ses mains ensanglantées.*

Du sang... j'ai peur du sang....

(*Basse et la servante accourant.*)

LA SERVANTE.

Quel est ce cri d'effroi ?

BASSE, *s'approchant de la baignoire.*

Son sang coule!

LA SERVANTE, *le secouant.*

Marat!

BASSE.

Il a cessé de vivre.

LA SERVANTE.

C'est elle !

BASSE, *menaçant Charlotte.*

Vengeons-le !

(*Le peuple se montre au fond du théâtre.*)

CHARLOTTE.

Au peuple qu'on me livre !

FIN DU CINQUIÈME TABLEAU.

SIXIÈME TABLEAU.

PERSONNAGES DU SIXIÈME TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.
LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL.
FOUQUIER-TINVILLE, accusateur public.
CHAUVEAU-LAGARDE, défenseur.
LES JURÉS, LES TÉMOINS, } Personnages muets.

Le théâtre représente la salle du Palais de Justice, où siégeait le tribunal criminel révolutionnaire.

SIXIÈME TABLEAU.

CHARLOTTE, *au président.*

A quoi bon ces témoins quand j'ai tout avoué (1)?
Je vous l'ai déjà dit, c'est moi qui l'ai tué.

LE PRÉSIDENT.

A le frapper qui donc vous (2) excita?

(1) Dans toute cette scène, nous avons reproduit fidèlement les réponses de Charlotte Corday.

(2) Dans l'interrogatoire de Charlotte Corday, publié dans le Moniteur, le *vous* est toujours employé en parlant à l'accusée. L'usage du tutoîment n'a été généralement adopté que quelques mois plus tard, à la fin de 1793.

CHARLOTTE.

Ses crimes.
En un jour j'ai vengé d'innombrables victimes.

LE PRÉSIDENT.

Ses crimes ! quels sont-ils? qu'entendez-vous?

CHARLOTTE.

J'entends
Les maux dont le pays a gémi trop longtemps :
Marat en fut l'auteur. Il ne pourra plus l'être,
Et désormais la France à la paix va renaître.
Sa mort fera tomber les échafauds dressés,
Décidez de mon sort ; il n'est plus... c'est assez ;
J'ai fait un noble emploi de ma vie inutile :
Je n'ai tué qu'un homme et j'en sauve cent mille.

LE PRÉSIDENT.

Depuis quand ce dessein par vous fut-il formé?

CHARLOTTE.

Il entra dans mon cœur lorsqu'au trente et un mai
La Gironde tomba.

LE PRÉSIDENT.

Les députés transfuges
A Caen vous y poussaient ?

CHARLOTTE.

J'en appelle à mes juges !
Pensent-ils que parmi ces généreux proscrits
Un seul aurait voulu triompher à ce prix ?
Tuer leur ennemi par la main d'une femme !
Mais n'ont-ils pas un bras?.. et n'ai-je pas une ame ?
Croyez-vous qu'en frappant je n'ai fait qu'obéir?
Ne puis-je pas aussi mépriser et haïr ?
Cet acte m'appartient et je le revendique :
J'étais républicaine avant la république.

LE PRÉSIDENT.

Et vous avez cherché dans un assassinat
La gloire qu'on obtient d'une action d'éclat?

CHARLOTTE.

Non : sauver mon pays fut ma seule espérance.
J'aurais voulu frapper le fléau de la France
Au sein de la Montagne et des siens entouré.
Victime des fureurs de ce peuple égaré,
Je serais morte alors, morte sans renommée,
Sans affliger le cœur de ceux qui m'ont aimée.

LE PRÉSIDENT.

Est-ce le seul regret que vous sentiez ici?

CHARLOTTE.

Et qu'ai-je à regretter? puisque j'ai réussi.

LE PRÉSIDENT.

Vous le savez, Marat du peuple était l'idole.

CHARLOTTE.

Oui, Paris se formait à sa sanglante école,
Mais les départements l'ont toujours abhorré.

LE PRÉSIDENT.

De cet assassinat qu'avez-vous espéré?

CHARLOTTE.

J'ai voulu mettre un terme à la guerre civile.

LE PRÉSIDENT.

Et pensez-vous avoir de votre main débile
Tué tous les Marat?

CHARLOTTE.

Je n'eus pas ce bonheur!
Non ; mais celui-là mort, les autres auront peur.

LE PRÉSIDENT.

Votre crime impuissant ne nuira qu'à vous-même.

CHARLOTTE.

Il est beau de mourir pour son pays qu'on aime.

LE PRÉSIDENT, *à un huissier.*

Huissier, présentez-lui le fer accusateur.

(A Charlotte.)

Le reconnaissez-vous?

CHARLOTTE, *regardant le couteau ensanglanté.*

Ce sang me fait horreur!
Oui, je le reconnais. Otez-le de ma vue.

L'ACCUSATEUR PUBLIC.

Hier en vous en servant vous étiez moins émue.
Sans doute vous aviez exercé votre main?

CHARLOTTE.

Oh! le monstre, il me prend donc pour un assassin!

LE PRÉSIDENT.

Les débats sont fermés.

L'ACCUSATEUR PUBLIC.

Que justice se fasse !
Devant vous l'accusée au crime a joint l'audace.
Jurés, vous avez vu son endurcissement :
Tant de perversité mérite un châtiment.
Prononcez, citoyens, contre cette Euménide
La peine dont la loi frappe le parricide.
Souvenez-vous qu'elle a par un lâche attentat
Tué l'ami du peuple et l'appui de l'État.
Un aussi grand forfait repousse l'indulgence,
Et l'ombre de Marat vous demande vengeance.
Je conclus à la mort.

CHARLOTTE.

Et pourquoi ce discours ?
Ai-je pensé jamais à défendre mes jours !

CHAUVEAU-LAGARDE.

Oui, citoyens jurés, vous venez de l'entendre :
Elle a tout avoué sans même se défendre,

Son cœur ne laisse voir ni trouble, ni remord ;
Regardez : elle est calme en face de la mort !
Cette sérénité, cet oubli de soi-même,
D'un fanatisme ardent ne sont-ils pas l'emblême?
Ce courage exalté dans un si jeune esprit
Doit peut-être obtenir...

L'ACCUSATEUR PUBLIC, *l'interrompant.*

Défenseur, il suffit.

CHARLOTTE, *à Chauveau-Lagarde.*

Oh! merci! mon estime en ce jour vous est due,
Car sans m'humilier vous m'avez défendue.

LE PRÉSIDENT.

Le jury maintenant va prononcer...

TOUS LES JURÉS.

La mort!!!

CHAUVEAU-LAGARDE.

Quoi ! si jeune !

CHARLOTTE, *à Chauveau-Lagarde.*

Je suis résignée à mon sort.
Mais avant de mourir, de ma reconnaissance
Je voudrais vous donner quelque gage... Oh ! j'y pense,
Puisque je n'ai plus rien à vous offrir en don,
Je vous laisse à payer mes dettes de prison (1).

CHAUVEAU-LAGARDE, *avec attendrissement.*

Merci, Madame.

CHARLOTTE.

Adieu. L'on enverra, j'espère,
Ma lettre à Barbaroux et ma lettre à mon père (2).

LE PRÉSIDENT, *aux gendarmes.*

Conduisez l'accusée.

(1) Voir la note *N*, page 158.
(2) Voir la note *O*, page 168.

CHARLOTTE.

A l'échafaud ! c'est bien ;
Mais que le dernier sang répandu soit le mien !

FIN DU SIXIÈME TABLEAU.

SEPTIÈME TABLEAU.

PERSONNAGES DU SEPTIÈME TABLEAU :

CHARLOTTE CORDAY.
UN GENDARME.

Le théâtre représente une salle de la Conciergerie; Charlotte est couverte de la chemise rouge et prête à marcher au supplice. Un gendarme se tient debout sur la porte.

SEPTIÈME TABLEAU.

CHARLOTTE.

Ils viennent d'achever ma dernière toilette ;
L'échafaud est dressé, le peuple attend ma tête ;
Il faut partir..... je touche au moment redouté
Où l'ame avec terreur s'ouvre à l'éternité.
Pourtant aucun effroi dans mon sein ne pénètre,
Il me semble aujourd'hui que mourir c'est renaître,
Que tous les nobles cœurs doivent se retrouver,

Que les biens qu'ici-bas l'on n'a fait que rêver,
Bonheurs évanouis, espérances brisées,
Attendent nos esprits dans les Champs-Élysées (1).
Oh! nous ne sommes pas séparés pour jamais,
Ma sœur, mon père et toi,... que peut-être j'aimais!
Mes lettres vous diront la paix de mes pensées,
Et si vous y trouvez quelques larmes versées,
C'est votre souvenir qui m'attriste en partant;
Je vous quitte à regret, ô vous que j'aime tant!
Mais ne me pleurez pas, ma carrière est remplie;
Un héroïque jour vaut une longue vie;
J'ai vécu, j'ai goûté tous les grands sentiments!
Je m'en pénètre encore à mes derniers moments,
Et je sens avec eux mon ame me survivre.

LE GENDARME.

Citoyenne, il est temps.

CHARLOTTE.

Je suis prête à vous suivre.

(1) Expression dont se sert Charlotte Corday dans sa lettre à Barbaroux, et qui rappelle le goût littéraire du temps.

La toile du fond se lève et le théâtre représente la place de la Révolution. Grande affluence de peuple. La scène se passe le mercredi 17 juillet 1793. L'orage gronde, le ciel est en feu (historique.)

PERSONNAGES :

CHARLOTTE.
ADAM LUX, député de Mayence.
PEUPLE.

Ier GROUPE.

Ier INTERLOCUTEUR.

Le cortége à présent ne peut longtemps tarder.

2e INTERLOCUTEUR, *debout sur un monticule.*

Ah ! d'ici nous serons très bien pour regarder.

3e INTERLOCUTEUR.

Diable ! quel temps affreux ! le tonnerre, la pluie !
S'il faut attendre encor, voisine, ça m'ennuie.

UNE FEMME.

Quand on veut du plaisir on patiente un peu.

3e INTERLOCUTEUR.

Moi, je cours au-devant de la charrette, adieu.

LA FEMME.

Bonne chance!

2e GROUPE.

Ier INTERLOCUTEUR.

Je viens de voir la condamnée.

2e INTERLOCUTEUR.

Dis donc, est-elle belle?

Ier INTERLOCUTEUR.

Elle est fort bien tournée.

3e INTERLOCUTEUR.

Paraît-elle avoir peur?

Ier INTERLOCUTEUR.

Non pas ma foi, vraiment.

Autour d'elle ses yeux se portent fièrement ;
Elle n'a ni tremblé, ni pâli...

4e INTERLOCUTEUR.

C'est infame.
Tuer ce bon Marat! oh! la méchante femme!

5e INTERLOCUTEUR.

Il faudra la huer quand elle passera.

PLUSIEURS VOIX.

La voici, la voici!

D'AUTRES VOIX.

Chantons le *Ça ira!*

Le cortége s'avance lentement du côté des quais. On aperçoit au fond du théâtre la charrette entourée de soldats. Charlotte, debout, vêtue de la chemise rouge, promène autour d'elle un regard tranquille. Un jeune homme, les vêtements en désordre, les cheveux épars, marche à côté de la charrette, et tient ses yeux atta-

BIBLIOTHECA

chés sur Charlotte. (Ce jeune homme est Adam Lux, député de la ville de Mayence auprès de la république française.) (Historique.) (1).

PLUSIEURS VOIX.

A bas la condamnée !

ADAM LUX, *s'élançant.*

Oh! je vous en conjure!
A ses derniers instants épargnez toute injure.

1er INTERLOCUTEUR *du second groupe.*

Quel est cet homme?

UNE FEMME.

Eh! eh! quelque amant.

ADAM LUX.

Je la vois
Aujourd'hui, citoyens, pour la première fois;

(1) Voir à la lettre *P*, page 179.

Mais, depuis la prison, ici je l'ai suivie,
Et pour sauver ses jours je donnerais ma vie.
Regardez-la : ses yeux si pénétrants, si doux,
Avec sérénité se reposent sur vous.
Oh! ne l'insultez pas! cette femme est sacrée!
La Rome des Brutus jadis l'eût adorée!
Ici vous lui donnez l'échafaud pour autel :
Peuple, ne troublez pas ce moment solennel.

PLUSIEURS VOIX.

A la lanterne! allons! c'est un aristocrate!

ADAM LUX.

Je me nomme Adam Lux, sincère démocrate,
Député de Mayence et citoyen français.
J'aime la liberté, j'abhorre ses excès.

2e INTERLOCUTEUR.

Si tu parles encore il y va de ta tête!

ADAM LUX.

Eh bien! enchaînez-moi sur la même charrette,
Versez sur l'échafaud mon sang avec le sien,
De toutes vos fureurs, je ne redoute rien;
Car depuis que j'ai vu cette héroïque femme,
Mourir à côté d'elle est le vœu de mon âme.
Puisqu'un peuple égaré l'outrage et la maudit,
Oh! qu'elle entende au moins ma voix qui l'applaudit!

CHARLOTTE, *du haut de la charrette qui traverse lentement le théâtre.*

De ce cri généreux mon cœur vous remercie !
L'heure de mon supplice est par vous adoucie;
Je n'ai trouvé qu'en vous un sentiment humain.

PLUSIEURS VOIX.

Tais-toi! le peuple attend!

D'AUTRES VOIX.

Passe donc ton chemin!

ADAM LUX, *se débattant entre les mains du peuple.*

Malheur sur vous ! malheur !

PLUSIEURS VOIX.

Au cachot !

D'AUTRES VOIX.

A la Seine !

CHARLOTTE.

Peuple aveugle! insensé qui veut briser ta chaîne !
Tout dévoûment pour toi, peuple ingrat, est perdu:
Tu frappes de tes mains ceux qui t'ont défendu !

PLUSIEURS VOIX.

A bas la condamnée ! à bas ! C'est trop d'audace !

CHARLOTTE, *du pied de l'échafaud.*

Peuple, au milieu de vous j'ai la plus noble place !

Regardez ! à la mort je monte le front haut :
« Le crime fait la honte et non pas l'échafaud. » (1).

(1) Vers de Thomas Corneille ; Charlotte le rappelle elle-même à son père dans sa lettre d'adieu. Voy. note *O*, page 178.

FIN.

FAC-SIMILE

D'UNE LETTRE INÉDITE

DE

CHARLOTTE CORDAY.

Cette lettre inédite de Charlotte Corday est tirée de la précieuse collection d'autographes de M. Chambry, maire du IXe arrondissement, qui a bien voulu nous la communiquer.

Du 15 Juillet 1793 2e de la république

Aux Citoyens Composant le Comité de Sureté generale

puisque j'ai encore quelques instants a vivre pourais-je
esperer Citoyens que vous me permettrés de me faire
peindre, je voudrais laisser cette marque de mon
Souvenir a mes amis, d'ailleurs Comme on cherit
l'image des Bons Citoyens, la Curiosité fait quelques
fois rechercher ceux des grands Criminels, ce qui sert
a perpetuer l'horreur de leurs Crimes, si vous daignés
faire attention a ma demande je vous prie de m'envoyer
demain matin un peintre en miniature, je vous
renouvelle celle de me laisser dormir seule, Croyés
je vous prie a toute ma Reconaissance

Marie Corday

j'entends sans cesse Crier dans la rue l'arestation de
Fauchet mon Complice, je ne l'ai jamais vu que par la
fenetre et il y a plus de deux ans, je ne l'aime ny
ne l'estime, je l'ai toujours Cru une imagination exaltée
et nulle fermeté de Caractere, c'est l'homme du monde
a qui j'aurais le moins volontiers Confié un projet, si
cette declaration peut lui servir je certifie la verité

Corday

Bosquet et Pétion, Editeurs

NOTES

SUR

CHARLOTTE CORDAY.

Note A.

Nous empruntons les pages suivantes à M. Louis Dubois, qui a publié une biographie complète et consciencieuse de Charlotte Corday. M. Dubois a relevé plusieurs erreurs des historiens et nous a appris des faits inconnus sur cette femme célèbre.

« Marie-Anne-Charlotte de Corday (1) d'Armont naquit le 27 juillet 1768 dans une chaumière de la commune des Ligneries (arrondissement d'Argen-

(1) Le nom consacré par l'histoire étant Charlotte Corday et non Charlotte *de* Corday, nous avons cru devoir l'adopter dans nos scènes dramatiques.

tan), département de l'Orne. Elle dut le jour à une famille ancienne, noble et pauvre de cette contrée, laquelle subsistait de 1,500 fr. de revenu, dans un état voisin de l'indigence, soutenue toutefois avec dignité. Son père, Jacques-François de Corday d'Armont, était le troisième de quatre garçons, et avait en outre quatre sœurs.

Pierre Corneille, père de notre grand tragique et de l'auteur d'*Ariane* et d'*Essex*, avait aussi, par ses deux filles, donné le jour à de notables illustrations. C'est de Marthe Corneille que naquit Fontenelle; c'est de Marie Corneille que descendait au quatrième degré mademoiselle de Corday. Marie Corneille, l'aînée des sœurs de l'auteur du *Cid*, avait épousé en secondes noces Jacques de Farcy, trésorier de France à Alençon; Françoise, leur fille, fut mariée en 1701 à Adrien de Corday, capitaine des gardes du duc de Bourgogne; et leur fils Jacques-Adrien, devenu le mari de Marie de Belleau de La Motte, laissa quatre garçons et quatre filles. Ce fut du troisième de ces fils (Jacques-François de Corday d'Armont) et de sa femme (Jacqueline-Charlotte-Marie de Gautier des Autieux) que naquit, avec deux frères, une sœur

aînée et une jeune sœur, la célèbre héroïne dont le bras purgea la France du plus hideux et du plus stupidement féroce de ses démagogues.

Mademoiselle de Corday avait perdu sa mère de bonne heure ; son père fut obligé de se séparer de ses filles, qu'il plaça à cette Abbaye-aux-Dames que, dans la ville de Caen, avait fondée Mathilde, femme de Guillaume, le conquérant de l'Angleterre. Les deux sœurs y restèrent jusqu'à la Révolution, sous la protection de madame de Belzunce, qui en était abbesse, et de madame de Pontécoulant sa coadjutrice. La jeune de Corday se retira auprès de son père, qui était venu se fixer à Argentan ; Charlotte trouva un asile décent chez madame Coutelier de Bretteville-Gouville, sa tante à la mode de Bretagne, veuve et sexagénaire, dont elle ne se sépara que pour le voyage de Paris, en juillet 1793.

Quoiqu'elle appartînt à une famille noble et que ses deux frères eussent émigré, Charlotte n'en fut pas moins consciencieusement attachée à ce qu'offraient de pur et de respectable les principes de cette révolution de 1789, qui fut pour le monde entier le signal de la liberté et de l'égalité.

Dans la retraite du couvent où les jeunes filles

allaient alors, durant de longues années, apprendre péniblement beaucoup de futilités, Charlotte avait trouvé le temps de la méditation, et les moyens de satisfaire son goût pour l'étude. Cette brillante histoire de la Grèce, ces vénérables annales de Rome, et surtout l'*Histoire philosophique des Deux-Indes* (1), avaient allumé dans son ame les sentiments plus intimes qu'expansifs d'une liberté qui devait affranchir le monde et réaliser le rêve séduisant de l'amélioration du sort des hommes.

Ce fut à la fin de juin 1793 que je rencontrai mademoiselle de Corday à Caen, chez M. Lévêque, président du Directoire du département, magistrat éclairé et dévoué, patriote sincère et courageux, républicain pur et humain.

Chez l'excellent Lévêque, je me trouvai plusieurs fois avec quelques-uns des députés girondins et de leurs généreux collègues : avec Barbaroux, si remarquablement beau; avec Buzot, vraiment élo-

(1) Les lectures favorites de mademoiselle de Corday étaient Corneille, Racine, Raynal et J.-J. Rousseau. Elle occupait ses loisirs de littérature et d'histoire beaucoup plus que de politique.

quent et brillant; avec le spirituel Louvet; avec l'aimable Girey Dupré, chantant en vers ingénieux l'amour de la liberté et la haine de l'anarchie.

J'avais d'abord remarqué mademoiselle de Corday pour sa beauté noble à la fois et gracieuse. Sa taille était au-dessus de la moyenne et pouvait même passer pour grande (1). Jeune, fraîche, si touchante et si belle, élégante, modeste dans sa pose toujours naturelle, elle voilait d'une teinte de mélancolie la vivacité de ses regards (2); les plus harmonieuses couleurs paraient ses lèvres et ses joues; les onduleuses boucles de ses cheveux bruns et l'arc

(1) Le passeport qui fut délivré à mademoiselle de Corday par le maire de Caen (le 8 avril 1793, pour aller à Argentan, et qui lui servit ensuite pour aller à Paris trois mois après), donne le signalement suivant : « Taille de 5 pieds 1 pouce; cheveux et sourcils châtains; yeux gris; front élevé; nez long; bouche moyenne; menton rond fourchu; visage ovale. » Ces détails sont à peu près exacts : Mademoiselle de Corday avait des yeux bleus de la plus angélique expression; son nez était bien profilé, et contribuait beaucoup à donner à sa figure, d'un ovale parfait, un air très noble. Elle signa sur ce passeport : MARIE CORDAY. (Voir *pièces justificatives*, N° XII.)

(2) M. Vaultier, professeur de littérature française à l'académie de Caen, qui habitait en 1793 dans le voisi

bien dessiné de ses noirs sourcils donnaient à sa figure, d'un ovale régulier, la plus ravissante expression; son œil bleu, à la fois spirituel, tendre et modeste, ajoutait un charme infini aux modulations douces et pures de son organe vocal; sa parole précise, élégante et réservée était remarquable par la justesse, la mesure, la netteté, et par le naturel d'une simplicité noble. Si l'on pouvait noter, dans tout le charme de leurs nuances, les inflexions délicates du timbre des phrases qui ont longtemps ému, j'aurais pu, durant plus de dix ans, rendre sensibles, sur le papier, les intonations harmonieuses et séduisantes de la voix de mademoiselle de Corday.

Ce n'était, au surplus, que par hasard qu'on la rencontrait dans le monde, elle quittait peu madame de Bretteville, qui vivait fort retirée. Toutefois, je l'ai vue à quatre reprises sans me douter de la haute supériorité de cette angélique créature. Avec une sorte de pudeur féminine, qui tenait autant à des sentiments naturels qu'à une bonne éducation, elle

nage de mademoiselle de Corday, et qui la voyait quelquefois, dit, dans des notes qu'il a bien voulu me communiquer, que « l'expression la plus remarquable de sa physionomie était le calme, la décence et la gravité. »

évitait toutes les réunions d'hommes, les sociétés nombreuses, et surtout les occasions de se faire remarquer. Pourtant nous assistâmes ensemble, rapprochés par hasard, à cette assemblée centrale de résistance qui tendait à mettre en action le célèbre axiome dont l'application est si délicate : l'insurrection est le plus saint des devoirs.

Cette assemblée électrisa momentanément la ville de Caen, où se trouvaient réunis plusieurs députés illustres et proscrits (1), quelques envoyés des sociétés populaires et des départements voisins, quelques dignes militaires, dont le courage inconsidéré, trahi et compromis, alla s'évanouir sans fruit auprès de la ville de Vernon (2).

(1) Les députés réfugiés à Caen étaient Buzot, Salles, Pétion, Valady, Gorsas, Kervelegan, Mollevaut, Barbaroux, Louvet, Giroust, de Cussy, Bergoening, Le Sage (d'Eure-et-Loir), Meillan, Henri-la-Rivière, Duchâtel et quelques littérateurs de leurs amis, tels que Girey Dupré, l'Espagnol Marchena, et Honoré Riouffe, qui fut tribun sous le Consulat et préfet sous l'Empire. Lanjuinais n'avait fait que passer par Caen pour y embrasser ses collègues.

(2) L'engagement de Vernon (le 13 juillet, le même jour et presqu'à la même heure où mademoiselle de Cor-

Je me rappelle toujours qu'assis auprès de mademoiselle de Corday, à un déjeûner de quinze personnes, nous parlâmes de littérature et de politique : elle me cita, comme ses lectures favorites, J.-J. Rousseau et Raynal, ces éloquents et fiers amis de la liberté, ces adversaires incorruptibles de toutes les tyrannies.

Pendant cette Terreur, si funeste aux généreux principes comme aux véritables patriotes proscrits,

day frappa Marat) fut plutôt une échauffourée qu'un combat. Les insurgés, à la tête desquels n'était pas encore venu se placer le général Wimpfen, étaient malheureusement sous les ordres du comte de Puisaye, qui les trahit et les abandonna. Il s'était tenu à quelque distance dans un château. Quelques coups de canon furent échangés. Les deux troupes se retirèrent sans trop savoir ce qu'elles faisaient, les Parisiens sur Vernon, les insurgés sur Évreux. La trahison s'en mêla, le découragement la suivit, et l'affaire fut ainsi terminée à l'avantage des jacobins qui, voyant qu'on ne les poursuivait pas, s'avancèrent de Vernon sur Evreux, puis sur Lisieux, et arrivèrent triomphants à Caen.

Cette affaire, dont le résultat bien imprévu fut si déplorable, se passa sur le territoire de Brecourt (commune aujourd'hui réunie à celle de Douains, canton de Vernon, département de l'Eure), à peu de distance de la grande route de Paris.

bien jeune encore, obligé de cacher ma tête durant quelques mois, j'ai perdu, entre autres écrits fort regrettables, deux petits billets de Charlotte de Corday. S'il m'en souvient bien, ils signifiaient peu de chose en eux-mêmes (1); mais les caractères en avaient été tracés par une main héroïque.

Une généreuse insurrection en faveur des lois et de l'humanité se préparait dans soixante des quatre-vingt-six départements qui composaient alors la France. La Normandie et la Bretagne rassemblaient leurs meilleurs citoyens, et, sans cesser de combattre la Vendée, organisaient la résistance à l'oppression, et préparaient le châtiment des anarchistes séditieux, massacreurs de septembre et voleurs du Garde-Meuble. Caen,

Cité républicaine et fière,

comme nous chantait Girey Dupré, avait recueilli dans son enceinte la plupart des députés proscrits. On se préparait à marcher sur Paris.

(1) Le premier de ces billets avait pour objet de me demander le *Supplément au Contrat social de J.-J. Rousseau*, par Gudin; le second m'annonçait le renvoi de cette très médiocre composition.

Charlotte de Corday crut fermement qu'en faisant tomber Marat sous le fer vengeur, elle allait enlever à l'anarchie son chef, et à la guerre civile son motif.

Sans rien découvrir de ses projets, même à ses meilleurs amis, après avoir pris toutes les précautions pour que, dans les derniers adieux qu'elle alla leur faire à Argentan, son père et sa sœur ignorassent ce qu'elle serait devenue, Charlotte de Corday monta en diligence pour Paris le 9 de juillet.

Elle arriva à Paris le jeudi 11, vers midi, et alla descendre dans la rue des Vieux-Augustins, à l'hôtel de la Providence, qui était tenu par Graulier. Fatiguée de la voiture et de l'insomnie, Charlotte se mit au lit à cinq heures du soir, et dormit jusqu'à huit heures du matin, dans une tranquillité parfaite.

C'était le 12 juillet : on lisait ce même jour dans la *Chronique de Paris* (et c'est une remarque à faire, d'autant plus que l'article, assurément, n'était motivé ni par une confidence, ni par un pressentiment fondé) : « On dit Marat très sérieusement malade ; s'il quittait la vie, on en trouverait sans doute quelques motifs secrets, car chacun sait que la mort des grands hommes a toujours quelque chose d'extraordinaire. »

On avait lu la veille, à l'assemblée de la commune de Paris, une lettre du maire de Strasbourg qui en communiquait une reçue de la capitale et adressée à un de ses administrés. Cette lettre contenait les passages suivants : « La Montagne, la Commune, la Jacobinière, et toute la séquelle scélérate, sont à deux doigts du tombeau..... D'ici au 15 juillet, nous danserons. Je désire qu'il n'y ait pas d'autre sang répandu que celui des Danton, Robespierre, Marat et compagnie..... Vive la république! vive Wimpfen! vivent les Normands, Bretons, Marseillais, Lyonnais, et tous les autres républicains!.... » Il n'y avait là évidemment qu'une allusion à la marche des insurgés sur Paris.

L'héroïne, bien affermie dans ses résolutions, se rendit chez le député Du Perret, qui était sorti, et aux filles duquel elle remit quelques imprimés et la lettre de recommandation de Barbaroux. Le soir elle revint; mais Du Perret ne put la conduire que le lendemain au ministère de l'intérieur. Comme elle n'avait point de procuration de mademoiselle de Forbin, il fut reconnu qu'elle ne pourrait obtenir en faveur de cette chanoinesse les pièces qu'elle réclamait .

Après avoir payé sa dette à l'amitié, Charlotte ne s'occupa plus que d'exécuter son projet.

C'est sans fondement qu'on a dit que Claude Fauchet, évêque et député du Calvados, avait conduit mademoiselle de Corday dans les tribunes de la Convention. Elle n'aimait pas ce prélat, qui pourtant se comporta courageusement dans les temps difficiles, et périt sur l'échafaud avec les Girondins. La Convention lui était d'ailleurs devenue odieuse ; elle n'y alla pas, et n'eut avec Fauchet aucune entrevue ni aucun rapport (1).

Un billet qu'elle écrivit ce jour même, dès le matin, à Marat, resta sans réponse ; un second, qu'elle portait pour être remis dans le cas où elle ne serait pas reçue, fut trouvé sur elle. Dans le premier elle lui demandait un entretien pour une heure de l'après-midi, et annonçait qu'elle lui ferait connaître « les malheureux évènements qui se passaient à Caen. » Le second billet, écrit dans l'après-dînée avait pour objet de se plaindre de n'avoir pas été reçue, et sollicitait une entrevue pour le lendemain. Elle espérait parvenir à son but, en

(1) Voir le Fac-Simile de la lettre de Charlotte Corday, page 106.

disant à Marat « qu'elle avait à lui révéler les secrets les plus importants pour le salut de la république, et que d'ailleurs elle était malheureuse et persécutée pour la liberté. » Dans sa lettre à Barbaroux, elle convient qu'elle « a employé un artifice perfide pour que Marat pût la recevoir. » Mensonge magnanime! Quand la vérité se montre-t-elle assez belle pour t'être préférée? a dit, en parlant de Sophronie, le chantre de la *Jérusalem délivrée*.

Mademoiselle de Corday voulait pourtant parvenir jusqu'à Marat, puisqu'elle n'avait plus l'espoir de le rencontrer à la Convention où sa maladie l'empêchait depuis plusieurs jours de se rendre(1).

(1) Dans la séance du 12 juillet (veille de l'assassinat de Marat), la Société des Jacobins avait arrêté, sur la motion d'un de ses membres nommé La Faye, qu'une députation irait « visiter Marat, qui ne peut plus assister à ses séances. » Le député Maure rendit compte, séance tenante, de la visite qu'avec David il venait de faire au malade. « Nous venons de voir, dit-il, notre frère Marat... Nous l'avons trouvé dans le bain : une table, un encrier, des journaux, des livres auprès de lui, s'occupant sans relâche de la chose publique. Ce n'est point une maladie; c'est une indisposition qui ne prendra jamais les membres du côté droit : c'est beaucoup de patriotisme pressé, resserré dans un très petit corps. Les efforts violents du

Il habitait la rue des Cordeliers (1), dans la section du Théâtre-Français. C'est là que Charlotte se fit conduire le 13 juillet, vers sept heures du soir, par conséquent en plein jour.

Marat était au bain ; il était occupé à écrire. Marie-Barbe Aubin, portière de la maison, et Cathe-

patriotisme, qui s'exhalent de toutes parts, le tuent. Il se plaint de la Convention, qui a négligé de lire plusieurs vues de salut qu'il lui a adressées. »

Duvid, parlant à la Convention Nationale, dans la séance du 15, s'exprima en ces termes : « La veille de la mort de Marat, la Société des Jacobins nous envoya, Maure et moi, pour prendre de ses nouvelles. Je le trouvai dans une attitude qui me frappa. Il était dans sa baignoire, un billot de bois auprès de lui, et sur lequel étaient de l'encre et du papier. Sa main échappée écrivait ses dernières pensées. Il me dit sans charlatanisme : « Je m'occupe du salut public. » Hier le chirurgien qui l'embauma me fit demander de quelle manière je comptais l'exposer aux regards du peuple dans l'église des Cordeliers. J'ai pensé que son corps, couvert d'une lèpre causée par son sang brûlé, ne pouvait être découvert ; mais j'ai cru qu'il serait intéressant de l'offrir dans l'attitude où nous l'avions trouvé la veille. »

(1) La maison de Marat portait le n° 20 de la rue des Cordeliers, qui depuis a pris le nom de rue de l'Ecole de Médecine.

rine Évrard, refusèrent l'entrée de l'appartement, malgré les vives instances de Charlotte de Corday. Marat entendant qu'il était question de la même personne qui lui avait écrit une lettre, donna ordre de la laisser entrer.

Il commença par l'interroger sur ce qui se passait à Caen; ensuite il lui demanda les noms des députés réfugiés dans cette ville, et ceux des administrateurs des départements du Calvados et de l'Eure, qui se trouvaient alors réunis dans la ville d'Evreux. Quand il eut écrit ces noms sur ses listes de proscription, il dit avec cette voix rauque et sépulcrale qui ajoutait plus d'horreur encore à sa figure sinistre et à ses féroces expressions : « D'ici à peu de jours je les ferai guillotiner à Paris. » Cette menace décida de son sort.

A ces mots, Charlotte de Corday tire de son sein le couteau à gaîne qu'elle avait acheté au Palais-Royal et l'enfonce tout entier dans le cœur de Marat. Le coup était si bien assuré, et la blessure si grave, qu'il ne put proférer que ces paroles : « A moi, ma chère amie ! à moi ! »

Aux cris du moribond, les femmes de la maison et Laurent Basse, qui pliait les feuilles de Marat

se précipitent dans la chambre. Charlotte n'avait pas essayé de fuir : elle se tenait debout près de la fenêtre. Basse se précipite sur elle et la renverse à coups de chaise. A ce bruit et aux cris des femmes, les autres habitants de la maison et les voisins accoururent : quelques gardes nationaux du poste du Théâtre-Français, avertis par la rumeur publique, ne tardèrent pas à arriver . . . . . .

. . . . . .

Le jugement fut prononcé le mercredi 17, et ce fut l'affaire d'une demi-heure, tant était expéditif le tribunal que présidait Montané, et dont Fouquier-Tainville était accusateur public.

Comme on s'y attendait, la déclaration du jury fut unanime pour la condamnation; et le président, au nom du tribunal, prononça la peine de mort contre Marie-Charlotte Corday, et la confiscation de ses biens au profit de la république. Ensuite il lui demanda si elle désirait parler sur l'application de la loi : elle ne daigna pas répondre. Elle se fit conduire par les gendarmes auprès de son défenseur, et lui adressant la parole avec autant de dignité que de douceur et de grace, elle lui dit : « Monsieur, vous m'avez défendue

d'une manière délicate et généreuse ; c'était la seule qui pût me convenir : je vous en remercie. Elle m'a fait avoir pour vous une estime dont je veux vous donner une preuve. Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués : je dois quelque chose à la prison, je vous charge d'acquitter cette dette. »

Aussitôt après ces paroles, reconduite à la Conciergerie, d'où elle ne sortit plus que pour aller à l'échafaud, elle reçut la visite d'un prêtre qui lui offrit ses secours religieux ; elle le refusa avec douceur, et l'éconduisit poliment en ces termes : « Remerciez de leur attention pour moi les personnes qui vous ont envoyé ; mais je n'ai pas besoin de votre ministère. »

Lorsque le bourreau entra dans la prison pour conduire la victime au supplice, il la trouva écrivant tranquillement une lettre qu'elle demanda la permission de terminer et de cacheter. Un orage violent éclata au moment de l'exécution, qui eut lieu vers sept heures du soir. Revêtue de la chemise rouge que la loi infligeait aux assassins, Charlotte parcourut sur le char de mort l'intervalle qui la séparait de la Conciergerie à la

place de la Révolution. Elle traversa les flots d'une populace sanguinaire qui la huait et l'injuriait. Fière et modeste, plus belle que jamais, sublime de résignation et de gloire, et jouissant déjà de son immortalité, heureuse d'ignorer l'échauffourée de Brécourt, et par conséquent croyant à la prochaine répression des anarchistes, elle prit en pitié ce peuple frappé d'aveuglement, et s'avança vers la mort sans faiblesse. Un journal de cette époque (*le Républicain français* du 18 juillet) eut le courage de s'exprimer ainsi : « L'approche du supplice ne l'a point ébranlée ; même sur l'échafaud, son visage était serein et ses joues avaient le coloris ordinaire (1). »

(1) M. Beaulieu dit dans la *Biographie universelle*, art. Corday (Charlotte) : « La fière républicaine... entendit son arrêt de mort avec calme ; ses traits n'éprouvèrent pas la moindre altération : enfin cette force de caractère, presque surnaturelle, se montra avec la même énergie au milieu des huées de la populace rassemblée sur le chemin du supplice. Sa belle et noble figure était animée des couleurs les plus vives et les plus naturelles ; elle inspirait à la fois de l'intérêt, de l'étonnement et de la terreur. Lorsque l'exécuteur lui enleva une partie de ses vêtements, le sentiment de la pudeur offensée s'exprima dans ses traits : la perte de la vie qu'on allait lui ravir à l'instant même était ce qui paraissait l'occuper le moins. »

Aussitôt après l'exécution, quand le valet de Samson (1) présenta la tête au peuple, et que ce misérable eut l'atrocité d'y appliquer un soufflet, on crut s'apercevoir que les joues de la victime se couvrirent d'une rougeur prononcée que l'on attribua au ressentiment pudique de l'affront qu'elle subissait.

(1) A cette époque, le bourreau de Paris s'appelait Samson. Le valet qui exécuta mademoiselle de Corday avait nom Le Gros.

ACTE DE NAISSANCE DE MADEMOISELLE DE CORDAY.

De l'un des registres de naissances, sépultures et mariages de la commune des Ligneries, déposé au tribunal de première instance d'Argentan (Orne), a été extrait ce qui suit :

Le vingt-huit juillet mil sept cent soixante-huit, par nous soussigné curé, a été baptisée Marie-Anne-Charlotte, née d'hier du légitime mariage de messire Jacques-François de Corday, écuyer, sieur d'Armont, et de noble dame Marie-Charlotte-Jacqueline de Gautier, son épouse; le parrain messire Jean-Baptiste-Alexis de Gautier, écuyer, seigneur de Ménival; la marraine noble dame Françoise-Marie-Anne Le Vaillant de Corday : le père présent, qui ont signé.

Le registre signé : CORDAY D'ARMONT, Le Vaillant de Corday, Gautier de Ménival et J.-L. Pollard, curé des Ligneries.

Le présent extrait délivré conforme au registre par nous greffier soussigné.

Signé DUFRESNE.

Certifié exact et conforme par nous procureur du roi soussigné. A Argentan, le 19 avril 1857.

Signé C. DE SÈZE.

N° II.

GÉNÉALOGIE DE CHARLOTTE DE CORDAY.

Pierre CORNEILLE, père du grand Corneille.
Marthe Pesant, sa femme.

1. Le grand Corneille. 2. Thomas Corneille. 3. MARIE CORNEILLE épouse en secondes noces JACQUES DE FARCY, trésorier de France à Alençon.

4. Marthe Corneille épouse F. Le Bouyer :
Leur fils : Bernard Le Bouyer de Fontenelle.

Marie de Farcy.

FRANÇOISE DE FARCY épouse ADRIEN DE CORDAY.
Leur fils, JACQUES-ADRIEN DE CORDAY, épouse Marie de Belleau de La Motte.

4 fils, dont le 3e, JACQUES-FRANÇOIS DE CORDAY D'ARMONT, épouse Jacqueline-Charlotte-Marie de Gauthier des Authieux.

4 filles.

2 fils.

3 filles, dont la seconde :
MARIE-ANNE-CHARLOTTE DE CORDAY D'ARMONT, née le 27 juillet 1768, guillotinée à Paris le 17 juillet 1793.

BARBAROUX.

Barbaroux (Charles-Jean-Marie), né à Marseille, avocat, homme de lettres, député des Bouches-du-Rhône, âgé de vingt-six ans, mort sur l'échafaud à Bordeaux, le 25 juin 1794, après s'être frappé inutilement de deux coups de pistolet. C'était un des membres les plus jeunes et les plus éloquents de la Convention. Sa force et sa beauté en faisaient une espèce de héros épique. (CHARLES NODIER.)

Voici le portrait que Mme Roland trace de Barbaroux :

« Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneraient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave, avec la vivacité d'un jeune Marseillais, était destiné à devenir un homme de mérite et un citoyen aussi utile qu'éclairé. Amoureux de l'indépendance, fier de la Révolution, déjà nourri de connaissances, capable d'une longue attention, avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire, c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudrait s'attacher et qui devait fleurir avec éclat dans une république heureuse. Mais qui oserait prévoir jusqu'à quel point l'injustice prématurée, la proscription, le malheur peuvent comprimer une telle ame

et flétrir ses belles qualités ! les succès modérés auraient soutenu Barbaroux dans la carrière, parce qu'il aime la réputation et qu'il a toutes les facultés nécessaires pour s'en faire une très honorable. Mais l'amour du plaisir est à côté; s'il prend une fois la place de la gloire, à la suite du dépit, des obstacles ou du dégoût des revers, il affaissera une trempe excellente et lui fera trahir sa noble destination.

« Lors du premier ministère de Roland, j'eus occasion de voir plusieurs lettres de Barbaroux adressées plutôt à l'homme qu'au ministre, et qui avaient pour objet de lui faire juger la méthode qu'il convenait d'employer pour conserver dans la bonne voie des esprits ardents et faciles à s'irriter comme ceux des Bouches-du-Rhône.

« Roland, strict observateur de la loi, et sévère comme elle, ne savait parler qu'un langage lorsqu'il était chargé de son exécution. Les administrateurs s'étaient un peu égarés, le ministre les avait tancés avec vigueur, ils s'étaient aigris; ce fut alors que Barbaroux écrivit à Roland pour rendre hommage à la pureté d'intention de ses compatriotes, excuser leurs erreurs et faire sentir à Roland qu'un mode plus doux les ramènerait plus tôt et plus sûrement à la subordina-

tion nécessaire. Ces lettres étaient dictées par le meilleur esprit et avec une prudence consommée ; lorsque je vis leur auteur, je fus étonnée de sa jeunesse. Elles eurent l'effet qui était immanquable sur un homme juste qui voulait le bien. Roland relâcha de son autorité, prit un ton plus fraternel qu'administratif, ramena les Marseillais et estima Barbaroux. Nous le vîmes davantage après la sortie du ministère. Son caractère ouvert, son ardent patriotisme, nous inspirèrent de la confiance ; ce fut alors que raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du despotisme pour le Nord, nous formions le projet conditionnel d'une république dans le Midi. « Ce sera notre pis-aller, disait en souriant Barbaroux, mais les Marseillais qui sont ici nous dispenseront d'y recourir. » Nous jugions par ce discours et quelques autres semblables qu'il se préparait une insurrection. Mais la confiance ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage. Dans les derniers jours de juillet, Barbaroux cessa presque ses visites et nous dit à la dernière, qu'il ne fallait pas juger de ses sentiments à notre égard par le premier aperçu de son absence, qu'elle avait pour objet de ne pas nous compromettre. Il repartit pour Marseille

après le dix (1) et revint député à la Convention; il y a fait son devoir en homme de courage; plusieurs de ses discours écrits montrent une excellente logique et des connaissances dans la partie administrative du commerce; celui sur les subsistances est, après l'ouvrage de Creuzé-Latouche, ce qu'il y a de meilleur en ce genre; mais il aurait à travailler pour devenir orateur.

Barbaroux, affectueux et vif, s'est attaché à Buzot, sensible et délicat. Je les appelais Nysus et Euryale. Puissent-ils avoir un meilleur sort que ces deux amis! »

Nous trouvons dans les mémoires de Barbaroux le morceau suivant adressé à son fils et où se peint le profond découragement où il était tombé :

« Il faut servir nos semblables par l'exemple de nos vertus; s'ils souffrent, il faut les secourir. Mais vouloir conduire à la liberté un peuple sans mœurs qui blasphême Dieu et adore Marat, c'est la plus absurde folie. Cette populace n'est pas plus faite pour

(1) Barbaroux, dans ses Mémoires, se déclare un des principaux auteurs du 10 août. Après avoir été un des premiers fondateurs de la république, il fut bientôt proscrit en son nom.

un gouvernement philosophique, que les lazzaroni de Naples et les anthropophages de l'Amérique. Dresse un autel à la liberté dans ta maison, sois homme de bien, laboure la terre qui te nourrira, étudie un peu les sciences qui t'élèveront vers Dieu, et partage ton pain avec les enfants de mes malheureux amis égorgés par les nouveaux tyrans. Voilà tous mes préceptes, mon fils ! »

GUADET.

Guadet (Marguerite-Elie), né à Saint-Emilion, avocat, député de la Gironde, âgé de 35 ans, mort sur l'échafaud à Bordeaux le 17 juillet 1794, avec la plus grande partie de sa famille. Guadet fut le rival d'éloquence de Vergniaud et de Gensonné, dont ne cessa pas d'être l'ami. Quelques-uns de ses mouvements oratoires l'emportent même en véhémence tribunitienne sur tout ce qui s'est conservé de plus remarquable dans ce genre chez les anciens et chez les modernes. CHARLES NODIER.

Voici maintenant le portrait que Mme Roland nous a laissé de Guadet et de Gensonné :

« Guadet et Gensonné s'aiment peut-être parce

qu'ils ne se ressemblent pas; le second est aussi froid que le premier est impétueux; mais les éclats de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son ame. La nature a fait Guadet orateur; Gensonné s'est fait logicien; celui-ci perd souvent à délibérer le temps qu'il faudrait employer à agir; l'autre dissipe en mouvements heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devrait être quelquefois concentrée et toujours plus soutenue pour produire un effet durable. Guadet a eu des instants brillants dans les deux assemblées législatives et conventionnelles; ils étaient dus à l'empire de l'honnêteté secondée par le talent; mais trop sensible pour lutter longtemps sans fatigue, il a mérité la haine des méchants sans être pour eux fort à craindre; et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisaient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion, qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours dans l'affaire du roi est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise

une apparente froideur, et que les *Enfants de la Montagne* ne lui pardonneront jamais.

« Tous deux tendres époux, bons pères, excellents citoyens, hommes vertueux, sincères républicains, ils n'ont succombé sous l'accusation de conspirateurs, que pour n'avoir pas su même se coaliser en faveur de la bonne cause, la seule pour laquelle ils ont combattu et méritaient d'exister. »

LOUVET.

Proscrit au 31 mai, mis hors de la loi après s'être réuni dans le Calvados à ses collègues, errant en France sous divers déguisements, redevable de la vie au dévoûment et à la présence d'esprit de sa femme, il fut rappelé à la Convention après la révolution du 9 thermidor ; il y défendit la mémoire de ses amis qui n'étaient plus. Nommé au conseil des Cinq Cents, il soutint à la tribune et dans les journaux la cause à laquelle il resta toujours fidèle. Ses forces, qui ne répondaient pas à son courage, se trouvaient épuisées par de cruelles épreuves ; il mourut en 1797, quelque temps avant le 18 fructidor. Ses Mémoires souvent cités dans nos notes offrent un

des plus intéressants tableaux de la lutte d'un homme contre l'infortune et la proscription.

Mme Roland nous a laissé de Louvet le portrait suivant :

«Louvet, que j'ai connu durant le premier ministère de Roland et dont je recherchais toujours l'agréable société, pourrait bien quelquefois, comme philosophe, payer l'intérêt de sa mauvaise mine : petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire qui ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Les gens de lettres et les personnes de goût connaissent ses jolis romans où les graces de l'imagination s'allient à la légèreté du style, au ton de la philosophie, au sel de la critique. La politique lui doit des ouvrages plus graves dont les principes et la manière déposent également en faveur de son ame et de ses talents. Il a prouvé que sa main habile pouvait alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire, et lancer les foudres de l'éloquence. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bon-

homie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Graces et souper avec Bachaumont.

« Sa *Catilinaire ou Robespierride* méritait d'être prononcée dans un sénat qui eût la force de faire justice; sa *Conspiration du* 10 *mars* est un second morceau pour l'histoire du temps; sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiche et d'instruction quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous et le pénétrer par des affections heureuses qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes dont le style grossier, les sales expressions, répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égoût: œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct au point que les tranquilles Parisiens dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes

prétoriennes qui vendaient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur.

« Ecartons ces tristes images et rappelons les esprits aux observations sur le *Rapport de Saint-Just* (par Louvet) imprimé à Caen le 13 juillet. J'y ai reconnu le style, la finesse et la gaîté de Louvet : c'est la raison en déshabillé, se jouant avec le ridicule, sans perdre de sa force ni de sa dignité. »

BUZOT.

Buzot (François-Nicolas-Léonard) né à Évreux, avocat, député de l'Eure, âgé de 33 ans. Mis en accusation le 2 juin, Buzot s'échappa et rejoignit plusieurs de ses collègues à Évreux; il partagea leur fuite et leurs malheurs : après la défaite de la petite armée de Wimpfen, il erra longtemps au milieu des bois et des rochers avec Pétion, et, suivant toute apparence, le poison termina leurs jours. Dans l'été de 1794, on retrouva leurs corps à demi-dévorés par les loups dans un champ des environs de Saint-Émilion.

Nous donnons ici les portraits de Buzot et de Pétion, tracés par madame Roland.

« Buzot, d'un caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage, sensible, ardent, mélancolique et paresseux, il doit quelquefois se porter aux extrêmes. Passionné contemplateur de la nature, nourrissant son imagination de tous les charmes qu'elle peut offrir et son ame des principes de la plus touchante philosophie, il paraît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique ; il oublierait l'univers dans la douceur des vertus privées avec un cœur digne du sien ; mais jeté dans la vie publique, il ne connaît que les règles de l'austère équité et les défend à tout prix. Facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur et ne sait jamais composer avec le crime. Ami de l'humanité, susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses, il chérit son espèce et sait se dévouer en républicain; mais juge sévère des individus, difficile dans les objets de son estime, il ne l'accorde qu'à fort peu de gens. Cette réserve jointe à l'énergique liberté avec laquelle il s'exprime, l'a fait accuser de hauteur et lui a donné des ennemis. La médiocrité ne pardonne guère au mérite, mais le vice hait et poursuit la vertu courageuse qui lui déclare la guerre. Buzot est l'homme le plus doux

de la terre pour ses amis, et le plus rude adversaire des fripons; jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens : il justifia l'une et l'autre par son dévoûment à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traite sa pénétration de rêverie, sa chaleur de passion, ses pensées fortes de diatribes, son opposition à tous les genres d'excès de révolte contre la majorité. On l'accusa de royalisme, parce qu'il prétendait que les mœurs étaient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier; de calomnier Paris, parce qu'il abhorrait les massacres de septembre et ne les attribuait qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands; d'aristocratie, parce qu'il voulait appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI; de fédéralisme, parce qu'il réclamait le maintien de l'égalité entre tous les départements et s'élevait contre la tyrannie municipale d'une commune usurpatrice : voilà ses crimes. Il eut aussi des travers : avec une figure noble et une taille élégante, il faisait régner dans son cos-

tume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'honnête homme pour le public et pour soi-même.

Ainsi, lorsque la lie de la nation portait au timon des affaires des hommes qui faisaient consister le patriotisme à flatter le peuple pour le conduire à tout renverser et envahir pour s'accréditer et s'enrichir, à médire des lois pour gouverner, à protéger la licence pour s'assurer l'impunité, à égorger pour affermir leur pouvoir, à jurer, boire et se vêtir en porte-faix pour fraterniser avec leurs pareils, Buzot professait la morale de Socrate et conservait la politesse de Scipion : le scélérat !... aussi l'*intègre* Lacroix, *le sage* Chabot, *le doux* Lindet, le *réservé* Thuriot, le *savant* Duroi, l'*humain* Danton et leurs fidèles imitateurs l'ont déclaré traître à la patrie ; ils ont fait raser sa maison et confisquer ses biens, comme autrefois on bannit Aristide et condamna Phocion. Je m'étonne qu'ils n'aient point décrété qu'on oublierait son nom : c'eût été plus conséquent à leurs vues que de prétendre le conserver avec des épithètes que désavoue l'évidence. On ne peut point effacer de l'histoire la conduite de Buzot dans l'as-

semblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la Convention. Quelle que soit l'altération des opinions dans des journaux peu fidèles, les principes qui les appuient se retrouvent toujours. Buzot improvisait fréquemment, travaillait peu d'ailleurs, mais ne manquait jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté. Son rapport sur la garde départementale dont on a si fort décrié le projet, contient des raisons auxquelles on n'a pas répondu ; celui sur la loi proposée contre les provocateurs au meurtre renferme la plus saine politique et cette philosophie vraie comme la nature, forte comme la raison sur laquelle elle s'appuie ; sa proposition du bannissement des Bourbons développée avec précision, motivée avec justesse, est écrite avec grace et chaleur ; son opinion sur le jugement du roi, nourrie de choses et de raisons, n'a rien du pathos et des divagations auxquels ce sujet a donné lieu à tant de harangueurs ; enfin ses lettres à ses commettants, les 6 et 22 janvier, peignent son ame avec une vérité qui les fera rechercher. Quelques lutteurs de sa force auraient pu donner à la Convention l'impulsion qui lui était nécessaire ; mais les autres hommes à talent

paraissant se ménager comme orateurs pour les grandes occasions, négligeaient trop le combat journalier et ne se méfièrent point assez de la tactique de leurs médiocres adversaires.»

PÉTION.

« Véritable homme de bien et homme bon, il est incapable de faire la moindre chose qui blesse la probité, comme le plus léger tort ou le plus petit chagrin à personne; il peut négliger beaucoup de choses pour lui, et ne saurait exprimer un refus d'obliger qui que ce soit au monde. La sérénité d'une bonne conscience, la douceur d'un caractère facile, la franchise et la gaîté distinguent sa physionomie. Il fut maire prudent, représentant fidèle, mais il est trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages et les conjurer. Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit caractérisent ses opinions et ses écrits, marqués au coin du bon sens plus qu'à ceux du talent. Il est froid orateur et lâche dans son style comme écrivain. Administrateur équitable et bon citoyen, il était fait pour pratiquer les vertus dans une république, et non

pour fonder un gouvernement chez un peuple corrompu qui le regarda durant quelque temps comme son idole, et se réjouit de sa proscription comme de celle d'un ennemi.

« Lors de l'assemblée constituante au temps de la révision, j'étais un jour chez la femme de Buzot, lorsque son mari revint de l'assemblée fort tard, amenant Pétion pour dîner. C'était l'époque où la cour les faisait traiter de factieux et peindre comme des intrigants tout occupés de soulever et d'agiter. Après le repas, Pétion assis sur une large ottomane se mit à jouer avec un jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble couchés l'un sur l'autre. La conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler. « Voyez donc ce factieux, disait Buzot en riant; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous accusent, très agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer. » Cette scène et ce discours se sont fréquemment retracés à ma mémoire depuis ces temps malheureux où l'on accuse Pétion et Buzot comme royalistes avec autant de raison que la cour les accusait alors d'intrigue. Toujours seuls, avec leurs principes, ne

communiquant avec les hommes qui en professaient de semblables, que pour s'entretenir des opinions relatives, ils ont cru qu'il devait suffire de réclamer opiniâtrément la justice, de dire constamment la vérité, de s'immoler ou de s'exposer à tout, plutôt que de les trahir ; et ils sont déclarés traîtres à la patrie ! »

Note B.

(*b*) L'Angleterre a déjà marchandé son honneur.

Louvet raconte dans ses Mémoires, que : « le général Wimpfen, qui était en secret royaliste, et qui commandait toutes les troupes du Calvados, dit un jour aux députés proscrits : « Tenez, je vous parle franchement, je ne vois plus qu'un parti capable de nous procurer sûrement et promptement des hommes, des armes, des munitions, de l'argent, des secours de toute espèce : *c'est de négocier avec l'Angleterre, et moi, j'ai des moyens pour cela, mais il me faut votre autorisation et vos engagements!* Le lecteur peut compter que j'ai bien retenu les expressions mêmes que je souligne ici ; et je lui garantis le sens des phrases précédentes. Je ne sais si l'on se peindra

l'effet que ces paroles produisirent sur mes trop confiants amis. Tous en même temps, saisis d'indignation, sans s'être un instant consultés, se levèrent. La conférence fut à l'instant rompue, quoique le général ne négligeât rien pour essayer de la renouer... »

On trouve le même fait dans les Mémoires de Meillan, p. 81.

Note C.

(*c*) Que faisons-nous ici? nous composons des vers.

Les députés girondins réfugiés à Caen composaient des chants patriotiques; on en a conservé plusieurs de Girey Dupré où, à défaut de poésie, on trouve de nobles sentiments.

Note D.

(*d*) La voici; sur ses pas marche un vieux domestique.

« A l'intendance, où nous logions tous, dit Louvet, s'était présentée pour parler à Barbaroux, une

jeune personne, grande, bien faite, de l'air le plus honnête, et du maintien le plus décent; il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps un mélange de douceur et de fierté qui annonçait bien son ame céleste : elle vint constamment accompagnée d'un domestique, et attendit toujours Barbaroux dans un salon par où quelqu'un de nous passait à chaque instant. Depuis que cette fille a fixé sur elle les regards de l'univers, nous nous sommes mutuellement rappelé toutes les circonstances de ses visites, dont il est clair maintenant qu'une grace sollicitée pour quelques-uns de ses parents n'était que le prétexte. Son véritable motif était sans doute de connaître quelques-uns des fondateurs de cette république pour laquelle elle allait se dévouer; et peut-être elle était bien aise aussi qu'un jour ses traits fussent bien présents à leur mémoire. Ils ne s'effaceront pas de la mienne, ô Charlotte Corday! c'est en vain que tous les dessinateurs *cordeliers* paraîtront conspirer ensemble pour ne donner qu'une copie défigurée de tes charmes : tu seras toujours sans cesse devant nos yeux, fière et douce, décente et belle comme tu nous apparus toujours! ton maintien aura cette dignité

pleine d'assurance, et ton regard ce feu tempéré par la modestie, ce feu dont il brillait lorsque tu nous vins rendre ta dernière visite; la veille du jour où tu partais pour aller frapper un homme dont ils ne feront pas non plus oublier l'horrible difformité, quelques efforts qu'ils tentent pour le représenter moins hideux. »

(*Mémoires de Louvet*, page 115.)

Note E.

(*e*) Yolande de Forbin.

Charlotte de Corday avait été élevée avec mademoiselle de Forbin dans un couvent, à Caen, dont l'abbesse de Belzunce était supérieure. Mademoiselle de Forbin, issue d'une des plus grandes familles provençales alliée avec celle des Belzunce, avait émigré en Suisse. Elle écrivit à Charlotte de retirer quelques papiers importants pour elle au ministère de l'intérieur. Charlotte s'adressa à Barbaroux, député de Provence, pour avoir une lettre de recommandation : ce fut là le prétexte de son voyage à Paris.

Note F.

(*f*) Et des lieux souterrains où fermente sa rage.

Marat se cachait souvent; parfois il s'enfermait dans une cave durant huit jours, c'est là qu'il aimait à écrire son journal; d'autres fois il restait des mois entiers sans paraître à la Convention, mais alors on était sûr qu'il travaillait secrètement le peuple. Un massacre avait-il lieu, une émeute éclatait-elle, Marat reparaissait ce jour-là porté en triomphe par la populace.

Note G.

(*g*) Citoyens, dans huit jours vous me connaîtrez mieux.

« Je lis dans une note que M. Vaultier a bien voulu me communiquer, dit M. Dubois : « Durant l'entretien que Barbaroux eut alors avec Charlotte de Corday, Pétion survint et adressa quelques mots à *la belle aristocrate qui venait voir des républicains.* — « Vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, citoyen Pétion, répondit-elle, un jour vous saurez ce que je suis ! »

Note H.

(*h*) Toujours Judith ! . . . .

Dans plusieurs notices sur Charlotte de Corday, et entre autres dans celle de Gouet de Gironville, on a prétendu qu'avant de quitter Caen elle souligna au crayon, dans une bible laissée dans sa chambre, la mort d'Holopherne par Judith. Sans doute aussi elle avait médité plus d'une fois sur le passage suivant de Montesquieu : « Il y avait un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance. A Rome, surtout depuis l'expulsion des rois, la loi était précise, les exemples reçus ; la république armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment, et l'avouait pour sa défense. Brutus ose bien dire à ses amis que quand son père reviendrait sur la terre, il le tuerait tout de même, et quoique, par la continuation de la tyrannie, cet esprit de liberté se perdît peu à peu, les conjurations, au commencement du règne d'Auguste, renaissaient toujours.

« C'était un amour dominant pour la patrie, qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n'écoutait que lui seul, et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père ! La vertu semblait s'oublier pour se surpasser elle-même ; et l'action qu'on ne pouvait d'abord approuver, parce qu'elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine.

« En effet, le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat ? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte, ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ces crimes ? »

MONTESQUIEU, *Grandeur et Décadence des Romains*. (Chapitre XI.)

Si, en partant de pareils principes, on peut justifier l'assassinat de César, que ne sera-ce pas de l'assassinat de Marat !

Note I.

(*i*) Ils ont des épiciers pillé les magasins.

On trouve dans le *Publiciste de la République*

française, que Marat publia pour faire suite à son *Ami du Peuple*, 25 février 1793 : « Dans tous pays où les droits du peuple ne sont pas de vains titres consignés fastueusement dans une simple déclaration, le pillage de quelques magasins, à la porte desquels on pendrait les accapareurs, mettrait bientôt fin à ces malversations... Les députés du peuple ne sauront-ils donc jamais que bavarder sur ses maux sans en présenter jamais le remède? » Le même jour où parut ce numéro, la populace pilla les magasins des épiciers dans tous les quartiers de Paris.

Note J.

. . . . . (*j*) Ce feu va s'éteindre en fumée.

Hélas! Charlotte disait vrai, le jour même (13 juillet) où elle immolait Marat, l'armée fédéraliste, délaissée par Wimpfen et trahie par Puisaye, éprouvait un échec qui termina la plus généreuse et la plus mal conduite des entreprises, dans la plaine de Brécourt. (Note de M. Louis Dubois.)

Note K.

(*k*) Hier, Samson décoiffa vingt femmes vendéennes.

« Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes pour la plupart, furent assassinées ensemble : je les vois encore ces malheureuses victimes, je les vois étendues dans la cour de la Conciergerie, accablées de la fatigue d'une longue route et dormant sur le pavé. Leurs regards, où ne se peignait aucune intelligence du sort qui les menaçait, ressemblaient à ceux des bœufs entassés dans les marchés, et qui regardent fixement et sans connaissance autour d'eux. Elles furent exécutées toutes peu de jours après leur arrivée. Au moment d'aller au supplice, on arracha du sein d'une de ces infortunées un enfant qu'elle nourrissait, et qui, au moment même, s'abreuvait d'un lait dont le bourreau allait tarir la source. O cris de la douleur maternelle, que vous fûtes aigus! mais vous fûtes sans effet! Quelques femmes sont mortes sur la charrette, et l'on a guillotiné des cadavres. »

(*Mémoires de Riouffe*, page 87.)

Note L.

(*l*) Il demande deux cent soixante mille têtes !

On trouve dans les Mémoires de Barbaroux, dont malheureusement il ne nous reste que quelques chapitres : « En 1788, j'avais fait un cours d'optique sous Marat : je l'ai apprécié comme savant, je dois le faire connaître comme politique. Un de mes écrits sur la rébellion d'Arles tomba dans ses mains ; il m'écrivit pour me complimenter, et m'invita à l'aller voir. Je m'y rendis. Il demeurait alors vis-à-vis le café Richard, dans la rue Saint-Honoré. Je reconnus bien mon maître d'optique, mais quand je l'entendis, je crus qu'il avait perdu la tête. Il me dit sérieusement que les Français n'étaient que de mesquins révolutionnaires, et que lui seul avait des moyens de fonder la liberté. Je voulus pressentir *le grand homme*, je parus avide de ses instructions.— « *Donnez-moi, me dit-il, deux cents Napolitains ar-* « *més de poignards et portant à leur bras gauche un* « *manchon en guise de bouclier, avec eux je parcour-* « *rai la France et je ferai la révolution.* » Tout ce qu'il ajouta fut de la même force : il voulait me

prouver que c'était un calcul très humain d'égorger dans un jour deux cent soixante mille hommes. Sans doute il avait de la prédilection pour ce nombre, car depuis il a toujours demandé deux cent soixante mille têtes : rarement il allait jusqu'à trois cent mille.

(*Mémoires de Barbaroux*, page 57.)

Note M.

Marat (Jean-Paul), né en 1744, dans la principauté de Neuchâtel, de parents calvinistes, étudia la médecine et l'exerça à Paris avant la Révolution. Il portait le titre de médecin des gardes-du-corps du comte d'Artois. Il était petit, n'avait pas cinq pieds de haut; ses traits étaient hideux, et il y avait dans son regard un air de folie. Il avait composé plusieurs ouvrages de physique dans lesquels il attaquait violemment Newton; il eut d'abord très peu de succès dans les assemblées populaires, mais il finit par produire de l'impression sur la multitude par ses dénonciations contre tous ceux qui ne partageaient pas ses fureurs. Il publia le journal l'*Ami du Peuple*, qui fut poursuivi; il ne le continua pas

moins, et après le 10 août il fut nommé député à la Convention. Il se montra à la tribune aussi ridicule que sanguinaire. Les Girondins voulurent le mettre en accusation; mais ils échouèrent, et par là augmentèrent l'influence de Marat. Sa violence dès lors ne connut plus de bornes. C'est lui qui demanda que Louis XVI fût jugé par appel nominal et que le tableau des votants fût affiché. Il vota la mort et l'exécution dans les vingt-quatre heures. « Massa-« crez, disait-il au peuple, massacrez deux cent « mille partisans de l'ancien régime et réduisez au « quart les membres de la Convention! »

Pendant quelque temps, il fut le moteur des scènes les plus tumultueuses; les députés le huaient, les tribunes l'applaudissaient. Aux approches du 31 mai, Marat signa comme président du club des Jacobins une adresse dans laquelle le peuple était provoqué à l'insurrection et invité en termes formels à massacrer tous les traîtres. La populace ameutée par Marat assiégea la Convention, et comme il l'avait désiré, vingt-deux députés girondins furent proscrits. Ce fut là le terme de ses basses menées : il fut assassiné le 13 juillet 1793.

(Extrait de la *Biographie universelle.*)

Note N.

(*n*) Je vous laisse à payer mes dettes de prison.

On s'empara de 290 fr. en assignats, que Charlotte de Corday portait sur elle, c'est pourquoi elle n'avait pas, le jour de sa condamnation, de quoi payer les 36 f. qu'elle devait au concierge de l'Abbaye, et dont elle chargea son défenseur, M. Chauveau - Lagarde, qui s'empressa de les acquitter le lendemain. Gouet de Gironville, déjà cité, rapporte, page 130, l'anecdote suivante qui prouverait, s'il était nécessaire de le faire, que l'héroïne ne cessa de conserver sa présence d'esprit et même sa gaîté. « Chabot voulait se réserver sa montre. — « Laissez-la-moi, lui dit-elle ; « oubliez-vous que les capucins font vœu de pau- « vreté ? » Les 150 francs en argent se composaient de 25 écus de 6 livres ; les 140 francs, en papier-monnaie, consistaient en un assignat de cent francs et quatre de dix francs chaque. La montre d'or portait le nom de Dubosq, horloger à Caen. On trouva encore sur mademoiselle de Corday la clé de sa malle, un dé à coudre en argent, un peloton de fil blanc, et la gaîne, façon de chagrin, du couteau

qu'elle avait payé quarante sous. Ce dernier objet était dans son sein, ainsi que deux papiers attachés ensemble avec une épingle : l'un était son extrait de baptême, l'autre un projet manuscrit d'Adresse aux Français.

(Note de M. Louis Dubois.)

Voici maintenant comment le défenseur de Charlotte raconte son procès :

NOTE SUR LE PROCÈS

ET LA CONDAMNATION DE CHARLOTTE CORDAY

AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE,

Par CHAUVEAU-LAGARDE.

Lorsque Charlotte de Corday fut amenée au tribunal, et qu'on l'eut fait asseoir sur le banc des accusés, le président, après les premières questions d'usage, lui ayant demandé si elle avait un défenseur, elle répondit qu'elle avait choisi un ami, mais que, n'en ayant point entendu parler depuis, il n'avait pas apparemment eu le courage d'accepter sa défense.

Alors le président m'ayant aperçu dans la salle, où je me trouvais par hasard pour d'autres affaires, dit à l'accusée : « Le tribunal vous nomme d'office « pour défenseur le citoyen Chauveau-Lagarde. »

Je montai près d'elle à ma place.

Ne me connaissant pas, elle jeta sur moi quelques regards d'inquiétude, comme si elle eût craint que je n'entreprisse une justification qu'elle aurait infailliblement désavouée.

Aussitôt les débats commencèrent et furent terminés en moins d'une demi-heure.

Aucun peintre, du moins à ma connaissance, ne nous a retracé fidèlement la ressemblance de cette femme extraordinaire. On a bien pu rendre sa stature assez forte et pourtant légère, ses longs cheveux négligemment épars sur ses épaules, ses yeux ombragés par de grandes paupières, et la forme ovale de son visage; mais il n'eût pas été possible à l'art de peindre sa grande ame, respirant tout entière dans sa physionomie.

Il en est de même des débats de son procès. Il eût été facile de copier, comme je vais le faire, ses paroles littérales; mais les journaux d'alors ne l'auraient

pas osé. D'ailleurs, il est une chose qu'il eût fallu renoncer à peindre, et c'est précisément ce qui m'a fait l'impression la plus profonde : je veux dire l'accent de sa voix presque enfantine, qui se trouvait toujours en harmonie avec la simplicité de ses dehors et l'imperturbable sérénité de son visage, mais qui semblait néanmoins s'accorder si peu avec les pensées et les sentiments qu'elle exprimait.

Il ne faut pas non plus essayer de donner une juste idée de l'effet qu'elle me parut produire sur les jurés, les juges et la foule immense du peuple qui remplissaient l'enceinte du palais : ils avaient l'air de la prendre elle-même pour un juge qui les aurait tous appelés à son tribunal suprême. En un mot, cette partie morale des débats est à son procès ce que sa physionomie était à sa figure. C'est une chose qu'on peut sentir, mais qu'il est impossible d'exprimer.

Je me borne donc à répéter littéralement, et sans aucune réflexion, les principales questions qui lui ont été faites, ainsi que ses réponses : l'histoire y trouvera peut-être les premiers traits d'un tableau que je n'ai ni la force, ni la volonté d'entreprendre.

Après qu'elle eut rendu compte du projet qu'elle

avait conçu, depuis deux mois, de tuer Marat dans le sein même de l'assemblée : « J'aurais voulu, » dit-elle, « l'immoler sur la cime de la Montagne. »

Elle ajouta que, si elle eût cru pouvoir réussir de cette manière, elle l'aurait préférée à toute autre. « J'étais bien sûre alors, « dit-elle, » de devenir à « l'instant victime de la fureur du peuple; et c'est « ce que je désirais. On me croyait à Londres; « mon nom eût été ignoré.

Ensuite elle expliqua comment elle avait préféré s'introduire chez Marat, et par quels moyens elle y était parvenue, en lui écrivant deux lettres où elle disait avoir besoin de lui parler de la part de ses amis; et, sur l'observation qui lui fut faite que ce moyen tenait de la perfidie, « Je conviens, » répondit-elle, « que ce moyen n'était pas digne de moi, « mais ils sont tous bons pour sauver son pays. D'ail- « leurs, j'ai dû paraître l'estimer pour arriver à lui : « un tel homme est soupçonneux. »

Alors s'ouvrit le débat suivant entre elle, le tribunal et les jurés.

D. Qui vous avait donc inspiré tant de haine pour Marat?

R. Je n'avais pas besoin de la haine des autres : j'avais assez de la mienne

D. Mais la pensée de le tuer a dû vous être suggérée par quelqu'un ?

R. On exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même.

D. Que haïssiez-vous donc dans sa personne ?

R. Ses crimes.

D. Qu'entendez-vous par ses crimes ?

R. Les ravages de la France, que je regarde comme son ouvrage.

D. Ce que vous appelez les ravages de la France ne sont pas l'ouvrage de lui seul.

R. Cela peut être ; mais il a dû tout employer pour parvenir à la destruction totale.

D. En lui donnant la mort, qu'espériez-vous?

R. Rendre la paix à mon pays.

D. Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marat ?

R. Celui-là mort..., les autres auront peur, peut-être.

Un huissier étant venu lui présenter le poignard dont elle s'était servie, lui demanda si elle le re-

connaissait. A ce seul instant, l'émotion parut sur son visage ; elle détourna la vue; et, repoussant le poignard avec la main, elle dit d'une voix entrecoupée : « Oui, je le reconnais, je le reconnais ! »

Elle avait trouvé Marat dans son bain, et par conséquent lui avait plongé le couteau dans la gorge perpendiculairement.

L'accusateur public lui fit observer qu'elle ne l'avait sans doute frappé de la sorte que pour ne pas le manquer, dans la crainte de rencontrer une côte si elle l'avait frappé horizontalement, et il ajouta : « Il faut que vous soyez bien exercée à ce crime ! »

R. Oh ! le monstre ! il me prend pour un assassin !

Cette réponse, telle qu'un coup de foudre, termina la séance.

L'accusateur public prit ses conclusions, après quoi le président dit suivant l'usage : « Les débats « sont terminés. Le défenseur a la parole. »

A ces derniers mots, et quand je me fus levé pour parler, on entendit d'abord dans l'assemblée un bruit sourd et confus, comme de stupeur ; et puis ensuite, si l'on peut s'exprimer de la sorte, comme

un silence de mort qui me glaça jusqu'au fond des entrailles.

Pendant que l'accusateur public parlait, les jurés me faisaient dire de garder le silence; et le président de me borner à soutenir que l'accusée était folle. Ils désiraient tous que je l'humiliasse.

Quant à elle, son visage était toujours le même. Seulement elle me regardait de manière à m'annoncer qu'elle ne voulait pas être justifiée. Je ne pouvais d'ailleurs en douter, d'après les débats; et cela était impossible, puisqu'il y avait, indépendamment de ses aveux, la preuve légale d'un homicide avec préméditation.

Cependant, bien décidé à remplir mon devoir, je ne voulais rien dire que ma conscience et l'accusée pussent désavouer; et tout à coup, l'idée me vint de me borner à une seule observation qui, dans une assemblée du peuple ou de législateurs, aurait pu servir d'élément à une défense complète, et je dis : « L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis ; elle en avoue les circonstances affreuses : en un mot, elle avoue tout, et ne cherche pas même à se justifier.

« Voilà, citoyens, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords en présence de la mort même; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un rapport, ne sont pas dans la nature; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main. Et c'est à vous, citoyens jurés, de juger de quel poids cette considération peut être dans la balance de la justice. »

A mesure que je parlais ainsi, un air de satisfaction brillait sur son visage.

Les voix du jury ayant été recueillies, elles furent, comme on peut le croire, toutes unanimes pour la condamnation.

Le président lui prononça son arrêt de mort et la confiscation de ses biens. Il lui demanda ensuite si elle avait à parler sur l'application de la loi. Pour toute réponse, elle se fit conduire à moi par les gendarmes; et, m'adressant la parole avec beaucoup de douceur et de grace : « Monsieur, » me dit-elle, « je « vous remercie bien du courage avec lequel vous « m'avez défendue d'une manière digne de vous et « de moi. Ces messieurs (en parlant des juges, vers

« lesquels elle se retourna) me confisquent mon « bien ; mais je veux vous donner un plus grand « témoignage de ma reconnaissance : je vous prie de « payer pour moi ce que je dois à la prison, et je « compte sur votre générosité (1). »

Elle fut après cela reconduite à la Conciergerie, d'où elle ne sortit que pour aller à l'échafaud ; et, ne l'ayant pas revue depuis, je ne sais que par ouï-dire qu'elle y était allée avec la même tranquillité qu'elle avait montrée dans les débats.

(Inséré dans l'ouvrage intitulé : *les Femmes*, par le vicomte J.-A. de Ségur.)

(Note de Chauveau-Lagarde.)

(1) Ses dettes ne se montaient qu'à 36 liv. assignats, que j'ai payées le lendemain au concierge de l'Abbaye.

Note O.

(*o*) . . . . . On enverra, j'espère,
Ma lettre à Barbaroux et ma lettre à mon père.

Ces deux lettres, dont les originaux se trouvent dans les archives de la Sainte-Chapelle, furent publiées dans le *Moniteur* à l'époque du procès de Charlotte Corday; mais elles subirent alors plusieurs changements et plusieurs suppressions. Pour la première fois nous donnons ici ces deux lettres que nous devons à l'obligeance de M. Louis Dubois, telles qu'elles ont été écrites par Charlotte Corday la veille de sa mort. Les phrases en italique avaient été omises dans les précédentes publications, et tout le reste altéré.

AU CITOYEN BARBAROUX (1),

DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,

RÉFUGIÉ A CAEN, RUE DES CARMES, HOTEL DE L'INTENDANCE.

Aux prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, le second jour de la préparation à la paix.

« Vous avez désiré, Citoyen, le détail de mon voyage ; je ne vous ferai point grace de la moindre anecdote. J'étais avec de bons montagnards que je laissai parler tout leur content ; et leurs propos, aussi sots que leurs personnes étaient désagréables, ne servirent pas peu à m'endormir : je ne me réveillai pour ainsi dire qu'à Paris. Un de nos voyageurs, qui aime sans doute les femmes dormantes, me prit pour la fille d'un de ses anciens amis, me supposa une fortune que je n'ai pas, me donna un nom que je n'avais jamais entendu, et enfin m'offrit sa fortune et sa main. *Quand je fus ennuyée de ses propos :* — « *Nous jouons parfaitement la comédie, lui dis-je, il est malheureux, avec autant de talent, de n'avoir point de spectateurs ; je vais chercher nos compa-*

(1) Rectifié sur l'original des Archives du Royaume.

gnons de voyage pour qu'ils prennent leur part du divertissement. » *Je le laissai de bien mauvaise humeur. La nuit il chanta des chansons plaintives propres à exciter le sommeil. Je le quittai enfin à Paris, refusant de lui donner mon adresse, ni celle de mon père, à qui il voulait me demander; il me quitta de bien mauvaise humeur. J'ignorais que ces messieurs eussent interrogé les voyageurs, et je soutins ne les connaître aucuns, pour ne point leur donner le désagrément de s'expliquer.* Je suivais en cela mon oracle Raynal, qui dit qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. *C'est par les voyageurs qui étaient avec moi qu'ils ont su que je vous connaissais et que j'avais parlé à Du Perret.* Vous connaissez l'ame ferme de Du Perret, il leur a répondu l'exacte vérité. J'ai confirmé sa déposition par la mienne. Il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je craignais, je l'avoue, qu'on ne découvrît que je lui avais parlé : je m'en repentis trop tard. Je voulus le réparer en l'engageant à vous aller retrouver. Il est trop décidé pour se laisser engager. *Sûre de son innocence et de celle de tout le monde, je me décidai à l'exécution de mon projet.* Le croiriez-vous? Fau-

chet est en prison comme mon complice, lui qui ignorait mon existence. Mais on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme. Pardon, ô humains! ce mot déshonore votre espèce. C'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile. Maintenant, vive la paix! Grace au ciel, il n'était pas né Français. Quatre membres se trouvèrent à mon premier interrogatoire. Chabot avait l'air d'un fou. Legendre voulait m'avoir vue le matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé à cet homme; je ne lui crois pas d'assez grands moyens pour être le tyran de son pays, et je ne prétendais pas punir tant de monde. *Tous ceux qui me voyaient pour la première fois prétendaient me connaître depuis longtemps.* Je crois que l'on a imprimé les dernières paroles de Marat: je doute qu'il en ait proféré; mais voilà les dernières qu'il m'a dites. Après avoir écrit vos noms à tous ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Evreux, il me dit pour me consoler, que dans peu de jours il vous

ferait tous guillotiner à Paris. Ces derniers mots décidèrent de son sort (1). Si le département met sa figure vis-à-vis celle de Saint-Fargeau, il pourra faire graver ses paroles en lettres d'or. Je ne vous ferai aucun détail sur ce grand évènement : les journaux vous en parleront. J'avoue que ce qui m'a décidée tout à fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez comme j'en étais charmée, et je me promettais bien de faire repentir Pétion des soupçons qu'il manifesta sur mes sentiments. — Est-ce que vous seriez fâchée s'ils ne partaient pas, me dit-il?— Enfin donc, j'ai considéré que, tant de braves gens venant pour avoir la tête d'un seul homme qu'ils auraient manqué, ou qui aurait entraîné dans sa perte beaucoup de bons citoyens, il ne méritait pas tant d'honneur : il suffisait de la main d'une femme. J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour l'attirer à me recevoir. Tous les moyens sont bons dans une telle circonstance. Je comptais, en partant de Caen, le sacrifier sur la cime de sa Mon-

(1) A la lecture de ces mots, l'accusée semblait encore ressentir une certaine satisfaction. *(Note du Bulletin.)*

tagne, mais il n'allait plus à la Convention. *Je voudrais avoir conservé votre lettre : on aurait mieux connu que je n'avais pas de complice; enfin cela s'éclaircira. Nous sommes si bons républicains à Paris, que* l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour sauver son pays. Je m'attendais bien à mourir dans l'instant : des hommes courageux et vraiment au-dessus de tout éloge m'ont préservée de la fureur bien excusable des malheureux que j'avais faits. Comme j'étais vraiment de sang-froid, je souffris des cris de quelques femmes; mais qui sauve la patrie ne s'aperçoit point de ce qu'il en coûte. Puisse la paix s'établir aussitôt que je la désire! Voilà un grand préliminaire; sans cela nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis *délicieusement* de la paix depuis deux jours : le bonheur de mon pays fait le mien; *il n'est point de dévoûment dont on ne retire plus de jouissance qu'il n'en coûte à s'y décider.* Je ne doute pas que l'on ne tourmente un peu mon père, qui a déjà bien assez de ma perte pour l'affliger. *Si l'on y trouve mes lettres, la plupart sont vos portraits; s'il s'y trouvait*

quelques plaisanteries sur votre compte, je vous prie de me les passer : je suivais la légèreté de mon caractère. Dans ma dernière lettre, je lui faisais croire que, redoutant les horreurs de la guerre civile, je me retirais en Angleterre. Alors mon projet était de garder l'incognito, de tuer Marat publiquement, et, mourant aussitôt, laisser les Parisiens chercher inutilement mon nom. Je prie, Citoyen, vous et vos collègues, de prendre la défense de mes parents et amis si on les inquiète. *Je ne dis rien à mes chers amis aristocrates :* je conserve leur souvenir dans mon cœur. Je n'ai jamais haï qu'un seul être *et j'ai fait voir avec quelle violence ; mais il en est mille que j'aime encore plus que je ne le haïssais. Une imagination vive, un cœur sensible promettent une vie bien orageuse ; je prie ceux qui me regretteraient de le considérer,* et ils se réjouiront de me voir jouir du repos dans les Champs-Elysées avec Brutus et quelques anciens. Pour les modernes, il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays ; presque tout est égoïsme. *Quel triste peuple pour former une république! Il faut du moins fonder la paix, et le gouvernement viendra comme il pourra :*

du moins ce ne sera pas la Montagne qui régnera, si l'on m'en croit. Je suis on ne peut mieux dans ma prison : les concierges sont les meilleures gens possibles; on m'a donné des gendarmes pour me préserver de l'ennui. J'ai trouvé cela fort bien pour le jour, et fort mal pour la nuit. Je me suis plainte de cette indécence; le comité n'a pas jugé à propos d'y faire attention. Je crois que c'est de l'invention de Chabot : il n'y a qu'un capucin qui puisse avoir ces idées (1). *Je passe mon temps à écrire des chansons : je donne le dernier couplet de celle de Valady à tous ceux qui le veulent. Je promets à tous les Parisiens que nous ne prenons les armes que contre l'anarchie : ce qui est exactement vrai* (2).

« Ici l'on m'a transférée à la Conciergerie, et ces messieurs du grand jury m'ont promis de vous envoyer ma lettre. Je continue donc. J'ai prêté (3) un long interrogatoire; je vous prie de vous le procurer, s'il est rendu public. J'avais une adresse sur moi, lors

(1) Ici l'accusée ne put s'empêcher de rire, lorsque l'accusateur public en fit lecture. (Note du Bulletin).

(2) Cette lettre paraît avoir été écrite jusqu'ici le 15 juillet. Les 2 tiers de la 7e page et la suivante sont blanches. Corday d'Armont a continué sur la 9e page lorsqu'elle a été à la Conciergerie. *(Id.)*

(3) C'est le mot du texte.

de mon arrestation : *aux Amis de la Paix*. Je ne puis vous l'envoyer. J'en demanderais la publication, je crois, bien en vain. J'avais eu une idée hier au soir de faire hommage de mon portrait au département du Calvados ; mais le Comité de Salut public, à qui je l'avais demandé (1), ne m'a point répondu, et maintenant il est trop tard. Je vous prie, Citoyen, de faire part de ma lettre au citoyen Bougon, procureur-syndic du département. Je ne la lui adresse pas pour plusieurs raisons : d'abord je ne suis pas sûre que dans ce moment il soit à Evreux ; je crains de plus qu'étant naturellement sensible, il ne soit affligé de ma mort. Je le crois cependant assez bon citoyen pour se consoler par l'espoir de la paix. Je sais combien il la désire, et j'espère qu'en la facilitant j'ai rempli ses vœux. Si quelques amis demandaient communication de cette lettre, je vous prie de ne la refuser à personne. Il faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le mien sur la Montagne : c'est Gustave Doulcet. J'imagine qu'il refusera cet honneur, cela ne lui donnait cependant guère d'ouvrage ; j'ai pensé demander Robespierre ou Chabot. Je demanderai à disposer du reste de mon argent, et alors je

(1) Voir le fac-simile de la lettre de Charlotte Corday, page 106.

l'offre aux femmes et enfants des braves habitants de Caen, partis pour délivrer Paris. Il est bien étonnant que le peuple m'ait laissé conduire de l'Abbaye à la Conciergerie : c'est une preuve nouvelle de sa modération. Dites-le à nos bons habitants de Caen : ils se permettent quelquefois de petites insurrections que l'on ne contient pas si facilement. C'est demain à huit heures que l'on me juge; probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. On doit croire à la valeur des habitants du Calvados, puisque les femmes même de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comme se passeront les derniers moments, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai point besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort, car jusqu'à cet instant je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être. J'espère que demain Du Perret et Fauchet seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la Convention dans une tribune. De quoi se mêle-t-il d'y conduire des femmes? Comme député, il ne devait point être aux tribunes ; et comme évêque, il ne devait point être avec des femmes. Ainsi c'est une

petite correction. Mais Du Perret n'a aucun reproche à se faire. Marat n'ira point au Panthéon; il le méritait pourtant bien. Je vous charge de recueillir les pièces propres à faire son oraison funèbre. J'espère que vous n'abandonnerez point l'affaire de madame Forbin. Voici son adresse, s'il est besoin de lui écrire : *Alexandrine Forbin, à Mendresie, par Zurich, en Suisse.* Je vous prie de lui dire que je l'aime de tout mon cœur. Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis; je ne leur demande qu'un prompt oubli : leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen que je crois lui avoir aidé à gagner plus d'une bataille, en facilitant la paix. Adieu, Citoyen, je me recommande au souvenir des *vrais* amis de la paix.

« Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme ceux des rues, avaient l'air de me plaindre. Le malheur rend toujours compatissant : c'est ma dernière réflexion.

» Mardi 16, à huit heures du soir.

CORDAY. »

A MONSIEUR D'ARMONT (1),

RUE DU BEGLE, A ARGENTAN.

Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission. J'ai vengé bien d'innocentes victimes; j'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple, un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran.

Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito; mais j'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez point tourmenté (1). En tous cas, je crois que vous aurez des défenseurs à Caen. *J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet : un tel attentat ne permet nulle défense; c'est pour la forme.*

Adieu, mon cher papa! Je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort. *La cause en est belle.*

J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents.

(1) Le père de mademoiselle de Corday subit à Argentan, le 20 juillet, un interrogatoire dont l'auteur de la *Guerre des Ven-*

N'oubliez pas ce vers de Corneille (1) :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

C'est demain à huit heures qu'on me juge.

Ce 16 juillet. CORDAY.

Note P.

ADAM LUX.

Ce jeune homme n'avait que 27 ans. Il était envoyé de Mayence avec Forster, fils du célèbre voyageur, auprès de la Convention nationale, pour solliciter la réunion de cette ville à la République française. Lux était docteur en philosophie à Mayence.

décns et des Chouans (Paris, 1824, in-8, 4 vol.) donne un extrait, T. I, p. 415 et 416. Charlotte y est désignée comme née aux Ligneries (arrondissement d'Argentan), comme n'ayant demeuré avec son père qu'environ un an depuis douze ans qu'il est veuf. Elle demeurait depuis deux ans à Caen, chez une de ses parentes. M. de Corday déclare qu'il a reçu de sa fille une lettre datée de Caen du mardi matin (sans doute le 9 juillet), annonçant, 1° qu'à son départ de cette ville elle met cette lettre à la poste ; 2° que, lorsqu'il la recevrait, elle ne serait plus en France ; 3° qu'elle ne croyait pas qu'on pût y vivre tranquille de longtemps ; et 4° qu'elle le priait de ne faire aucune recherche, parce que personne ne pouvait savoir encore où elle allait. L. D. B.

(1) C'est le comte d'Essex qui (dans la tragédie de Thomas Corneille, acte IV, sc. 3,) dit ce vers si connu.

L. D. B.

Comme les véritables amis de la liberté, il fut profondément affligé de l'attentat du 31 mai 1793, et publia courageusement deux brochures qui le firent proscrire par les Montagnards. Le 6 novembre 1793, il monta sur l'échafaud en se félicitant tout haut de périr sous la hache qui avait tranché la tête de Charlotte de Corday.

L'une de ses brochures a pour titre : *Avis aux citoyens français*. Elle a été réimprimée à la suite des *Mémoires de madame Roland*, t. II, pag. 469 à 478. Datée du 31 juillet 1793 (jour de l'assassinat de Marat), elle porte pour signature : *Adam Lux, citoyen français*.

L'autre est un éloge de Charlotte de Corday, dans lequel il propose de lui élever une statue avec cette inscription qui n'a rien d'exagéré : PLUS GRANDE QUE BRUTUS.

Madame Roland, qui avait connu Adam Lux en prison, l'appelle un excellent homme. On lit ce qui suit dans un supplément aux *Notices historiques de la Révolution*, imprimé à la suite des écrits de cette femme illustre : « Plein des principes de Rousseau,

il était accouru en France, croyant y trouver tous les hommes prosternés devant les autels de la liberté et de la philosophie. Quand il eut vu de près ceux qui la gouvernaient, et dont la farouche politique commençait à la couvrir de sang et de deuil, il ne put retenir son indignation. Il la fit éclater au milieu des éloges dont il honora le sublime dévoûment de Charlotte Corday. Plongé dans les fers, Adam Lux ne changea ni de sentiments ni de langage... Si la vertu avait voulu se choisir un temple dans le cœur d'un mortel, celui d'Adam Lux aurait obtenu la préférence. » (Note de M. Louis Dubois).

Adam Lux, pénétré d'admiration, fit à la hâte un petit discours sur l'action de Charlotte Corday, et poussa le courage jusqu'à imprimer cette apologie, en proposant d'élever à cette héroïne une statue, avec cette inscription : *Plus grande que Brutus*. Aussitôt, on le jeta à l'Abbaye. En y entrant, il s'écria dans un transport de joie : « Je vais donc mourir

pour Charlotte Corday ! » On lui coupa la tête quelques jours après. (Note de Louvet.)

Voici ce discours d'Adam Lux :

CHARLOTTE CORDAY.

PAR ADAM LUX,

DÉPUTÉ EXTRAORDINAIRE DE MAYENCE.

L'assassinat n'est permis que quand il s'agit d'un homme dangereux pour la liberté, et quand cet homme, s'élevant au-dessus des lois, leur ravit la possibilité de le punir pour ses forfaits. L'assassinat est donc permis, par exemple, pour un général traître à la patrie, qui se trouve au milieu de son armée égarée par lui; d'un magistrat usurpateur, dans telles circonstances où, avec sa tête tombée, l'usurpation doit finir. L'assassinat n'est pas permis quand ces circonstances ne s'y trouvent pas; il n'est pas permis quand l'usurpation, se fondant sur l'anarchie par un pareil acte, ne peut que recevoir des forces nouvelles; car l'anarchie est l'hydre de la fable, une tête coupée en produit trois autres. Voilà pourquoi je désapprouve l'assassinat de Marat. D'ailleurs, même dans des monstres, le caractère

d'un Représentant du Peuple étant d'une nature particulière, exige aussi des considérations particulières. Voici des motifs qui, joints à ceux que je n'allègue pas ici, me font un devoir de déclarer que j'abhorre tout assassinat, et que je ne prêterai jamais mes mains pour l'exécuter. A cette déclaration solennelle, je resterai toujours fidèle avec la même fermeté avec laquelle je rendrai justice à la vertu sublime, une vertu aussi exaltée qu'elle s'élève au-dessus des considérations que je viens de présenter. Commençons par détruire les préjugés du vulgaire, jugeant la valeur des actions selon les évènements, et non selon les intentions des agents. Supposons, par exemple, que les mœurs de Rome fussent déjà aussi dépravées pour donner plus de complices à Manlius, le séducteur du peuple indigent, et soyons sûrs alors que son assassin Servilius Ahala, au lieu de la couronne civique, n'aurait trouvé que l'échafaud. N'oublions pas que sous Tiberius deux historiens devaient mourir pour avoir fait l'éloge de Brutus et Cassius, et que presqu'un siècle devait s'écouler avant qu'on osât faire publiquement et impunément l'éloge de ces tyrannicides. Mettons donc à part les

considérations que les craintifs ont toujours pour la domination actuelle : devançons la période de sa durée, probablement très courte, et anticipons les sentiments qu'aura sur l'action de Charlotte Corday la postérité toujours équitable.

Une fille délicate, bien née, bien faite, bien élevée, animée d'un amour ardent de la patrie en danger, se croit obligée de s'immoler pour la sauver, en ôtant la vie à un homme qu'elle pense être la source des malheurs publics. Elle prend cette résolution le 2 juin, s'y affermit le 7 juillet, quitte son foyer paisible : elle ne se confie à personne ; malgré la chaleur excessive, elle fait un grand voyage à ce dessein : elle arrive, sans appui, sans conseil, sans consolateur. Elle conçut, elle exécuta un projet qui, selon ses espérances, devait sauver la vie à des milliers d'hommes. Elle prévoyait son sort, elle ne pense pas à la suite, elle garde toujours sa fermeté, sa présence d'esprit, sa douceur, depuis le commencement de son emprisonnement, pendant quatre jours, jusqu'à son dernier soupir. Avant sa mort, elle écrit cette fameuse lettre à Barbaroux, lettre dont je suis trop pénétré pour oser en faire l'éloge ; lettre dont il

n'existera jamais de semblable ; lettre qui fera, qui étonnera des héros dans la postérité. Charlotte Corday, ame sublime, fille incomparable ! je ne parlerai point de l'impression que tu feras sur le cœur des autres ; je me bornerai à énoncer les sentiments que tu as fait naître dans mon ame. Le mercredi 17 juillet, jour de son exécution, vers le soir, je fus surpris de ce jugement précipité dont je n'ignorais cependant aucun détail : j'en savais à peu près assez pour conclure que cette personne devait montrer un courage extraordinaire. C'était la seule idée de ce courage qui m'occupait dans la rue Saint-Honoré, en la voyant approcher sur la charrette ; mais quel fut mon étonnement lorsque, outre une intrépidité que j'attendais, je vis cette douceur inaltérable au milieu des hurlements barbares ; ce regard si doux et si pénétrant, ces étincelles vives et humides qui éclataient dans ces beaux yeux, et dans lesquels parlait une ame aussi tendre qu'intrépide : yeux charmants qui auraient dû émouvoir des rochers ! souvenir unique et immortel ! regards d'un ange qui pénétrèrent intimement mon cœur, qui le remplirent d'émotions violentes qui me furent inconnues

jusqu'alors ; émotions dont la douceur égale l'amertume, et dont le sentiment ne s'effacera qu'avec mon dernier soupir ! Pendant deux heures, depuis son départ jusqu'à l'arrivée à l'échafaud, elle garda la même fermeté, la même douceur inexprimables : sur sa charrette, n'ayant ni appui ni consolateur, elle était exposée aux huées continuelles d'une foule indigne du nom d'hommes. Ses regards, toujours les mêmes, semblaient quelquefois parcourir cette multitude, pour chercher s'il n'y avait point un humain.... Elle monta sur l'échafaud.... Elle expira..., et sa grande ame s'éleva au sein des Caton, des Brutus et de peu d'autres, dont elle égale ou surpasse les mérites. Elle s'éleva et laissa à tout homme humain des souvenirs, et à moi, des douleurs et des regrets intarissables. Charlotte! ame céleste, n'étais-tu qu'une mortelle? L'histoire a-t-elle ton semblable? Triomphe, France, triomphe, Caen ! car tu as produit une héroïne dont à Rome ou à Sparte on cherche en vain un semblable exemple. Elle quitta la terre qui n'était plus digne d'elle ; elle passa comme un éclair ; mais, Français, elle nous laissa le souvenir de ses vertus : ce souvenir si aimé et si doux

ne sera jamais perdu pour mon cœur ; il augmente et soutient mon amour pour cette patrie pour laquelle elle voulut mourir. Pour m'encourager à aimer cette patrie dont j'ai l'honneur d'être un fils adoptif, je n'aurai plus besoin désormais de me ressouvenir des Spartiates et des Romains ; car il me suffira de penser continuellement à Charlotte Corday, dont l'héroïsme et les vertus sont au-dessus d'une plume aussi grossière que la mienne, mais dont j'honorerai la mémoire par mes mœurs. La seule idée de cet ange allant à la mort me fera mépriser la puissance de ses bourreaux (1) : son sou-

(1) S'ils veulent aussi me faire l'honneur de la guillotine, qui désormais à mes yeux n'est qu'un autel sur lequel on immole les victimes, et qui, par le sang pur versé le 17 *juillet*, a perdu toute ignominie; s'ils le veulent, dis-je, je les prie, ces bourreaux, de faire donner à ma tête abattue autant de soufflets qu'ils en firent donner à celle de Charlotte; je les prie de faire pareillement applaudir à ce spectacle de tigres par leur populace cannibale. Ah ! Parisiens ! est-ce vous qui restez paisibles pendant qu'on commet dans vos murs autant d'horreurs qu'autrefois on voyait de galanterie?... Tu me pardonneras, sublime Charlotte, s'il m'est impossible de montrer autant de courage et la même douceur qui te

venir suffira pour élever mon ame au-dessus de l'intérêt personnel, pour m'engager à l'obéissance aux lois dont nous attendons le règne; ton souvenir m'engage et m'excite à toutes les vertus républicaines, et par conséqnent à la haine implacable des ennemis de la liberté, des fripons, des anarchistes et des bourreaux. Usurpateurs du 31 mai, vous qui, pour échapper aux supplices mérités par vos forfaits, avez trompé les Parisiens et les Français, je cherchais ici le règne de la douce liberté; mais je trouvai l'oppression du mérite et de la vertu, le triomphe de l'ignorance et du crime! Je suis las de vivre au milieu de tant d'horreurs que vous commettez, et de tant de malheurs que vous préparez à la patrie! Il ne me reste plus que deux espérances : ou, par vos soins, en victime de la liberté, de souffrir, de mourir sur cet échafaud honorable, ou de concourir à faire disparaître vos mensonges, qui sont la véritable source du fédéralisme et de la guerre civile, afin que votre tyrannie finisse avec

distinguaient : je me réjouis de ta supériorité; car n'est-il pas juste que l'objet adoré soit toujours plus élevé et toujours au-dessus de l'adorateur?

l'erreur, et qu'au même lieu de sa mort, l'immortelle Charlotte Corday ait une statue avec cette inscription :

Plus grande que Brutus !

Paris, le 19 juillet 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible. ADAM LUX,
citoyen français.

André Chénier, qui devait mourir sur le même échafaud où périrent Charlotte Corday et Adam Lux, eut le courage de célébrer l'action héroïque de la nièce du grand Corneille. Ces vers sont bien connus, mais peut-être quelques lecteurs aimeront ils à les relire ici :

A CHARLOTTE CORDAY.

ODE

PAR ANDRÉ CHÉNIER.

Quoi ! tandis que partout, ou sincères ou feintes
Des lâches, des pervers les larmes et les plaintes
Consacrent leur Marat parmi les immortels,
Et que, prêtre orgueilleux de cette idole vile,
Des fanges du Parnasse un impudent reptile
Vomit un hymne infame au pied de ses autels,

La Vérité se tait ! Dans sa bouche glacée,
Des liens de la peur sa langue embarrassée
Dérobe un juste hommage aux exploits glorieux !
Vivre est-il donc si doux ? De quel prix est la vie
Quand, sous un joug honteux la pensée asservie,
Tremblante au fond du cœur, se cache à tous les yeux !

Non, non, je ne veux point t'honorer en silence,
Toi qui crus par ta mort ressusciter la France,
Et dévouas tes jours à punir des forfaits.
Le glaive arma ton bras, fille grande et sublime,
Pour faire honte aux dieux, pour réparer leur crime,
Quand d'un homme à ce monstre ils donnèrent les traits.

Le noir serpent, sorti de sa caverne impure,
A donc vu rompre enfin sous ta main ferme et sûre
Le venimeux tissu de ses jours abhorrés !
Aux entrailles du tigre, à ses dents homicides,
Tu vins redemander et les membres livides
Et le sang des humains qu'il avait dévorés.

Son œil mourant t'a vue en ta superbe joie
Féliciter ton bras et contempler ta proie.
Ton regard lui disait : « Va, tyran furieux,
« Va, cours frayer la route aux tyrans tes complices ;
« Te baigner dans le sang fut tes seules délices :
« Baigne-toi dans le tien, et reconnais les dieux ! »

La Grèce, ô fille illustre ! admirant ton courage,
Epuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami ;
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,

Chanteraient Némésis, la tardive déesse
Qui frappe le méchant sur son trône endormi.

Mais la France à la hache abandonne ta tête.
C'est au monstre égorgé qu'on prépare une fête
Parmi ses compagnons, tous dignes de son sort.
Oh ! quel noble dédain fit sourire ta bouche,
Quand un brigand, vengeur de ce brigand farouche,
Crut te faire pâlir aux menaces de mort !

C'est lui qui dut pâlir : et tes juges sinistres
Et notre affreux sénat et ses affreux ministres,
Quand à leur tribunal, sans crainte et sans appui,
Ta douceur, ton langage et simple et magnanime
Leur apprit qu'en effet, tout puissant qu'est le crime,
Qui renonce à la vie est plus puissant que lui.

Longtemps, sous les dehors d'une allégresse aimable,
Dans ses détours profonds ton ame impénétrable
Avait tenu cachés les destins du pervers.
Ainsi dans le secret amassant la tempête
Rit un beau ciel d'azur, qui cependant s'apprête
A foudroyer les monts, à soulever les mers.

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée;
Ton front resta paisible, et ton regard serein.
Calme sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

La vertu seule est libre. Honneur de notre histoire.
Notre immortel opprobre y vit avec ta gloire.
Seule tu fus un homme et vengeas les humains;
Et nous eunuques vils, troupeau lâche et sans ame,
Nous savons répéter quelques plaintes de femme;
Mais le fer pèserait à nos débiles mains.

Un scélérat de moins rampe dans cette fange.
La Vertu t'applaudit; de sa mâle louange
Entends, belle héroïne, entends l'auguste voix.
O Vertu! le poignard seul espoir de la terre,
Est ton arme sacrée, alors que le tonnerre
Laisse régner le crime et te vend à ses lois.

Klopstock aussi, le grand poète allemand, s'émut en apprenant la mort de Charlotte Corday; il fit quelques vers pour consacrer son souvenir. Nous devons la traduction de ce morceau à l'obligeance de madame la baronne de Carlowitz, auteur de l'excellente traduction de la *Messiade,* couronnée par l'Académie française.

LES DEUX TOMBEAUX,

Par Klopstock.

— Quelle est cette tombe?
Et du fond des tertres funèbres une voix répond :

« Cette tombe, noble étranger, est celle de La Roche-
« foucauld (1) ! »

— Et cette autre plus nouvelle encore ?

« C'est celle de Charlotte Corday ! »

— Je vais cueillir des fleurs, puis je reviendrai les effeuiller sur vos tombes, car vous êtes morts pour la patrie !

« Ne cueille rien ! »

— Je vais chercher un saule pleureur, puis je reviendrai le planter ici, afin qu'il ombrage vos tombes, car vous êtes morts pour la patrie !

« Ne plante rien ! Ta douleur, bon étranger, nous
« le voyons dans ton regard, ne connaît pas encore
« la douceur des larmes ; mais dès que tu pourras
« pleurer, oh ! alors reviens près de nos tombes et
« pleure ! Et que tes larmes soient de sang, car
« c'est en vain que nous sommes morts pour la pa-
« trie ! »

(1) Le texte porte : « Quelle est cette tombe? — Étranger, celle de La Rochefoucauld ! » Il paraît que Klopstock a senti combien il serait difficile au lecteur de comprendre le sens du dialogue ; car il a ajouté, par une note, que la voix qui répond *sort du fond des tombeaux*.

FIN DES NOTES SUR CHARLOTTE CORDAY.

LES DERNIÈRES HEURES

DE

MADAME ROLAND.

Tout ce qui manquait à son mari, madame Roland l'avait pour lui, force, habileté, élevation, prévoyance. Madame Roland fut l'âme de la Gironde. C'est autour d'elle que se réunissaient ces hommes brillants et courageux, pour s'entretenir des besoins et des dangers de la patrie ; c'est elle qui excitait ceux qu'elle savait propres à l'action, et poussait à la tribune ceux qu'elle savait éloquents.

(Histoire de la Révolution française. MIGNET, tome 1, page 241.)

La Conciergerie, tenant au Palais de Justice et renfermant à cause de cette proximité les prisonniers destinés au tribunal révolutionnaire, présentait le douloureux spectacle de quelques cents malheureux n'ayant jamais plus de trois ou quatre jours à vivre ; on les y transférait la veille de leur jugement, et ils n'y restaient que le court intervalle qui séparait leur jugement de leur exécution. Là se trouvaient..... madame Roland qui, après avoir fait évader son mari, s'était laissé enfermer sans songer à fuir; les jeunes Riouffe, Girey-Dupré, Bois-Guyon, attachés à la cause des députés proscrits (les Girondins) et traduits de Bordeaux à Paris pour y être jugés conjointement avec eux ; Bailly, qu'on avait arrêté à Melun, l'ex-ministre des finances Clavière, etc., etc.

(Histoire de la Révolution française, par THIERS, tome 5, page 14.)

PERSONNAGES :

MADAME ROLAND.
BAILLY, ancien maire de Paris.
LAMOURETTE, ancien évêque de Lyon.
RIOUFFE, ami des Girondins.
GIREY-DUPRÉ, homme de lettres, ami des Girondins.
BOIS-GUION, ami des Girondins.
CLAVIÈRE, ancien ministre des finances, collègue de Roland.
HENRIETTE CANNET, amie d'enfance de madame Roland.
LA FEMME DU GEOLIER de la Conciergerie (1).

La scène se passe dans une des salles de la Conciergerie dans la nuit du 9 au 10 novembre 1793.

(1) Voir page 257, les notices historiques sur ces divers personnages.

Mme. Roland

Publié par Bouquet et Pétion

Imprimerie de Rougier

[illegible]

MADAME BOLAND.

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME [illegible]

[illegible]

Le malheur à la mort m'a déjà préparée;
Mon ame a tant souffert, mon ame a tant lutté,
Que mourir est pour moi presqu'une volupté (1).
Ce sentiment caché, cet amour qui m'accable (2),
Je l'étouffe en mourant, avant qu'il soit coupable.
Avec sérénité, sans haine, sans remord,
J'interroge mon ame en face de la mort;
Je la sens s'élever au-dessus des orages
Qui troublent ici-bas les plus fermes courages.
Cette ame, aux passions a déjà dit adieu,
Et ses derniers combats s'apaisent devant Dieu!
La terre a disparu, mon épreuve est finie:
Je meurs, et je n'ai pas l'horreur de l'agonie.
Dieu seul est vrai : vers lui je monte sans effort;
Mais le cœur peut fléchir, quoique l'esprit soit fort.
Dans mon ame parfois passe une image amère
Qui change en désespoir ma tendresse de mère :
Je revois mon enfant, et je me sens faiblir;
La mort que j'appelais me fait alors pâlir (3).

(1) Voir la note *A*, page 277.
(2) Voir la note *B*, page 279.
(3) Voir la note *C*, page 286.

Je voudrais, me gardant à tes jeunes années,
Que Dieu n'eût pas sitôt disjoint nos destinées,
Ma fille! seul amour dont mon cœur s'enivra,
Pour toi je voudrais vivre, ô ma douce Eudora (1)!
Avant de nous quitter, ange qui seras femme,
Je voudrais à la vie initier ton ame,
T'enseigner la vertu, la force, le devoir,
Guider les sentiments qui viendront t'émouvoir;
A l'éveil de ton cœur assister et te suivre
Pas à pas dans ce monde où sans moi tu vas vivre.
Demain tu n'auras plus mon appui maternel,
Demain viendra pour moi ce moment solennel
Où du monde à jamais notre ame se sépare...
J'étais calme, et voilà que la douleur m'égare!
Demain de mon amour il faudra te sevrer,
Et quand je pense à toi je ne sais que pleurer!
Mais vivre, oh! non, mon Dieu! vivre, même pour elle,
Pour cette pure enfant, si touchante et si belle,
Je ne le puis.... je sens mes forces succomber!
Vivre au milieu du sang, vivre pour voir tomber

(1) Nom de la fille de Madame Roland, aujourd'hui madame Champagneux.

Sous le fer du bourreau ces têtes vénérées,
Que la liberté sainte elle-même a sacrées !
Vivre, lorsque le crime immolant la vertu
Retient sous la terreur tout courage abattu ;
Vivre quand ma patrie, autrefois noble et fière,
Souffre pour dictateurs Danton et Robespierre,
Lorsque la liberté et l'honneur vont périr :
Lorsque la France meurt, je veux aussi mourir !

SCÈNE II.

MADAME ROLAND, LA FEMME DU GEOLIER.

LA FEMME DU GEÔLIER *tenant à la main une lettre et des fleurs.*

Citoyenne, tu sais qu'en sa miséricorde
Aux condamnés à mort le tribunal accorde
Le droit de recevoir, parmi les détenus,

Ceux qui leur furent chers ou qui les ont connus.
Est-il des prisonniers à la Conciergerie
Que tu désires voir?

MADAME ROLAND.

Oh! laissez, je vous prie,
Laissez entrer tous ceux qui, dans ce triste lieu,
A mes derniers moments, voudront me dire adieu!

LA FEMME DU GEÔLIER.

J'y consens ; de pitié ton sort me paraît digne.
Je viens, en ta faveur, d'oublier ma consigne :
En secret j'ai reçu ce papier et ces fleurs
Qu'une femme pour toi m'a remis toute en pleurs.

MADAME ROLAND.

(*Lisant.*) (*à la femme du geôlier.*)
Henriette! elle ici!... Permettez que je voie
Cette femme qui pleure et vers moi vous envoie.
Elle sait que demain sera mon dernier jour;
Elle est là, me dit-elle, elle attend dans la cour;

Ne la renvoyez pas, et pour dernière grace,
Avant que de mourir, souffrez que je l'embrasse !

LA FEMME DU GEÔLIER.

Tu la verras : malgré des ordres rigoureux,
Je tâche d'adoucir le sort des malheureux.

MADAME ROLAND.

De votre humanité soyez récompensée
Par Celui qui d'en haut lit dans notre pensée !

LA FEMME DU GEÔLIER.

Citoyenne, à revoir !

MADAME ROLAND.

Puis-je espérer ?

LA FEMME DU GEÔLIER.

Ici
Bientôt j'introduirai ton amie.

MADAME ROLAND.

Oh ! merci !

SCÈNE III.

MADAME ROLAND, *seule.*

Henriette, grand cœur, que nul danger n'effraie,
Jusqu'au dernier moment amie ardente et vraie,
Dévouée au malheur, sublime sans effort,
Elle vient, pour me voir, s'exposer à la mort!
Par un pressentiment, au matin de la vie,
Lorsqu'aux plus doux penchants l'ame s'ouvre ravie,
Je l'aimais : l'amitié de nous a fait deux sœurs;
La mort seule aujourd'hui séparera nos cœurs!
(*Elle lit.*)
Ces fleurs qu'elle m'envoie et qu'elle sait que j'aime (1),
Elle a voulu pour moi les cueillir elle-même
Dans ce cloître en ruine, entouré de tombeaux (2),
Où coulèrent nos jours les plus purs, les plus beaux ;
Douce et calme prison où de pieuses femmes
Aux nobles dévoûments préparèrent nos ames.
Ces pâles liserons, par nos soins cultivés,
Dans ce couvent désert elle les a trouvés.

(1) Voir la note *D*, page 288.
(2) Voir la note *E*, page 288.

Comme un doux souvenir j'aspire leur calice ;
Ils seront sur mon cœur au moment du supplice !
Sur mes vêtements blancs dénouons mes cheveux,
Sourions à la mort qui répond à mes vœux.
Avant que l'heure arrive et que ma tête tombe,
Des fleurs de l'amitié parons-nous pour la tombe,
Et que le peuple dise en me voyant mourir :
Radieuse, au martyre elle semble courir !

SCÈNE IV.

MADAME ROLAND, HENRIETTE, (*la femme du geôlier introduit Henriette et se retire.*)

MADAME ROLAND.

Henriette ! (*elles s'embrassent.*)

HENRIETTE.

Hâtons-nous ! viens, ils comptent les heures ;
Et si je ne te sauve, il faudra que tu meures !

MADAME ROLAND.

Laisse-moi toute entière au bonheur de te voir !

HENRIETTE.

Puis-je oublier la mort que tu vas recevoir ?

MADAME ROLAND.

Sur le sort qui m'attend pourquoi verser des larmes ?
Pour moi tu fais revivre un passé plein de charmes.
Oh ! parlons du bonheur des jours évanouis,
De ces rêves si purs que le monde a trahis ;
Parlons des sentiments chers à notre jeunesse !
A mes derniers instants que ce passé renaisse ;
Amie, évoquons-le calme, riant et beau,
Et que j'emporte encor son image au tombeau !

HENRIETTE.

Ainsi, lorsque demain au supplice on te mène,
Je te retrouve encor l'ame forte et sereine ;
Ce courage si fier ne s'est pas abattu,
Et quand la mort arrive, à peine y pènses-tu !

MADAME ROLAND.

A quoi sert de parler d'un sort irrévocable ?
La peur convient au lâche et la plainte au coupable ;
Mais celui qui ne sent ni terreur ni remord
Avec tranquillité doit marcher à la mort.

HENRIETTE.

Non, il doit résister; la résistance honore,
Lorsqu'à servir sa cause on peut prétendre encore.
Toi, de la liberté martyr et défenseur,
Pour la voir triompher tu dois vivre, ma sœur ;
La liberté, livrée aux bras de Robespierre,
Après des nuits de sang trouvera la lumière.
Ceux qui souffrent pour elle et qui l'aiment toujours
Auront part à sa gloire en de plus heureux jours :
Souris à cet espoir, vis, cède à ma tendresse !

MADAME ROLAND.

Tu parles d'avenir quand l'échafaud se dresse !
Ma sœur, je meurs demain.

HENRIETTE.

Non, tu ne mourras pas !

MADAME ROLAND.

Eh ! quelles mains pourraient m'arracher au trépas !
Aurais-tu demandé ma grace à Robespierre ?
Non, tu ne l'as pas fait ; non, ton ame est trop fière !
Du sang des vingt et un l'échafaud fume encor (1) :
Après eux il est beau d'y recevoir la mort.
Comme vous, en chantant l'hymne patriotique,
On me verra mourir, fils de la République,
O mes frères, Vergniaud, Brissot et Gensonné (2),
Et vous, couple touchant, si jeune moissonné,
Ducos, Fonfrède, amis qu'aurait chantés Virgile,
Poétiques tribuns nés dans la même ville !
Demain de l'échafaud que vous avez sacré
Je vais monter aussi le glorieux degré !

(1) Voir la note *F*, page 290.
(2) Voir la note *G*, page 293.

Dans son sang le plus pur quand la France est baignée,
Si l'on m'eût fait l'affront de m'avoir épargnée,
Je t'aurais imitée, ô Charlotte Corday,
Et le même trépas me serait accordé !

HENRIETTE.

Non, ma sœur, je n'ai point sollicité ta grace,
Mais je viens te sauver en mourant à ta place.

MADAME ROLAND.

Que dis tu ?

HENRIETTE.

Que je suis inutile ici-bas,
Que je ne vivrais plus si tu ne vivais pas.
Mais toi, femme honorée et grande citoyenne,
Tu dois vivre, et ma vie assurera la tienne.

MADAME ROLAND.

Héroïque amitié qui brave les tyrans !
Pour moi tu veux mourir !

HENRIETTE.

A mes vœux tu te rends,
N'est-ce pas? Le temps fuit, le supplice s'apprête,
L'aube va ramener la fatale charrette :
Oh! viens, sous mes habits que tu vas revêtir,
Sans soupçon les geôliers te laisseront sortir ;
Passe sans te troubler devant le poste, et marche
Jusqu'au pont Saint-Michel: là, sous la première arche
Une barque t'attend.

MADAME ROLAND.

Quoi ! sitôt nous quitter !

HENRIETTE.

Prends cet or, hâte-toi !

MADAME ROLAND.

Laisse-moi t'écouter!
Chaque mot que tu dis dans mon cœur ému vibre !
Ah! crois-moi, je préfère au bonheur d'être libre
Les sentiments si beaux que j'ai su t'inspirer.
Oh! ne t'éloigne pas, laisse-moi t'admirer!

HENRIETTE.

M'éloigner ? mais c'est toi qui pars, moi je demeure.
Tu ne m'écoutes pas, tu laisses passer l'heure...

MADAME ROLAND.

Qu'elle est belle cette heure où mon ame comprend
Tout ce que vaut ton cœur si dévoué, si grand !

HENRIETTE.

Cette heure, tu la perds !

MADAME ROLAND.

Goûtons-la calme et tendre,
Sans douleur, sans regret.

HENRIETTE.

Je ne veux plus t'entendre.
Viens, oh ! viens, sauve-toi !

MADAME ROLAND.

Fol espoir ! si ton cœur,

Dans ce combat touchant du mien restait vainqueur,
Ne crois pas assurer mon salut par la fuite ;
A l'instant mes bourreaux seraient à ma poursuite.
Quel asile espérer? l'infame dictateur
De chaque citoyen a fait un délateur;
Et comme pour railler ton dévoûment sublime,
Après toi l'échafaud me prendrait pour victime.

HENRIETTE.

Eh bien ! quand la Terreur épouvante Paris,
Fuis, va te réunir aux Girondins proscrits;
Ils t'attendent, suis-les ! Grace au ciel, tous nos frères
Ne dorment pas encor dans les champs funéraires:
Quelques-uns, des bourreaux, ont su tromper les coups:
Louvet, Buzot, Guadet, Pétion, Barbaroux
Vivent encor.

MADAME ROLAND, *tressaillant.*

Il vit, lui le noble jeune homme!

HENRIETTE.

Mais quel nom t'a frappé dans ceux que je te nomme?

MADAME ROLAND.

Tous ;... je les aime tous !... Dis-moi, toujours errants,
N'ont-ils pas rencontré des amis, des parents
Qui les aient recueillis?

HENRIETTE.

Les discordes civiles
Tu le sais, ont chassé la pitié de nos villes.
Craignant la trahison, des lâches, des méchants,
Nos amis fugitifs se cachent dans les champs.
Le guide qui t'attend te mettra sur leur trace ;
N'hésite plus, ma sœur; c'est près d'eux qu'est ta place.
Oh ! pense à ces proscrits heureux de te revoir !
Va leur rendre la foi, va leur rendre l'espoir !

MADAME ROLAND.

Ainsi, ton sacrifice aveugle et magnanime
En voulant me sauver me pousse vers l'abîme

Oh ! laisse-moi mourir, car la mort c'est l'oubli !

HENRIETTE.

Que dis-tu ? Mais d'où vient que ton front a pâli ?
Quel trouble a pénétré dans ton ame si forte ?

MADAME ROLAND.

Ne m'interroge pas ! Demain je serai morte,
Ce cœur s'apaisera !

HENRIETTE.

Mais tu verses des pleurs !
Comme autrefois, ne puis-je adoucir tes douleurs ?

MADAME ROLAND.

Laisse-moi demander un asile à la tombe !

HENRIETTE.

Oh ! ma sœur, c'en est trop; à tes genoux je tombe !
Oh ! ne résiste plus aux cris de l'amitié,
Oh ! vis par dévoûment, par devoir, par pitié !

MADAME ROLAND.

A la sublimité d'une telle prière
Mon ame je le sens doit s'ouvrir tout entière.
Tu le sais, à cet âge où le cœur s'éveillant
Se débat, incertain, dans un rêve brûlant,
Mes inquiets désirs vers Dieu seul semblaient tendre.
J'aimais Dieu d'une ardeur et d'une foi si tendre (1)
Qu'on pouvait présager ce que serait un jour
L'amour terrestre, éclos de ce divin amour.
Et lorsque je tournai mes pensées vers le monde,
Pour étancher ma soif de tendresse profonde,
Le fantôme adoré que toute ame poursuit
M'apparut, mais toujours se perdit dans la nuit;
Et mon cœur caressa cette ardente chimère
Jusqu'à l'heure funèbre où Dieu me prit ma mère.
Alors l'enchantement des rêves du passé
Au souffle de la mort sembla s'être glacé.
En voyant le néant des choses de la vie,
Ma foi dans le bonheur s'était évanouie :
Comme une illusion je rejetai l'espoir,

(1) Voir la note *H*, page 302.

Et je n'eus plus qu'un but ici-bas, le devoir.
C'est toi qui, dans ces jours où le cœur désespère,
Me choisis un époux que j'aimai comme un père (1) ;
L'estime, le respect, m'attachèrent à lui.
Ma sœur, près de mourir, je le jure aujourd'hui,
Depuis qu'il partagea ma jeune destinée,
Jamais à le trahir je ne fus entraînée;
Mais souvent, je l'avoue, en gardant la vertu,
J'ai marché le front haut et le cœur abattu.
J'étais mère, et ma vie avait semblé renaître
En donnant à ma fille une part de mon être;
La terre m'attachait, et pour l'humanité
Mon ame avec transport rêvait la liberté.
Oh! quand je crus la voir se lever sur la France,
Comme je partageai l'unanime espérance!
De mes rêves éteints je sentis le retour;
Pour moi l'enthousiasme était un autre amour,
Amour vaste et sacré, passion dont la flamme,
Au lieu de l'énerver, fortifiait mon ame.
Oh! comme j'éprouvais un mâle enivrement

(1) Voir la note *I*, page 307.

D'initier les cœurs à ce grand sentiment !
Je cherchais et j'aimais tout être sympathique
Epris ainsi que moi de la cause publique,
Sacrifiant sa vie à l'intérêt commun,
Affrontant sans plier les luttes du tribun,
Et quand la liberté se voyait menacée,
Au péril de sa tête exprimant sa pensée.
Sans doute mon époux était homme de bien,
Philosophe rigide, intègre citoyen ;
Mais l'ardeur, le courage et l'esprit de l'apôtre,
L'idéal de mon cœur, je le vis dans un autre.
Né sous le ciel de flamme où naquit Mirabeau,
Il était éloquent, il était jeune et beau :
Pour rendre Antinoüs, autrefois la sculpture
Aurait choisi ses traits (1) et sa noble stature.
Debout à la tribune, oh ! d'ici je le vois,
Le front calme, l'œil fier, d'une éclatante voix,
Du geste et de l'éclair que lançait sa paupière,

(1) « Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneraient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs. »

(*Mémoires de Mme Roland, portraits.*)

Dénoncer au pays Marat et Robespierre (1),
Et de la liberté revendiquant les droits,
Attaquer les tyrans comme il brava les rois.
Ah ! qu'il me semblait grand quand sa voix intrépide
Rappelait au devoir la Gironde timide,
Et que, des massacreurs défiant les poignards,
Il vouait au mépris les chefs des Montagnards !
Mais, après ces combats livrés à l'assemblée,
Le soir, nous le voyions souvent l'ame accablée.
La liberté luttait contre un double danger,
La trahison des siens, le fer de l'étranger;
Au dedans avilie, au dehors combattue,
Avant d'être affermie elle était abattue ;
Il souffrait de sa honte, il sentait son affront :
Une sainte colère illuminait son front,
Quand, penché sur la carte, il suivait les armées (2)
Qui venaient assiéger nos villes alarmées.
Pour vaincre ou pour mourir il eût voulu marcher;
Et moi je l'admirais et venais me pencher

(1) Voir la note *J*, page 308.
(2) Voir la note *K*, page 311.

Près de lui... j'écoutais, et troublée, attendrie,
Je sentais plus ardent l'amour de la patrie !
Ainsi, sans le vouloir, je me pris à l'aimer
D'un sentiment divin qu'on ne peut exprimer ;
C'était une tendresse ardente mais pudique,
Comme une jeune mère aime son fils unique ;
Comme on aime la gloire et l'honneur, je l'aimais!
Mais cet immense amour, il ne le sut jamais.
Tel qu'un malheur sacré, je le cachais au monde ;
J'ai gardé dans les fers son empreinte profonde,
Et je le sens, peut-être au delà de la mort
Je l'aimerai toujours, mais du moins sans remord.
Et tu veux, ranimant ma passion trop vive,
Qu'aujourd'hui dans l'exil auprès de lui je vive ?
Oh ! ma sœur, de mon ame entends les derniers cris :
Celui que j'aime est un des Girondins proscrits !

HENRIETTE.

Eh bien ! loin de le fuir, la vertu te commande
D'affronter et de vaincre une épreuve aussi grande ;
Et lui, lui ce proscrit que tu n'as pas nommé,

Sera digne de toi, puisque tu l'as aimé !

MADAME ROLAND.

Hélas ! sûre de lui, le suis-je de moi-même ?

HENRIETTE.

Par faiblesse, tu meurs?

MADAME ROLAND.

Je meurs parce que j'aime!
J'ai trop souffert ; je sens que dans mon cœur brisé
Le courage est détruit, l'héroïsme épuisé.

HENRIETTE.

A défaut du bonheur, l'honneur te dit de vivre.

MADAME ROLAND.

Oh ! pourquoi fuir la mort quand la mort nous délivre ?

HENRIETTE.

Ta vie est un devoir.

MADAME ROLAND.

Ma vie est un fardeau,

Mourir sera si doux!

HENRIETTE.

Vivre sera plus beau.

MADAME ROLAND.

Recommencer l'exil alors qu'il touche au terme,
Je ne le puis.

HENRIETTE.

Triomphe, et marche d'un pas ferme.

MADAME ROLAND.

A la mort!

HENRIETTE.

A la vie où reste ton enfant.

MADAME ROLAND.

Silence, oh! par pitié!...

HENRIETTE.

La pitié te défend

De laisser ici-bas ta fille abandonnée.

MADAME ROLAND.

Quand je ne serai plus, veille à sa destinée !

HENRIETTE.

Ainsi, rien ne t'ébranle et ne te peut toucher,
Et loin de fuir la mort, tu sembles la chercher.
Oh ! laisse-toi fléchir ! hélas ! l'heure s'écoule :
Ils vont venir, j'entends une porte qui roule !
Prends ces habits.

MADAME ROLAND.

Ma sœur, de ces derniers instants
Ne troublons pas la paix.

HENRIETTE, *avec désespoir.*

On vient : il n'est plus temps !

SCÈNE V.

MADAME ROLAND, HENRIETTE, LA FEMME DU GEOLIER.

LA FEMME DU GEÔLIER, *à Henriette.*

On ferme la prison : Suis-moi : l'heure est sonnée,
Si tu ne sortais pas je serais soupçonnée.

HENRIETTE, *avec égarement.*

Sortir !... oh ! non, je reste, et c'est elle qui sort.
Vois-tu, c'est moi qui suis la condamnée à mort...

MADAME ROLAND.

Henriette !... O mon Dieu ! le désespoir l'égare.

HENRIETTE.

Que sur ma tête aussi tombe leur loi barbare !
(*La femme du geôlier l'entraîne.*)

MADAME ROLAND.

Henriette, ma sœur !

HENRIETTE.

Adieu, puisqu'il le faut ;
Mais demain je saurai te suivre à l'échafaud !

SCÈNE VI.

MADAME ROLAND, *seule.*

Oh ! puisque sans mourir j'ai vidé ce calice.
Je ne redoute plus l'épreuve du supplice.
Quel aveu déchirant, quel combat, quel adieu!
J'ai parlé devant elle ainsi que devant Dieu.
A son saint dévoûment qui pénétrait mon ame,
Je viens de dévoiler mes faiblesses de femme...
Mais je dois étouffer ce poignant souvenir.
Mes frères de douleurs, mes amis vont venir.
Sous la paix de mon front cachons-leur cet orage;
A leur abattement opposons mon courage.
Que ma sérénité les prépare à la mort ;

Devant eux que mon cœur paraisse calme et fort.
Dans cette lutte encor que l'honneur me soutienne!
La femme a disparu : montrons la citoyenne.

SCÈNE VII.

MADAME ROLAND, RIOUFFE, GIREY-DUPRÉ, BOIS-GUION, CLAVIÈRE.

MADAME ROLAND, *à ses amis qui entrent.*

Amis, je vous reçois enfin en liberté :
Robespierre pour nous est plein d'humanité.
On ne me traite plus comme une prisonnière.
(*Elle leur tend la main.*)
Riouffe, Bois-Guion, Girey-Dupré, Clavière,
Qu'il m'est doux de vous voir ! (*Souriant.*)
Asseyons-nous, parlons
De nos amis absents, comme dans mes salons
Autrefois ; vous savez combien d'heures ensemble

Nous passâmes ainsi ?

RIOUFFE, (*il tient un livre à la main.*)

L'heure qui nous rassemble
Est bien triste, Madame, et nous ne pourrons pas
Oublier comme vous les apprêts du trépas.

MADAME ROLAND.

Bon Riouffe, toujours grave et mélancolique,
Toujours rêvant, ainsi qu'un philosophe antique,
A la mort, au réveil de l'ame! Dans Platon,
J'en suis sûre, à l'instant vous lisiez le Phédon (1)?

RIOUFFE.

Oui je m'entretenais, Madame, avec Socrate;
Mais en pensant à vous, à la patrie ingrate
Qui vous laisse mourir.

CLAVIÈRE.

Et nous épargne, nous,
Qui du même trépas aurions été jaloux.

(1) Riouffe avait traduit le Phédon et le lisait dans sa prison aux condamnés à mort, la veille de leur exécution.

GIREY-DUPRÉ, *riant.*

Ce désir, nos bourreaux sauront assez l'entendre,
Et nous ne perdrons rien, mes amis, pour attendre.

BOIS-GUION.

Insouciant, tu ris au pied de l'échafaud!

GIREY-DUPRÉ.

Oui, je n'ai qu'un regret, c'est qu'il me fait défaut
Pour demain : je voudrais, accompagnant Madame,
Y monter en chantant.

RIOUFFE.

Cœur léger et grande ame!

MADAME ROLAND.

Héroïque railleur, comme un vrai Girondin,
Il regarde la mort avec un froid dédain.
Imitons son exemple, et durant cette veille,
Qu'aucune plainte, amis, ne frappe mon oreille.
Défions le malheur et sachons, en mourant,
Par notre fermeté nous venger du tyran!

Eh ! n'est-ce pas ici, dans cette salle même,
Que nos frères martyrs, quand vint l'heure suprême,
Dans un dernier banquet couronnèrent leurs fronts,
Et furent tour à tour gais, éloquents, profonds (1)?

RIOUFFE.

C'est ici ! devant moi, sur ces murailles sombres,
Toujours des vingt et un se dessinent les ombres.
Je crois les voir encore ainsi que je vous vois,
Parlant entr'eux, assis là, sur ces bancs de bois,
A l'entour d'une table où cette lampe antique
Jetait une clarté mourante et fantastique.
Oubliant que pour eux la vie allait finir,
Ils buvaient au bonheur des siècles à venir.
Leurs paroles étaient nobles, franches et vives.
Valazé seul manquait au nombre des convives (2).
Dans cet angle couché comme lorsque l'on dort,
Désormais Valazé n'attendait plus la mort :

(1) Voir la note L, page 313.
(2) Voir la note M, page 314.

Calme ainsi que Caton, il se l'était donnée,
Et se tournant vers lui, la tête couronnée,
Le sourire à la bouche et le verre à la main,
Ses frères lui criaient : « Apprends-nous le chemin ! »
Parfois Vergniaud, plongé dans sa molle indolence,
A leur gaîté bruyante opposait son silence ;
Ou bien d'un mot naïf, sublime ou dédaigneux,
Dans leurs débats trop vifs s'interposait entr'eux
Il raillait doucement avec sa voix suave,
Tandis qu'à ses côtés Gensonné, triste et grave,
Parlait avec Brissot des malheurs du pays,
De leurs nobles desseins fatalement trahis,
De cette liberté que vit la Grèce antique,
Qui de nos jours avait fecondé l'Amérique,
Mais qui semblait mourir parmi nous en naissant,
Étouffée au milieu de la fange et du sang.
Les autres écoutaient ou devisaient ensemble.
Quand Ducos s'écria : « Messieurs ! que vous ensemble,
Si nous chantions en chœur l'Éloge du Bourreau,
Jusqu'à l'heure où viendra le fatal tombereau ? »
Il dit, et sa voix mâle entonne un air de ronde

Qu'enfant il fredonnait aux bords de la Gironde.
Seulement, des couplets parodiant les vers ,
Du lâche dictateur il raillait les travers,
Et sa verve moqueuse, à cette heure dernière
Mettait au pilori l'ame de Robespierre.
Mais insensiblement sa voix pure agita
Les fibres de son cœur, et son chant s'attrista.
Fonfrède, son ami, devina quelle image
Lui rappelait cet air qui berça leur jeune âge;
Car lui-même , rêveur en écoutant ce chant,
Se sentait attiré vers un tableau touchant!
Ce refrain du pays qui tous deux les vit naître,
Leurs femmes à leurs fils le murmuraient peut-être!
Et demain!... Leurs esprits semblèrent s'égarer,
Et tous deux s'embrassant se prirent à pleurer.
L'émotion gagna l'héroïque assemblée.
Le chant mourut... Et moi, près d'eux, l'ame accablée,
Moi qui devais survivre à cette heure d'adieu,
Je voulus l'adoucir en leur parlant de Dieu.

Près de voir s'accomplir cette horrible hécatombe,
Je pensais au réveil qui succède à la tombe,
A l'immortalité de l'ame, à cet instinct
Qui vit encore en nous quand tout autre s'éteint.
Je tentai d'inspirer cette haute espérance
A ces grands citoyens qu'allait perdre la France.
De Socrate mourant leur rappelant la foi,
Je leur lus le Phédon, cette divine loi :
Alors l'ame du sage en eux sembla descendre,
Et quand le char funèbre au loin se fit entendre,
Ils étaient soutenus par un sublime espoir,
Et tous en me quittant me dirent : Au revoir !

MADAME ROLAND.

Et c'est aussi l'adieu qu'ici je vous répète :
Mon ame échappe à ceux qui font tomber ma tête,
Au revoir, mes amis !

CLAVIÈRE.

Vous qu'on adore ici,
Vous qui nous consoliez, vous nous quittez aussi ?

BOIS-GUION.

Quoi ! leurs proscriptions frappent même une femme !

GIREY-DUPRÉ.

Robespierre est jaloux de l'esprit de madame!

RIOUFFE.

Comme eux vous partirez et vous mourrez sans nous !

MADAME ROLAND.

Demain, je vous promets de leur parler de vous.
Mais suivons leur exemple, à cette heure d'épreuve
Triomphons des douleurs dont le sort nous abreuve ;
O mes amis, malgré nos désenchantements,
Mourons sans renier nos premiers sentiments ;
Aimons la liberté d'une mâle tendresse,
Qui ne doit pas faiblir quand l'échafaud se dresse ;
Oh ! n'oublions jamais que son sublime éveil
A du monde enchaîné secoué le sommeil,
Et tour à tour, avant que le bourreau l'achève,
Une dernière fois rappelons-nous ce rêve !

A Clavière.

Pour vous la liberté, qu'en martyrs nous aimons,
Se montra souriante au milieu de vos monts,
Clavière, et vous avez connu dans l'Helvétie,
Dès le berceau, l'amour de la démocratie :
Qui vous eût dit alors que cet amour puissant
Pourrait être avili par des hommes de sang !

CLAVIÈRE.

Hélas! comme Adam Lux, cet enfant de Mayence,
Je quittai, fils ingrat, mon pays pour la France.
Comme lui, j'appelais l'heureux avènement
D'une liberté vraie, ayant pour fondement
La justice et l'honneur, et comme lui j'expie
L'erreur de la vertu dans votre France impie.

RIOUFFE.

Non, la France est sacrée, et Dieu met dans son sein
L'esprit d'égarement par un secret dessein.
La liberté sortant du sang et des ruines,
Plus forte sur la terre étendra ses racines ;
Les martyrs d'aujourd'hui préparent l'avenir :

Instruite par l'exemple et par le souvenir,
La liberté française, éclairée et féconde,
Un jour victorieuse affranchira le monde.

BOIS-GUION.

Telle est ta destinée, ô triste humanité :
Par les malheurs d'un siècle un siècle est racheté !

RIOUFFE.

Oui, du sein de la mort la vie est engendrée (1).

MADAME ROLAND.

De tout ce que j'entends mon ame est pénétrée !
Jusqu'à l'aube, oh ! parlons ainsi !

CLAVIÈRE.

Qui vient à nous ?

GIREY-DUPRÉ.

Lamourette !

RIOUFFE.

Bailly !

(1) Phrase du *Phédon*.

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, BAILLY, LAMOURETTE.

MADAME ROLAND, *s'avançant vers Bailly.*

Bailly!... Quoi, c'est bien vous!

BAILLY.

Emu par vos vertus et votre grandeur d'ame,
Courtisan du malheur, je viens à vous, Madame.
Nous fûmes entraînés dans des partis d vers,
Mais tout discord s'efface à l'heure des revers.
Ici même, huit jours sont écoulés à peine,
La veille de sa mort j'ai salué la reine;
Je m'incline aujourd'hui devant vous!

MADAME ROLAND.

O bonté!

BAILLY.

Pour moi, toute infortune est une majesté.

MADAME ROLAND.

Noble cœur, grand esprit, conscience éclairée
Que l'ardeur des partis n'a jamais égarée,
Dans nos conflits sanglants exempt d'inimitié,
Vous fûtes équitable et je fus sans pitié.
La reine!... j'ai voulu, sans presque la connaître (1),
La juger, et ce fut injustement peut-être!
Hélas! vous le savez, les révolutions
Mèlent toujours l'erreur aux nobles passions;
La foi rend exclusif, l'enthousiasme entraîne,
Le vertige nous prend dans cette ardente arène,
On regarde sans voir et l'esprit le meilleur
S'égare à son insu...

LAMOURETTE.

Ce fut là mon malheur!
Prêtre, me dépouillant de mon saint caractère,
Je rêvais en tribun le bonheur de la terre;
Je crus dans mon orgueil, transfuge du saint lieu,

(1) Voir la note *N* page 315.

Que l'homme instituerait la liberté sans Dieu ;
J'ai détruit sans fonder, et tombé dans l'abîme,
J'ai compris que l'erreur pouvait conduire au crime.

MADAME ROLAND.

Non ; c'est au malheur seul que vous fûtes conduit (1).
Eh ! quel cœur généreux n'aurait été séduit
Comme vous, en voyant d'un élan unanime
Le peuple armé déjà mais encor magnanime,
Sortir de l'esclavage et de l'abaissement,
Et proclamer enfin son affranchissement !
Aux ténèbres alors succédait la lumière,
Les droits sacrés de tous, au pouvoir arbitraire.
Rappelons-nous encor comme il fut juste et beau
Cet éveil de la France où tonnait Mirabeau,
Quand le peuple, formant une immense famille,
Se leva tout entier pour briser la Bastille !
De ces murs renversés par son bras tout-puissant,
La liberté sortit encore vierge de sang.

(1) Voir la note *O*, page 319.

Le monde s'en émut, car cette ère naissante
Aux abus du passé se montrait menaçante;
Les rois sentaient venir sur leur trône ébranlé
L'irrévocable jour par le peuple appelé,
Où sous la liberté pliant la monarchie,
La France au nom des lois se verrait affranchie.
Ah ! quoique tous nos vœux soient aujourd'hui trahis,
Rappelons-nous alors ce qu'était le pays.
Vous présidiez, Bailly, cette auguste assemblée
Où la cause du monde allait être appelée.
Courage, honneur, génie et force dans son sein
S'unissaient et tendaient vers le même dessein.
Dans ces grands citoyens, instruisant le monarque,
La France retrouvait les héros de Plutarque;
Et les mêmes vertus que vit l'Antiquité
Entouraient le berceau de notre liberté !
Mais bientôt à l'or pur se mêla l'alliage.
Le peuple à peine était sorti de l'esclavage,
Que le pouvoir, manquant à ses engagements,
Poussa la liberté dans ses égarements.
Les peuples ont aussi des flatteurs, de faux frères,

Pareils aux courtisans des pouvoirs arbitraires,
Qui pour les dominer, caressant leurs penchants,
Les rendent à dessein corrompus et méchants.
Tels furent ces tribuns à l'influence occulte
Qui, de la liberté dégradèrent le culte,
En la montrant alors au peuple tout-puissant,
Comme un monstre altéré de vengeance et de sang.

Et nous ses vrais enfants, nous qui la défendîmes
Comme on défend sa mère ; entre ces deux abîmes:
La licence d'un peuple et le pouvoir d'un roi,
Sans altération nous gardâmes sa foi !
Il ne faut pas juger un combat par l'issue:
Plus d'une noble cause en naissant est déçue,
Mais celui qui la sert et qui meurt son martyr,
De son saint dévoûment ne peut se repentir.
Qu'il était généreux ce vœu patriotique
De reconstituer la France en république,
Au nom de la justice, en combattant l'erreur,
Par la force des lois et non par la terreur.

Tel était notre espoir, enfants de la Gironde,
Et nous n'aurons laissé qu'une utopie au monde.
Car le peuple égaré méconnut ses sauveurs,
Et nous fûmes, hélas! de sublimes rêveurs!

Dieu l'a voulu, le rêve est payé de nos têtes!
Eh! quel bras aurait pu conjurer ces tempêtes?
Libre à peine le peuple abusa de ses droits,
Et surpassa bientôt les crimes de ses rois.
A voir l'acharnement de ses vengeances sombres,
On eût dit qu'il était excité par les ombres
Des générations des siècles enchaînés
Sous le joug des tyrans aujourd'hui détrônés.
De leur abaissement, de leur longue souffrance,
Ces générations lui demandaient vengeance,
Et, fantômes sans nombre au cercueil échappés,
Ils criaient aux vivants : « A votre tour frappez! »
Et le peuple, écoutant cet appel sanguinaire,
Par des proscriptions a commencé son ère.
Avide, dans le sang plongeant ses bras ardents,
Des oppresseurs détruits frappant les descendants,
D'abord il immola toutes ces nobles races

Dont l'orgueil si longtemps a pesé sur les masses.
Bientôt dans tous les rangs voyant des trahisons,
Chaque jour il remplit et vida les prisons,
Massacrant les vieillards, les enfants et les femmes,
Sans pitié, sans remords, et ces forfaits infames
D'autres forfaits plus grands furent les précurseurs.
Le peuple se tourna contre ses défenseurs.
Fils de la liberté, nous fûmes ses victimes ;
Comme Saturne (1) alors avec horreur nous vîmes
La Révolution dévorer ses enfants.

Robespierre, Marat et Danton triomphants,
Sur les débris du trône élevant leur puissance,
De leur triumvirat épouvantaient la France ;
Ils avaient abruti le peuple en l'entraînant
Au meurtre, et par le meurtre ils règnent maintenant !
Comme pour assouvir sa sauvage colère,
Ils jettent chaque jour au tigre populaire
Les gloires de la France, et la frappant au cœur,
Comme on proscrit le crime ils proscrivent l'honneur.

(1) C'est le mot de Vergniaud ; La Révolution est comme Saturne, elle dévorera ses enfants.

Hier meurent dans Vergniaud éloquence et génie;
Dans Custine aujourd'hui la valeur est punie(1) :
Terreur de l'étranger, honneur de nos guerriers,
Sa tête tombe, encor couverte de lauriers;
Et le peuple applaudit, et la France endormie
Supporte lâchement cet excès d'infamie !
Où s'arrêteront-ils ?... Quelque bras tout-puissant
Viendra-t-il mettre un terme à ce règne de sang?
Ou bien, à leur fureur la France abandonnée
A périr tout entière est-elle condamnée ?...
Quelques-uns, en voyant ces jours d'iniquité,
Ont douté de ta cause, ô sainte liberté !
Et dans leur désespoir vouant à l'esclavage
Des peuples avilis ce peuple anthropophage,
Nouveaux Brutus mourant avec la nation,
Ils ont dit : Liberté, tu n'es donc qu'un vain nom!

BAILLY.

Pour moi la liberté n'est pas une chimère,

(1) Voir la note *P*, page 325.

Enfant déshérité je respecte ma mère.
J'impute ses malheurs aux hommes égarés
Qui n'ont pas su garder ses préceptes sacrés.
Madame, vous savez si mon cœur vous révère,
Et vous pardonnerez ma franchise sévère :
Le parti généreux que votre voix défend
A compté dans son sein plus d'un coupable enfant
Par qui la liberté, sitôt qu'elle fut née,
De périls et d'erreurs se vit environnée.
Vous l'avez dit, Madame, il était juste et beau
Cet éveil de la France où tonnait Mirabeau,
Quand le peuple affranchi proclama sa puissance
Par la force des lois et non par la vengeance.
Fille de la justice, alors la liberté
Généreuse, abritait la vieille royauté,
Et fondait pour la France un pouvoir qui rassemble
Les intérêts du peuple et du monarque ensemble.
Car il fallait, Madame, un chef ferme et puissant
A cette liberté vacillante en naissant ;
Un roi qui, du pays tenant le diadème,
Gouvernât par les lois et s'y soumît lui-même,

Et, de la liberté comme nous fondateur,
Des biens qu'elle répand fût le dispensateur.
Oh! sans doute, le roi se souvint trop qu'en maîtres
Sur la France autrefois régnèrent ses ancêtres;
Et plein d'aveuglement, pour ressaisir ses droits,
Il trahit les serments qui l'enchaînaient aux lois.
Hélas! dans cette erreur trop chèrement punie,
Il tomba par faiblesse et non par tyrannie;
Et quand il oublia le pacte solennel,
Il fut plus malheureux encor que criminel.
Que fîtes-vous alors, enfants de la Gironde?
Vous qui deviez donner un grand exemple au monde
En éclairant l'esprit du monarque entraîné,
Que fîtes-vous alors? Vous l'avez condamné!
Trompant la liberté pour plaire à la licence,
Vous avez prononcé l'implacable sentence;
Flattant les passions d'un peuple menaçant;
Vous avez comme lui mis la main dans le sang,
Et, du chef de l'État faisant tomber la tête,
Au lieu de la calmer, déchaîné la tempête.

Eh! ne saviez-vous pas qu'alors la royauté
Dans sa chute emportait aussi la liberté;
Que, des pouvoirs unis la force étant détruite,
Le premier renversé vous traînait à sa suite,
Et qu'en prêtant au peuple un odieux concours,
Sur vous de ses fureurs vous attiriez le cours!
Et vous vous étonnez, lorsque ce peuple règne,
Que, de son bras armé par vous, il vous atteigne;
Et de la liberté méconnaissant l'esprit,
Vous la désavouez, croyant qu'elle périt!
Oh! non, elle vivra, car elle est immortelle.
Quand ce peuple égaré deviendra digne d'elle,
Sous de plus nobles traits nos fils la salueront :
Nous avons renversé, d'autres édifieront.
Vous qui gardez encor son culte dans votre ame,
Prête à mourir pour elle, espérez-la, Madame,
Cette liberté sage éclairant par degrés
Les esprits qu'à son règne elle aura préparés.
Formé par elle, un jour conquérant pacifique,
Le peuple jouira des droits qu'il revendique;

Les plus hautes clartés descendant jusqu'à lui,
Seront dans l'avenir sa force et son appui.
Pour guide il aura pris la féconde science
Qu'aux générations lègue l'expérience,
Et s'instruisant lui-même à ce livre sans fin,
Par sa propre lumière il sera libre enfin!
Oh! quand viendra ce jour dont nous n'avons encore
Vu se lever pour nous que la sanglante aurore,
La liberté promise au vœu des nations,
Régnera sans vengeance et sans proscriptions.
Sereine dans sa force, aux luttes éprouvée,
Belle, aussi belle alors que vous l'avez rêvée,
On la verra, Madame, affranchir l'univers,
Et ce jour glorieux vengera nos revers!

LAMOURETTE.

Eh! que fera, Bailly, la terrestre lumière,
Que peut l'homme ici-bas si la foi ne l'éclaire?
Sans la foi, vainement des esprits généreux
D'âge en âge essaieront de rendre l'homme heureux;
Le temps emportera leur doctrine stérile
Qui n'a que l'intérêt ou l'orgueil pour mobile.

Que nous assigne-t-on pour prix de nos labeurs
Sur cette terre? L'or, la gloire, les grandeurs.
Pour acquérir ces biens au sein de nos misères,
Il faut que l'homme enchaîne ou dépouille ses frères;
Et que, de ces trésors usurpateurs jaloux,
Il garde pour lui seul ce qui doit être à tous.
Avec de tels instincts, la liberté peut-elle
Répandre parmi nous sa lumière immortelle?
Non, elle n'a semé que des systèmes vains
Que ne fécondent pas les préceptes divins.
Son règne, jusqu'à nous fondé sur l'esclavage,
Aux hommes inégaux laisse un double héritage:
Ici la servitude, et là l'autorité,
Partage de la force et non de l'équité!
Dans la Rome païenne et dans la Grèce antique
Que fut la liberté?... Qu'est-elle en Amérique?
Un privilége inique, auquel servent d'appui
Les esclaves jadis, les nègres aujourd'hui!
Et parmi nous, voyez, à peine elle est fondée
Que du sang de ses fils la France est inondée.
Régnant par l'ostracisme et par l'assassinat,

Le peuple a décimé la moitié de l'État;
Pour niveler il tue, et dans son ignorance,
Du Dieu qui l'a fait libre il proscrit la croyance.
C'est au livre divin que le Christ a dicté,
Qu'il fallait demander l'esprit d'égalité.
Là, sans distinction, Dieu nous dit d'être frères :
Il met dans l'union la fin de nos misères;
Là, celui qui possède au pauvre doit donner,
Et l'opprimé qui souffre apprend à pardonner.
Oh! si la loi du Christ avait été suivie,
La liberté qui meurt serait pleine de vie;
Les hommes oubliant leurs éternels combats
Se seraient partagés tous les biens d'ici-bas;
Dans les rapides jours qu'ils passent sur la terre,
Ils n'auraient pas voulu d'un bonheur solitaire;
Mais, de l'amour du Christ sachant s'aimer entr'eux,
Ils fuiraient l'esclavage en se rendant heureux;
Et la force pour eux naissant de l'harmonie,
Eût agrandi leur ame et doublé leur génie.
Tous ces pensers hardis, tous ces vastes desseins,
Qui dans l'isolement avortent dans leurs seins,
Couvés sous ta mamelle, ô charité féconde!

Seraient éclos enfin pour le bonheur du monde;
Et vers un but commun leurs actes concourant,
De la grandeur de tous feraient l'homme plus grand.
Mais dans ma vision s'égare ma parole,
Et l'humanité va sans phare et sans boussole.
Sur la mer ténébreuse où je la vois errer,
Des terrestres secours que peut-elle espérer?
Dieu seul éclairera la nuit sombre où nous sommes;
La liberté viendra du ciel et non des hommes;
La foi qui l'a fondée en sera le soutien :
Pour que l'homme soit libre il faut qu'il soit chrétien.

RIOUFFE.

Immortels sentiments! éloquentes paroles!
Vos sublimes discours renferment trois symboles:
L'enthousiasme saint dont l'homme est inspiré,
La science, flambeau terrestre mais sacré,
Et la foi qui versant une clarté féconde
Fait descendre de Dieu les lumières du monde.
Devant vous, pénétrés de respect et d'amour,
A ce que vous croyez, nous croyons tour à tour!

MADAME ROLAND.

Mon esprit est monté vers ces régions hautes
Où l'homme voit à nu ses erreurs et ses fautes.
J'ai senti mon orgueil dans sa stérilité,
Et comme vous de Dieu j'attends la vérité!
Voyez blanchir au ciel ces lueurs matinales!
C'est l'heure de mourir!... Ecoutez sur les dalles
Ce bruit sourd; dans la cour entre le tombereau :
C'est le char qui conduit la victime au bourreau.
Saluez avec moi ces apprêts funéraires :
La mort sans agonie est bien douce, mes frères!
Adieu! Pourquoi ces pleurs? nous nous retrouverons!

CLAVIÈRE.

C'est la liberté sainte en vous que nous pleurons!

GIREY-DUPRÉ.

La beauté, la vertu!

BOIS-GUION.

L'élévation d'ame!

RIOUFFE.

Que nous restera-t-il en vous perdant, Madame?

MADAME ROLAND.

Lamourette et Bailly; plus éclairés que moi,
L'un avec sa science, et l'autre avec sa foi,
Raffermiront vos cœurs...
(A Lamourette et à Bailly.)
Adieu, nobles prophètes !

BAILLY.

Madame, l'avenir vengera nos défaites;
La liberté vivra !

MADAME ROLAND.

C'est là mon dernier vœu !

LAMOURETTE.

Elle vivra, Madame, en s'appuyant sur Dieu !

SCÈNE IX ET DERNIÈRE.

LES PRÉCÉDENTS, LA FEMME DU GEOLIER.

LA FEMME DU GEÔLIER.

Citoyenne, suis-moi!

MADAME ROLAND.

J'entends, l'heure est venue,
Au pied de l'échafaud ils ont mis ta statue,
O liberté! Le peuple a perdu la raison;
Que de crimes, hélas! il commet en ton nom!

FIN.

FAC-SIMILE D'UNE LETTRE

DE

MADAME ROLAND.

Beaucoup de lettres de madame Roland ont été publiées à diverses époques, mais aucune ne présente plus d'intérêt historique que celle que nous donnons ici d'après l'original inédit tiré du riche cabinet d'autographes de M. Feuillet de Conches, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire le fac-simile de cette précieuse lettre.

INSE
FOLD-
OR MA
HERE

NOTES

SUR

MADAME ROLAND.

NOTICES.

MADAME ROLAND.

I.

La vie de madame Roland est trop connue (1) pour que nous croyions nécessaire de donner ici sa notice historique; nous nous bornerons à rappeler qu'elle naquit à Paris en 1756, que son nom de famille était Phlippon (Manon), et que son père était artiste graveur. Puis nous transcrirons sur elle les pages suivantes des *Mémoires de Riouffe* : « Le sang des vingt et un fumait encore lorsque la citoyenne Roland arriva

(1) Elle-même s'est fait connaître dans ses mémoires, dans ses lettres à Bancal-des-Issarts et dans sa correspondance avec les demoiselles Cannet, récemment publiée.

à la Conciergerie. Bien éclairée sur le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point altérée. Sans être dans la fleur de l'âge, elle était encore pleine d'agrément; elle était grande et d'une taille élégante. Sa physionomie était très spirituelle; mais ses malheurs et une longue détention avaient laissé sur son visage des traces de mélancolie qui tempéraient sa vivacité naturelle. Elle avait l'ame républicaine dans un corps pétri de grace et façonné par une certaine politesse de cour. Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes se peignait dans ses grands yeux noirs pleins d'expression et de douceur; elle parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain sortant de la bouche d'une jolie femme française dont on préparait l'échafaud, était un des miracles de la Révolution, auquel on n'était point encore accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle, dans une espèce d'admiration et de stupeur; sa conversation était sérieuse sans être froide; elle s'exprimait avec une pureté, un nombre et une prosodie, qui faisaient de son langage une espèce de musique dont l'oreille n'était jamais rassasiée. Elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr, qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochait même de n'avoir pas pris des mesures assez fortes. Elle les désignait le plus ordinairement sous le nom de nos amis; elle faisait souvent appeler Clavière

pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus, et on voyait quelle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force la rendait plus intéressante. La femme qui la servait me dit un jour : « *Devant vous, elle rassemble toutes ses forces, mais dans la chambre elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre à pleurer.* » Le jour où elle monta à l'interrogatoire, nous la vîmes passer avec son assurance ordinaire : quand elle revint, ses yeux étaient humides, on l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avait pu retenir ses larmes tout en exprimant son indignation. Un pédant mercenaire outrageait froidement cette femme célèbre par son esprit, et qui, à la barre de la Convention nationale, avait forcé, par les graces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle resta huit jours à la Conciergerie, et sa douceur l'avait déjà rendue chère à tout ce qu'il y avait de prisonniers, qui la pleurèrent sincèrement.

Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en blanc et avec soin ; ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture. Elle eût attendri les cœurs les plus féroces ; mais ces monstres en avaient-ils un ! D'ailleurs elle n'y prétendait pas, elle avait choisi cet habit comme symbole de la pureté de son ame. Après sa condamnation, elle re-

passa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie; elle indiqua par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort. Associée à un homme que le même sort attendait, mais dont le courage n'égalait pas le sien, elle parvint à lui en donner avec une gaîté si douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres à plusieurs reprises.

A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de la liberté, et prononça ces paroles mémorables : «*O liberté ! que de crimes on commet en ton nom!*

Elle avait dit souvent que son mari ne lui survivrait pas. Nous apprîmes dans nos cachots que sa prédiction s'était justifiée, et que le vertueux Roland s'était tué sur une grande route. »

(*Mémoires de Riouffe,* pages 55, 56 et 57.)

M. Champagneux, l'un des plus intimes amis de madame Roland (son fils est devenu le mari de la fille de madame Roland), affirme que le portrait que Riouffe nous a laissé d'elle, loin d'être flatté, lui paraît au-dessous de la réalité et n'en donne qu'une faible idée. « Il aurait fallu la peindre, dit-il, dans toutes les affections qui l'agitaient, et surtout lorsqu'elle éprouvait le sentiment délicieux d'une belle action ; la vertu n'eût pas ambitionné des traits différents. »

Lemontey, qui la vit souvent, dit que son teint, d'une extrême délicatesse, conserva longtemps sa fraîcheur

et son charmant coloris : *On remarqua en elle jusqu'à la fin* un air d'adolescence et de *simplicité*. C'est cette physionomie juvénile et pure qui nous a frappés dans le portrait de madame Roland, dont nous devons la communication à l'obligeance de sa famille, et dont nous donnons la gravure dans ce volume.

HENRIETTE CANNET.

II.

Madame Roland connut au couvent les demoiselles Cannet (Sophie et Henriette); elle parle dans ses Mémoires de cette amitié de jeune fille qui s'alimenta au sortir du couvent dans une correspondance récemment publiée et dont nous donnons des extraits dans ces notes : l'affection de madame Roland se porta d'abord sur Sophie, et elle s'étendit bientôt sur Henriette, qui en était digne par l'élévation de son esprit et la bonté de son cœur. Elle lui écrivait un jour : « Je m'amuse quelquefois à considérer la différence des traits qui nous caractérisent toutes les trois : Sophie, naturellement modérée, tranquille et réfléchie, examine, compare, raisonne sans cesse ; ferme et décidée, elle marche à son but inflexiblement et se cantonne de toute part pour appuyer les résolutions qu'elle a une fois prises. Sensible à l'excès, vive et nécessairement plus dépendante des circonstances;

tu ne connais d'autres guides que ton cœur. Ta droiture te répond de la bonté du chemin qu'il te fait prendre, son empreinte touchante marque tes déterminations et serviront d'excuse à tes variations. Moins inflexible que Sophie, parce que ma sensibilité s'étend à plus d'objets que ne fait la sienne; raisonneuse comme elle, parce que les circonstances m'ont rendue telle; moins vive que toi, mais susceptible de me passionner de même, on dirait que participant à vos deux caractères, je suis destinée à les rapprocher et à leur servir de lien. Vous m'êtes chères l'une et l'autre, parce que j'ai de l'analogie avec chacune de vous; Sophie, plus anciennement attachée, me presse plus étroitement; mais je crois que quelque chose manquerait à cette union si tu ne la couronnais.

« Embrasse ta sœur avec cette ame et cette chaleur qui disent plus que les paroles : tu es le nœud chéri de notre union, le lien qui nous ramène l'une à l'autre, mon troisième moi-même avec Sophie. »

(Lettre à Henriette.)

Quand madame Roland fut faite prisonnière, c'est Henriette qui accourut vers elle : « Henriette, li-
« bre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir
« dans ma captivité où elle aurait voulu prendre ma
« place pour assurer mon salut, dit madame Roland
« dans ses Mémoires. »

M. Auguste Breuil, avocat à la cour royale d'Amiens, auteur de la notice qui précède les lettres de madame Roland aux demoiselles Cannet, nous donne quelques détails sur la généreuse tentative que fit Henriette pour sauver son amie : « Les Mémoires, dit-il, ne renferment qu'une phrase relative à ce dévoûment admirable, mais Henriette, que nous avons beaucoup connue à Amiens, surtout dans les dernières années de sa longue existence, nous a plusieurs fois entretenu de cette visite : « J'étais veuve, disait-elle, et sans enfants. Mme Roland, au contraire, avait un mari déjà vieux, et une petite fille charmante ; et tous deux réclamaient ses soins d'épouse et de mère. Quoi de plus naturel que d'exposer ma vie inutile, pour sauver la sienne, si précieuse à sa famille ! — Je voulais changer d'habits avec elle, et rester prisonnière tandis qu'elle aurait essayé de sortir à la faveur du déguisement... Eh bien ! toutes mes prières, toutes mes larmes n'ont pu rien obtenir. — Mais on te tuerait, ma bonne Henriette, me répétait-elle, ton sang versé retomberait sur moi ; plutôt souffrir mille morts que d'avoir à me reprocher la tienne !... La voyant inébranlable, je lui dis adieu pour ne jamais la revoir !...

Auguste Breuil, avocat à la cour royale d'Amiens.

Henriette épousa en 1783 M. de Vouglans, vieux

magistrat, célèbre par son recueil des lois criminelles. Elle se remaria, en 1795, à M. Belot, juge, et depuis président au tribunal de la Seine. Devenue veuve pour la seconde fois en 1803, elle contracta en 1814 un troisième mariage avec M. Berville, secrétaire-général de la préfecture de la Somme. Elle est morte à Amiens le 27 janvier 1838, âgée de 89 ans.

BAILLY.

III.

Bailly (Jean-Sylvain) naquit le 15 septembre 1736, aux galeries du Louvre. La place de garde des tableaux du roi semblait héréditaire dans sa famille. Son père voulut lui enseigner la peinture, mais ses dispositions l'entraînaient vers les sciences et les lettres ; il fit plusieurs essais en poésie ; il composa deux tragédies, *Clotaire* et *Iphigénie en Tauride*. Il obtint plusieurs prix à l'Académie française, dont plus tard il fut nommé membre, ainsi que de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Belles-Lettres. Bailly a laissé plusieurs ouvrages distingués, mais c'est surtout comme homme politique qu'il a marqué. Membre et président de la première de nos assemblées nationales, il fut élu deux fois

maire de Paris. Il avait été l'idole du peuple, qui plus tard se tourna contre lui dans la malheureuse affaire du Champ-de-Mars.

Le peuple s'était rassemblé au Champ-de-Mars pour proclamer la loi martiale ; le drapeau rouge est déployé ; la municipalité se rend en corps au lieu du rassemblement, accompagnée d'un corps nombreux de la garde nationale. On se disposait à faire les sommations prescrites par la loi, pour engager les citoyens à se retirer, lorsqu'une grêle de pierres est lancée du glacis sur la garde nationale ; réduite à se défendre, cette garde, avant de tirer sur le peuple, fait deux décharges en l'air, sans pouvoir intimider les assaillants : un coup de pistolet dirigé contre Bailly, va frapper derrière lui un soldat qui mourut des suites de sa blessure. Alors l'ordre définitif de faire feu est donné par le commandant de la garde nationale : il est exécuté ; vingt-quatre hommes tombent morts, le peuple se disperse, et le Champ-de-Mars est évacué (1). Cette fatale journée prépara la mort de Bailly. On enflamma contre lui et contre M. de La Fayette les ressentiments de la multitude.

Bailly fut arrêté à Melun, où il se rendait auprès de son ami M. de Laplace. Ce ne fut pas comme

(1) La vérité historique ne permet pas de taire qu'à cette époque on accusa la garde nationale d'avoir fait feu sans attendre les sommations prescrites par la loi. Bailly, dans sa défense, déclare, au contraire, que si la garde a tiré c'est après avoir été provoquée.

accusé que Bailly parut pour la première fois devant le tribunal révolutionnaire, il y fut appelé comme témoin dans le procès de Marie-Antoinette, de celle qu'on n'appelait plus alors que la *Veuve Capet.* La veuve Capet! que de douleurs dans ces deux mots! Bailly put, dès cette séance, pressentir le sort qui l'attendait. En présence des juges qui traitaient déjà l'accusée en coupable et lui-même en complice, il ne démentit point son noble caractère. Ferme devant le tribunal qui l'interrogeait, respectueux envers l'illustre accusée, il répondit avec calme à des questions qui n'étaient pas moins dirigées contre lui que contre Marie-Antoinette. Interpellé de déclarer s'il connaissait l'accusée, il s'inclina devant elle, et d'un ton pénétré : « *Ah! oui,* dit-il, *je connais madame.* » La mort de la reine précéda le jugement de Bailly. Traduit à son tour à la barre du redoutable tribunal (le 10 octobre 1793), Bailly subit deux interrogatoires ; ses réponses furent vraies, fermes et précises. Aucun acte de faiblesse ne ternit la gloire de ses derniers moments. Il ne craignit pas d'avouer qu'il était royaliste constitutionnel, qu'il avait servi le roi sans bassesse, comme il l'avait loué sans flatterie. Il fut condamné à mort. Bailly avait vécu cinquante-sept ans ; il était d'une taille élevée ; ses traits étaient allongés, sa figure noble, mais froide ; son caractère sérieux, son ame

douce et sensible. L'étude était son occupation favorite, la méditation son état habituel.

(Extrait de la *Notice sur la vie de Bailly*, par A. Berville.)

« Vers le même temps, dit Riouffe dans ses Mémoires (après avoir parlé de Girey-Dupré et de Bois-Guion), on amena à la Conciergerie Bailly, l'homme de la Révolution le plus heureux en honneurs et celui dont l'agonie fut la plus douloureuse; il épuisa la férocité de la populace dont il avait été l'idole, et fut lâchement abandonné par le peuple, qui n'avait jamais cessé de l'estimer. Il est mort comme le juste de Platon ou comme Jésus-Christ, dans l'ignominie : on cracha sur lui, on brûla un drapeau sous sa figure; des hommes furieux s'approchaient pour le frapper, malgré les bourreaux indignés eux-mêmes de tant de fureur. On le couvrit de boue; il fut trois heures à la place de son supplice (par un raffinement de cruauté, on choisit le Champ-de-Mars pour le lieu de son exécution), et son échafaud fut dressé dans un tas d'ordures. Une pluie froide qui tombait à verse, ajoutait encore à l'horreur de sa situation; les mains liées derrière le dos, obligé de ravaler l'humeur qui s'écoulait de son nez, il demandait quelquefois le terme de tant de maux; mais ses paroles étaient proférées avec le calme d'un des premiers philosophes de l'Europe. Il répondit à un homme qui lui disait : « Tu trembles, Bailly! — « Mon ami, c'est de froid. » Si

on demande d'où nous sommes si bien instruit, qu'on sache que c'était par le moyen du bourreau qui, pendant une année entière, n'a cessé un seul jour d'être appelé dans cette horrible demeure, et qui racontait aux geôliers ces abominables et admirables circonstances. »

(*Mémoires de Riouffe*, pag. 62 et 63.)

LAMOURETTE.

IV.

Lamourette (Adrien), né à Fervant, dans le Boulonnais, entra dans la congrégation des Lazaristes, et fut professeur et supérieur du séminaire de Toul, puis directeur à Saint-Lazare. Il se trouvait en 1789 grand vicaire d'Arras. Quelques écrits, où les idées philosophiques étaient associées aux idées religieuses, le firent connaître de Mirabeau, qui le mit au nombre de ses auxiliaires et le prit pour son théologien. Ce fut de sa plume que sortit le projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé, proposée par Mirabeau à l'Assemblée constituante. L'abbé Lamourette fut nommé évêque constitutionnel du département du Rhône, et fut sacré à Paris le 27 mars 1791. Député bientôt après à la première assemblé législative, il s'y montra plein de lumière et de modération ; il se déclara l'ennemi des factieux

dès qu'il les vit répandre le sang innocent. Lors des massacres du 2 septembre, il fit décréter que la municipalité de Paris répondrait de la sûreté publique. Après la session de l'assemblée législative, il se retira à Lyon, y demeura pendant le siége, fut ensuite envoyé à Paris et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en janvier 1794. Ayant entendu son jugement, il fit le signe de la croix, et se prépara à mourir en philosophe chrétien, déclarant publiquement qu'il était l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, et qu'il regardait son supplice comme un juste châtiment de la Providence. Il subit sa peine le 10 janvier 1794, à l'âge de cinquante-deux ans. Le calme qu'il conserva, la liberté d'esprit qu'il n'affecta point, sa pieuse résignation, son courage, pénétrèrent d'admiration tous ses compagnons d'infortune, et laissèrent de véritables regrets sur son sort. L'abbé Lamourette est auteur des ouvrages suivants : 1° *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes religieux de ce siècle;* 2° *Pensées sur la philosophie de la foi, ou le Système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain;* 3° *les Délices de la religion, ou Pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux,* etc.

« Il se trouvait quelquefois des hommes, dit Riouffe dans ses Mémoires, qui s'exaltaient à leurs

derniers moments, et découvraient à leurs camarades d'infortune un monde nouveau dont ils croyaient déjà être les habitants. Lamourette, évêque de Lyon, connu par quelques bons ouvrages et une grande érudition ecclésiastique, son arrêt de mort devant lui, nous parla si fortement sur cette matière, qu'il ramena plusieurs incrédules à son système et fit couler des larmes de tous les yeux. « Non, mes amis, s'écriait-il, on ne peut tuer la pensée. » Sa voix était élevée et son regard animé ; c'est avec ces accents que Socrate parlait sans doute. C'est Lamourette qui disait aussi : « Qu'est-ce que la guillotine? une chiquenaude sur le col. » Il avait, dans un discours fort éloquent, tâché de mettre ses concitoyens en garde contre les manœuvres de l'anarchie, et tenté de rallier tous les cœurs aux principes et à la morale. Fouquier-Tinville lui prouva que c'était le comble de la scélératesse, et le livra à ses bourreaux.

(*Mémoires de Riouffe*, page 64.)

RIOUFFE.

V.

Riouffe (Honoré) naquit à Rouen le 1er avril 1764, sa famille était originaire du Languedoc ; sa mère, en le mettant au monde, était au sixième mois

de sa grossesse, et cet accouchement prématuré lui coûta la vie. Son père, très habile chirurgien, mourut peu d'années après. Privé des siens de si bonne heure, le jeune orphelin se trouva dans les mains d'un tuteur, qui confia sa première éducation à un curé de village. Il fut ensuite envoyé à Paris pour y terminer ses études. Riouffe obtint deux prix de poésie à l'Académie française. Quand la révolution éclata, il se lia avec les Girondins. Accusé de complicité avec eux, il fut arrêté à Bordeaux, transféré à Paris, et enfermé à la Conciergerie, où il fut oublié par une espèce de miracle. Libre après le 9 thermidor, il composa des mémoires sur le temps de sa détention; aucun ouvrage de ce genre n'a plus d'intérêt; on y trouve les scènes les plus dramatiques, les souvenirs les plus touchants, exprimés dans un style tour à tour plein d'éloquence et de grace. Sous le Consulat, Riouffe fut nommé membre du tribunat; jusque là il n'avait appartenu à aucun corps politique. Plus tard, il fut fait préfet du département de la Côte-d'Or. De cette préfecture, il passa à celle du département de la Meurthe; il administra ce département jusqu'en 1813, époque où les désastres de nos armées faisaient refluer dans l'intérieur de la France une foule de soldats exténués par les fatigues de la guerre et atteints du typhus. Riouffe faisait de fréquentes visites aux malades, et leur prodiguait les consolations et les secours; ce fut par ces com-

munications répétées qu'il contracta leur redoutable maladie. Après onze jours de souffrances intolérables, il expira le 30 novembre 1813, emportant avec lui le pressentiment de la chute prochaine de l'Empire, et déplorant l'indigne abus que les hommes font des meilleures choses, ceux-ci du pouvoir, ceux-là de la liberté.

Riouffe était d'une stature petite, mais bien proportionnée. Sa physionomie était fine, vive, animée, spirituelle. Jamais causeur n'a eu dans la conversation plus de feu, d'éclat, de variété, de grace. Il avait un son de voix doux à l'oreille; une parole facile, abondante, pleine d'images et d'énergie; il lisait avec un goût exquis; il possédait à fond plusieurs langues, le latin, le grec, l'italien, l'anglais. Il a laissé quelques traductions, l'épître d'*Héloïse et Abeilard*, *Werther*, etc. Mais ce que les manuscrits de Riouffe renferment de plus précieux, c'est la traduction du Phédon de Platon. Quel drame sublime! quelles augustes leçons! et de quels sentiments devaient se pénétrer les prisonniers de la Conciergerie, lorsque dans le silence de la nuit et sous les voûtes de leurs cachots, ils venaient autour d'une table et à la lueur d'une lampe sépulcrale, prêter l'oreille à la voix de Riouffe, qui leur enseignait au nom du divin Socrate à supporter leur situation présente, à la préférer au sacrilége triomphe des méchants, à la chérir comme un don de Dieu lui-même, car leur ame

immortelle et sans souillure, tout à l'heure affranchie de l'infortune d'un jour, allait jouir dans le sein de Dieu d'une éternelle félicité! Ce fut dans son cachot que Riouffe traduisit le *Phédon*.

(Extrait de la *Notice sur la vie de Riouffe*, par un de ses amis.)

GIREY-DUPRÉ.

VI.

Girey-Dupré (Joseph-Marie), né à Paris, homme de lettres et journaliste, âgé de 24 ans, exécuté à Paris vingt jours après les Girondins, le 20 novembre 1793. Il n'était pas de la Convention. — Voici ce qu'en dit Riouffe dans ses Mémoires : « Je ne parlerai point du courage de Girey-Dupré : ce mot suppose un effort ; je dirai seulement qu'il est mort sans y faire attention ; ses fers n'avaient rien changé à sa gaîté ouverte et franche. Il avait la même fleur de santé que je lui avais toujours connue ; il s'abandonnait sans réserve aux moindres amusements. Tout entier au plaisir d'être, on eût dit qu'il ignorait qu'il était dans les fers et que l'échafaud l'attendait. » A l'interrogatoire, il ne répondit que ces mots : « *J'ai connu Brissot, j'atteste qu'il a vécu comme Aristide, et qu'il est mort comme Sydney, martyr de la liberté !* » Une réponse courageuse désarme

les grandes ames, elle irrite la médiocrité. C'est l'effet que produisit celle de Girey-Duprey. On interrompit là son interrogatoire ; et dans son acte d'accusation on consigna comme criminelle cette réponse qui le couvre de gloire. Il n'alla point à la mort, il y vola. En montant au jugement, il leur offrit la victime toute préparée pour le supplice ; il avait ouvert le col de sa chemise et parut ainsi à l'audience. Sa raison ferme et inébranlable aux lâches séductions de l'espérance, lui avait démontré qu'il n'y avait plus qu'à présenter sa tête. Doué d'une moralité profonde, il pouvait honorer les places les plus importantes. Il était, pour m'exprimer ainsi, de cette étoffe dont on fait de vrais magistrats dans une république. »

(*Mémoires de Riouffe*, pages 60 et 61.)

« Girey-Dupré en allant au supplice chantait gaîment son hymne de mort qu'il avait composée. Comme il passait au coin de la rue Saint-Florentin, il vit aux fenêtres du logement de Robespierre la maîtresse de celui-ci, ses sœurs et quelques-uns de ses féroces complices. A bas les tyrans et dictateurs ! leur cria-t-il; et il leur répéta ce souhait jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue. Il mourut enfin comme il avait vécu, plein de courage et de civisme. Son dernier vœu fut pour la République. »

(*Mémoires de Louvet*, page 28.)

BOIS-GUION.

VII.

« Bois-Guion était un philosophe pratique d'une vertu douce et bienfaisante; recueilli en lui-même, il travaillait sans cesse à se rendre meilleur; son esprit était fort cultivé. Ce sont de ces mérites qui n'ont rien à démêler avec le vulgaire, et que l'observateur philosophe se plaît à contempler dans l'espèce de coque mystérieuse où ils s'enveloppent. Pour le peindre en un mot, il avait des pièces qui eussent pu servir à sa justification, mais compromettre des personnes qui n'étaient point ses amis, et qu'on eût plutôt soupçonnées de vouloir le sacrifier ; il brûla ces pièces, de peur d'être tenté d'en faire usage. Son patriotisme constant n'avait guère dû être autre chose en aucun temps que de la philantropie. Mais son ame n'était pas d'une trempe aussi forte que celle de Girey-Dupré; il écrivit à Robespierre, sur lequel il n'était pas encore tout à fait détrompé; il lui rappelait dans sa lettre que dans des temps où ils étaient menacés, il avait protégé ses jours. Le tyran l'avait oublié; il ne répondit point et ne daigna pas faire un signe pour l'arracher à ses bourreaux. »

(*Mémoires de Riouffe*, pages 61 et 62.)

CLAVIERE.

VIII.

Il était né à Genève, il fut collègue de Roland au ministère et se trouva détenu à la Conciergerie avec madame Roland. « Peu de mois après l'exécution de cette femme célèbre, Clavière, dit Riouffe, né dans une république ancienne et fils adoptif d'une république nouvelle qui lui destine la ciguë, s'enfonce un couteau dans le cœur, en citant ces vers de Voltaire :

Les criminels tremblants sont traînés au supplice,
Les mortels généreux disposent de leur sort.

« Sa femme l'apprend, et s'empoisonne après avoir consolé ses enfants et mis ordre à ses affaires.

« Sous une lampe funéraire, au bout d'un long corridor, ce vieillard auguste (Clavière) me prend à part, il venait de lire la liste de ses témoins et d'y trouver en tête ses plus farouches ennemis. « Ce sont des assassins, me dit-il, je veux me dérober à leur fureur. » Alors commence l'entretien le plus grave et le plus réfléchi sur le moyen de se débarrasser de la vie Il calcule les coups et la manière la plus sûre de se percer le cœur. Illustre Genevois! je fus digne de toi; je t'entendis sans pâlir délibérer sur ta mort; j'approuvai ta résolution républicaine; je vis le couteau se promener sur ta poitrine, et ta main assurée marquant la place où tu devais frapper. Je t'eusse imité, mais comme toi, je n'en

avais pas reçu le signal. Enfin, il me quitte..... Au bout d'un quart d'heure il n'était plus. On le trouva rendant le dernier soupir dans sa chambre, où il s'était enfermé pour consommer son dessein. »

(*Mémoires de Riouffe*, pages 58 et 59.)

LA FEMME DU GEOLIER.

IX.

Elle se nommait madame Richard; tous ceux qui l'ont connue ont loué son humanité.

Note A.

(*a*) Que mourir est pour moi presqu'une volupté.

« Quant à moi, écrivait madame Roland dans une de ses lettres les derniers jours de sa vie, tout est fini; vous savez la maladie que les Anglais appellent *Heart' break* : j'en suis atteinte sans remède, et je n'ai nulle envie d'en retarder les effets ; la fièvre commence à se développer, et j'espère que cela ne sera pas long. C'est un bien..... je crois, mon ami, qu'il faut s'envelopper la tête, et en vérité ce spectacle devient si triste, qu'il n'y a pas grand mal à sortir de la scène. Ma santé a été fort altérée : les derniers coups rappellent ma vigueur, car ils en annoncent d'autres à supporter. Adieu, je ne vis plus que pour me détacher de la vie. »

Déjà ce dégoût de la vie s'était emparé de son ame dans sa jeunesse. On trouve les passages suivants dans une de ses lettres aux demoiselles Cannet, du 21 septembre 1777 :

« Je n'ai pu me défendre ce soir de mille réflexions accablantes ; je suis tombée dans une rêverie profonde ; j'ai parcouru des degrés de chagrins que je ne connaissais pas encore. Mon ame est flétrie, mon œil est sec : je cherche des pleurs et je ne sais plus en répandre. Hélas! l'exercice pénible de la sensibilité pourrait-il s'affaiblir et s'éteindre chez moi. La scène magnifique de l'univers me paraît couverte d'un voile, une sorte de brouillard environne et confond les objets sur lesquels je voudrais fixer mes regards. Je ne reçois que des sensations languissantes ; mes idées se succèdent sans chaleur ; j'existe sans passion et sans goût. Je deviens étrangère aux transports de l'enthousiasme, aux déchirements de la compassion. Le malheureux obtiendrait mes soins et mes secours, mais il ne me toucherait point. Sans haine pour le genre humain, sans estime pour lui, sans désirs, et presque sans regrets, j'use de la vie avec indifférence, et je me résignerais volontiers à la perdre : triste fruit de la réflexion et de la connaissance de mes semblables. Je n'ai que vingt-trois ans : déjà toutes les illusions se sont évanouies avant que j'aie goûté tous leurs charmes. »

(Lettres aux demoiselles Cannet.)

« Mon cœur trop éprouvé ne connaît plus cette joie franche qui exalte l'imagination et développe nos facultés : l'habitude du chagrin produit enfin un certain sombre dont on ne peut plus se défaire. » *(Id.)*

« La vie ne me semble douce que par l'espérance de sa courte durée Tu me disais, Sophie, que tu te croyais destinée à vivre longtemps, *je crois* le contraire pour moi, et je m'en réjouis. » *(Id.)*

23 mai 1777.

Note B.

(*b*) Ce sentiment caché, cet amour qui m'accable.

Tous ceux qui ont écrit sur madame Roland, même les historiens les plus sérieux, ont dit qu'elle avait ressenti une passion profonde pour un des Girondins proscrits. Celui qui lui inspira ce sentiment mystérieux, quel est-il ? La tradition a désigné Barbaroux ; la tradition, c'est l'histoire pour le poète, et c'est sur elle que nous nous sommes appuyée. Quant à l'expression même d'un sentiment tel que pouvait l'éprouver madame Roland, nous en avons trouvé la trace dans quelques passages de ses écrits. Dans une lettre à Bancal-des-Issarts, dont nous allons transcrire des fragments, cette ame, naturellement passionnée, et par devoir si contenue, ne trahit-elle pas l'amour en écrivant à son ami. Laissons-la se montrer elle-même :

« 18 octobre 1790.

« Je prends la plume sans savoir ce que pourra devenir ce que je vais tracer, comme sans juger ce que je vais écrire. Mon esprit est occupé de mille idées, que je trouverais sans doute plus faciles à exprimer si elles étaient accompagnées de sentiments moins tumultueux ; pourquoi mes yeux sont-ils obscurcis de larmes qui s'en échappent sans cesse et les remplissent toujours ?

« Ma volonté est droite, mon cœur est pur, et je ne suis pas tranquille ! *Elle fera le plus grand charme de notre vie et nous ne serons pas inutiles à nos semblables ;* c'est vous qui le dites de l'affection qui nous lie, et ce texte consolant ne m'a point encore rendu la paix !... C'est que je ne me suis point assurée de votre bonheur, et que je ne me pardonnerais jamais de l'avoir troublé. C'est que j'ai cru vous voir l'attacher, du moins en partie, à des moyens que je crois faux, à une espérance que je dois interdire. Ah ! sans doute, l'affection qui rapproche et confond des ames franches et sensibles, également enthousiastes du bien, inspirées par les mêmes penchants, doit charmer leur existence et lui donner un nouveau prix ; sans doute, les vertus qu'une telle affection peut développer ou nourrir doivent tourner au profit de la société, comme à la gloire de ceux qu'elle anime : telles sont les bases de ma confiance, et le rocher auquel je me trouve attachée, même dans les plus fortes agitations de la tempête.

« Mais qui peut prévoir l'effet d'agitations violentes ou trop fréquemment renouvelées? Et ne seraient-elles pas redoutables quand elles n'en auraient d'autre que cette langueur qui leur succède, qui altère passagèrement l'être moral et ne le laisse plus au niveau de sa situation. Je m'abuse; vous n'éprouvez point cette indigne alternative; vous pouvez être quelquefois attristé, mais vous ne sauriez jamais être faible, et il n'y a que la faiblesse qui conduise à l'abattement ou puisse amener les fâcheux excès. L'impétuosité naturelle à votre sexe, l'activité d'une ardente imagination, ne produisent que de légères erreurs, semblables à celles d'un songe fugitif, lorsqu'un sentiment profond alimente le cœur et purifie dans son feu sacré ses vaines illusions. L'idée de votre force me rend toute la mienne; je saurai goûter la félicité que le ciel m'a départie, en songeant qu'il n'a point permis que j'aie troublé la vôtre, et qu'il m'a même accordé quelque moyen de l'accroître.

. . . . . .

« D'où vient que cette feuille que j'écris ne peut vous être envoyée sans mystère? Pourquoi ne peut-on laisser voir à tous les yeux ce que l'on oserait offrir à la Divinité même? Assurément je puis appeler le ciel, et je le prends à témoin de mes vœux, de mes desseins. Je trouve de la douceur à penser qu'il me voit, m'entend et me juge; qu'est-ce donc que ces contradictions sociales, ces préjugés hu-

mains au milieu desquels il est si difficile de conduire son propre cœur, si le courage des sacrifices ne s'unit à la pureté d'intention comme au dédain de vaines formules pour conserver le fil des devoirs?

. . . . . .

« Adieu, mon ami, il est presque cruel de vous entretenir lorsque vous ne pouvez me répondre; mais s'il y a quelque rigueur d'user de cet imparfait avantage, vous me passerez bien celle-là.

« J'ai beaucoup pensé à vous, j'ai repassé sur une partie du chemin que nous avons fait ensemble... Vous êtes appelé à connaître tout ce qu'il y a de félicité en ce monde, car vous sentez le prix de la vertu; il n'y a rien au-delà, mais ce n'est point de cela que je voulais vous parler. »

« 11 février 1791.

« Rappelez-vous que j'ai besoin du *bonheur* de mes amis; ce *bonheur* est attaché, pour ceux qui sentent comme nous, à une *irréprochabilité* absolue. Voilà le point où j'espère que nous nous retrouverons toujours, et il est assez élevé pour que nous puissions nous y réunir, malgré les vicissitudes du monde et l'étendue de l'espace. »

Les voilà exprimés par elle-même ces troubles intérieurs, ces attendrissements involontaires, ces symptômes connus des orages de l'âme.

Quant à la révélation de cette grande et sérieuse passion qui la suivit dans la tombe, nous la surprenons à peine dans quelques passages de ses Mémoires. En rappelant ses épanchements de piété : « on se demandera, dit-elle, si ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont pas été exercés par des objets plus réels, et si après avoir rêvé sitôt le bonheur, ne l'ai-je pas réalisé dans une passion conçue plus tard ? N'anticipons rien, leur dirais-je, arrêtez-vous avec moi sur ces temps paisibles des saintes illusions, auxquels j'aime encore à me reporter. Croyez-vous que dans un siècle aussi corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence? Les ames vulgaires y trouvent le plaisir ; mais les autres, pour lesquelles le plaisir seul serait trop peu de chose, atteintes par les passions qui promettent davantage, contraintes par des devoirs bizarres ou cruels que pourtant elles honorent, ne connaissent guère que la gloire chèrement payée de les remplir. »

En parlant du voyage auquel elle se préparait au moment de son arrestation, madame Roland ajoute : « Une autre raison que j'écrirai peut-être un jour, et qui est toute personnelle, me décidait au départ. » — « Je connais (dit dans une note M. Champagneux) le motif dont veut parler la citoyenne Roland : elle me l'avait confié, mais le temps de le publier n'est pas encore venu. La malveillance s'en empare-

parerait : ce siècle est trop corrompu pour croire aux efforts de vertu dont la citoyenne Roland donna alors des preuves, d'autant plus faites pour être admirées, qu'elles n'eurent aucune publicité et qu'elles se concentrèrent absolument dans l'intérieur de sa maison. »

Et ailleurs : « Me voilà donc en prison, me dis-je; ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerais pas les moments qui suivirent pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie; je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter, dans une situation critique avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage. Jusque là poussée par les évènements, mes actions dans cette crise avaient été le résultat d'un vif sentiment qui entraîne. Quelle douceur que d'en justifier tous les effets par la raison! Je rappelai le passé, je calculai les évènements futurs; et si je trouvai, *en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante*, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage, et qu'il ne pût encore dominer. Je me consacrai, pour ainsi dire volontairement à ma destinée, quelle qu'elle pût être; je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. »

. . . . . .

« J'ai connu ces sentiments généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversements politiques et la confusion de tous les rapports sociaux ; je n'ai point été infidèle à mes principes, et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage. Somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs ; je pourrais même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avaient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs. »

. . . . . .

« Il est très vrai que le procès actuel (celui des Vingt-Deux) m'abreuve d'amertume et m'enflamme d'indignation : j'ai cru que les fugitifs étaient aussi arrêtés (les Girondins retirés à Caen, parmi lesquels était Barbaroux). Il est possible qu'une douleur profonde et l'*exaltation de sentiments déjà terribles* aient mûri, dans le secret de mon cœur, une résolution (celle de se tuer) que mon esprit a revêtue d'excellentes raisons. »

(*Mémoires de madame Roland.*)

Connaîtrons-nous jamais la vérité tout entière sur l'objet de l'*exaltation de ces sentiments terribles?* Eh! qu'importe au poète le voile à demi soulevé qui

cache ce chaste et douloureux amour! ce qui lui importe, c'est d'avoir pu comprendre tout ce qu'a dû souffrir cette ame héroïque.

Note C.

(*c*) La mort que j'appelais me fait alors pâlir.

On trouve le passage suivant dans les Lettres aux demoiselles Cannet, sur le sentiment que la pensée de la mort faisait naître dans l'ame de Mme Roland, alors encore jeune fille :

« Sans avoir éprouvé aucun évènement fâcheux, je suis pénétrée de tristesse par un mal factice. Ecoute, je songeais cette nuit que j'étais malade et prête à mourir ; il n'y a rien encore de bien surprenant dans une telle imagination ; mais ce qui ne m'est jamais arrivé, c'est de faire dans cet état de sommeil des réflexions suivies, dont les impressions profondes me sont restées, et d'éprouver tous les sentiments qui peuvent agiter un agonisant, avec une vivacité qui a ébranlé tous les ressorts de mon ame, et métamorphosé la situation de mon esprit. On ne peut voir la mort de plus près qu'en la souffrant. J'attribue tout ceci à la force d'une bouillante imagination ; mais quelle qu'en soit la cause, les effets n'en sont pas moins réels ; mon cœur est violemment ému. Je me réveillai, sans pouvoir rattraper le

sommeil ; je me levai avec l'image de la mort, dont le squelette me suit partout. J'ai été à la messe le cœur navré ; je reviens avec la même horrible compagnie. Mon Dieu ! je voudrais répondre à tes réflexions autrement que par la peinture d'une situation si triste et si singulière ; mais je suis dans un trouble et un bouleversement aussi nouveaux pour moi qu'ils sont incompréhensibles pour d'autres. D'ordinaire, j'envisage comme toi la mort sans terreur ; ce n'est plus de même depuis qu'un songe m'a transportée au moment où on lui paie le tribut ; je sens toutes les horreurs et toutes les révoltes de la nature. Sûrement tu crois que j'ai perdu la tête : je me tais, je vais laisser ma lettre aujourd'hui ; j'attendrai pour la finir que mes sentiments soient moins vifs et mon ame plus tranquille. »

Ce dimanche matin, 5 décembre 1773.

« Du mardi 7 décembre.

« Ces noires vapeurs se sont enfin converties en douce rosée de mélancolie ; mon ame tranquille se repaît de pensées solides sans tristesse, et s'attendrit sans amertume, les idées affligeantes glissent pour ainsi dire sur notre cerveau comme l'eau sur le plumage du cygne ; leur impression s'affaiblit d'elle-même, et celui qui s'entretient incessamment avec sa douleur, semble la consumer plutôt que la nourrir. »

(*Lettres aux demoiselles Cannet.*)

Note D.

(*d*) Ces fleurs qu'elle m'envoie et qu'elle sait que j'aime.

« La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable ; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres. Dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux avec des livres et des fleurs. »

(Mémoires de Mme Roland.)

Note E.

(*e*) Dans ce cloître en ruine, entouré de tombeaux,
Où coulèrent nos jours les plus purs, les plus beaux.

Le couvent de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Etienne, dans le faubourg Saint-Marceau :

« Je me trouvais avec plaisir, dit madame Roland dans ses Mémoires, sous les cloîtres silencieux que je traversais à petits pas pour mieux goûter leur solitude ; je m'arrêtais quelquefois sur

une tombe où était gravé l'éloge d'une sainte fille. Elle est heureuse! me disais-je en soupirant; puis une mélancolie, qui n'était pas sans douceur, s'emparait de mon ame, et me faisait chercher dans le sein de la Divinité, dans l'espoir d'y être reçue un jour, ce parfait bonheur dont je sentais le besoin.

« La première nuit que je passai au couvent fut agitée, je n'étais plus sous le toit paternel; je me sentais loin de cette bonne mère qui sûrement pensait à moi avec attendrissement. Une faible lueur éclairait la chambre où l'on m'avait mise à coucher avec quatre autres enfants de mon âge : je me levai doucement, j'allai près de la fenêtre; le clair de lune permettait de distinguer le jardin sur lequel elle avait vue. Le plus profond silence régnait dans ces lieux; je l'écoutai pour ainsi dire dans une sorte de respect; de grands arbres projetaient çà et là leur ombre gigantesque et promettaient un sûr abri à la méditation tranquille. Je levai les yeux vers le ciel : il était pur et serein; je crus sentir la présence de la Divinité, qui souriait à mon sacrifice et m'en offrait déjà la récompense dans la paix consolante d'un séjour céleste. Des larmes délicieuses coulèrent lentement sur mon visage; je réitérai mon dévoûment avec un saint transport, et je fus goûter le sommeil des élus. »

Souvent dans sa correspondance avec ses deux amies, elle rappelle cette paisible retraite. Un jour elle écrit à Sophie :

« J'ai passé la journée d'hier (mardi 22 février 1774) dans le couvent avec maman, qui s'est trouvée engagée à profiter d'une des permissions. Mille choses m'ont rappelé des souvenirs attendrissants et délicieux. J'aurais voulu pouvoir me dérober à tout ce qui m'environnait, et me placer au pied d'un arbre pour rêver et t'écrire sous ces tilleuls qui ont vu naître notre amitié. Te souvient-il de cette allée sur la gauche, moins fréquentée que les autres? c'était toujours vers elle que nous dirigions nos pas; là, tout entières au sentiment, nous nous promenions paisiblement, l'un de tes bras appuyé sur mes épaules et l'un des miens passé autour de toi. »

Note F.

(*f*) Du sang des vingt et un l'échafaud fume encor.

Les *Vingt et Un*, ou le parti de la Gironde, décrété d'accusation le 31 mai 1793 par le parti de la Montagne. Voici comment madame Roland s'exprime dans ses Mémoires sur cette fraction de la Convention :

« Il y avait là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef, pas un de ces êtres à la Mirabeau, propre à commander au vulgaire, à rallier en un faisceau les volontés des sages et à les présenter avec

l'ascendant du génie qui se fait obéir dès qu'il se manifeste. »

Vilate rend compte en ces termes de la séance de la Convention, où les Girondins furent condamnés à mort :

« J'étais assis avec Camille-Desmoulins sur le banc placé devant la table des jurés. Ceux-ci, revenant des opinions, Camille s'avance pour parler à Antonelle, qui rentrait l'un des derniers. Surpris de l'altération de sa figure, il lui dit assez haut : *Ah ! mon Dieu ! je te plains bien, ce sont des fonctions bien terribles*. Puis, entendant la déclaration du jury, il se jette tout à coup dans mes bras s'agitant, se tourmentant : *Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue ! Mon Brissot dévoilé*, ah ! mon Dieu ! c'est ce qui les tue ! A mesure que les accusés rentrent pour entendre leur jugement, les regards se retournent vers eux ; le silence le plus profond régnait dans toute la salle ; l'accusateur public conclut à la peine de mort. L'infortuné Camille défait, perdant l'usage de ses sens, laissait échapper ces mots : *Je m'en vais, je m'en vais, je veux m'en aller*.

A peine ce mot fatal, *mort*, est prononcé, Brissot laisse tomber ses bras, sa tête se penche subitement sur sa poitrine ; Gensonné, pâle et tremblant, demande la parole sur l'application de la loi, et dit des mots qu'on n'entend pas. Boileau, étonné, élevant dans l'air son chapeau, s'écrie : *Je suis innocent !* Et se

tournant vers le peuple, il l'invoque avec véhémence. Les accusés se lèvent spontanément. *Nous sommes innocents, peuple, on vous trompe!* Le peuple reste immobile, les gendarmes les serrent et les font asseoir. Valazé tire de sa poitrine un stylet et se l'enfonce dans le cœur, il expire renversé; Silléry laisse tomber ses deux béquilles en s'écriant le visage plein de joie et se frottant les mains : *Ce jour est le plus beau de ma vie!*

L'heure avancée de la nuit, les flambeaux allumés, les juges et le public fatigués d'une longue séance (il était minuit), tout donnait à cette scène un caractère sombre, imposant et terrible, la nature souffrait dans toutes ses affections. Camille-Desmoulins se trouvait plus mal. Boyer-Fonfrède se retourne vers Ducos et l'entrelaçant de ses bras : *Mon ami, c'est moi qui te donne la mort!* Son visage était baigné de larmes. Ducos, le serrant dans les siens : *Console-toi, nous mourrons ensemble!* L'abbé Fauchet, abattu, semblait demander pardon à Dieu. Lasource contrastait avec Duprat, respirant l'énergie. Carra conservait un air de doute. Vergniaud paraissait ennuyé de la longueur d'un spectacle si déchirant.

On remarquait en général le calme sur la figure des autres condamnés. Tous sortirent sans avoir fini d'entendre le jugement, quelques-uns d'entre eux jetant des assignats au peuple, qui murmurait.»

Note G.

(*g*) O mes frères Vergniaud, Brissot et Gensonné,
Et vous, couple touchant si jeune moissonné.

Nous ne saurions mieux faire connaître les députés de la Gironde ici nommés, qu'en transcrivant les portraits que madame Roland et Riouffe ont laissés d'eux dans leurs Mémoires.

VERGNIAUD.

« Il fut peut-être l'orateur le plus éloquent de l'assemblée; il n'improvisa pas comme Guadet, mais ses discours préparés, forts de logique, brûlants de chaleur, pleins de choses, étincelants de beautés, soutenus par un très noble débit, se faisaient lire encore avec un très grand plaisir. Cependant je n'aime point Vergniaud; je lui trouve l'égoïsme de la philosophie; dédaignant les hommes assurément parce qu'il les connaît bien, il ne se gêne pas pour eux : mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la paresse est un crime, et Vergniaud est grandement coupable à cet égard. Quel dommage qu'un talent tel que le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une ame dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un esprit laborieux.

(*Madame Roland.*)

Voici maintenant le portrait de Vergniaud par M. Paganel :

« Vergniaud, député de la Gironde à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, exalta singulièrement par ses talents et par son éloquence les prétentions d'influence et de suprématie que les Girondins affectèrent durant l'une et l'autre session ; leur orgueil ne souffrait sur ce point aucune rivalité, et cependant les hommes qui exempts de tout esprit de parti purent étudier le caractère de chacun des membres marquants de cette députation, attesteront que Vergniaud, qu'elle était si fière de posséder, lui appartenait moins par sa propre ambition et par ses opinions politiques, que par les sentiments de l'honneur et par une sorte de fraternité d'armes. Son goût le portait vers le plaisir, bien qu'il préférât aux plaisirs les charmes de la paresse; elle était son Armide; et la gloire de la tribune aurait été pour lui sans attraits si Gensonné, Guadet, Condorcet, Roland et surtout l'épouse de ce ministre, l'héroïne et l'adulatrice du parti, n'eussent sans cesse reproduit à ses yeux les dangers de la patrie et leurs propres dangers. L'espérance dont on le flattait de combattre et de vaincre pour lui et pour ses amis, lui rendait sa vertu et son courage : ces nobles sentiments qu'embrasait encore la haine d'une faction qui, du haut de la tribune, commandait l'expoliation et le massacre, éclataient par intervalles; et la

foudre de Mirabeau se rallumait dans les mains de Vergniaud.

«Représentez-vous un homme que d'autres hommes entourent et entraînent, qui ne cherche pas une issue pour s'échapper, mais qui resterait là si le cercle se rompait et le laissait libre, tel était Vergniaud parmi les Girondins.

« Les meneurs l'associèrent à leur ambition et ne parvinrent jamais à le rendre ambitieux pour lui-même. Madame Roland répétait souvent qu'on ne pouvait tirer aucun parti de Vergniaud. C'était un Démosthènes auquel on pouvait reprocher ce que l'orateur grec reprochait aux Athéniens, l'insouciance, la paresse et l'amour des plaisirs; il sommeillait dans l'intervalle de ses discours, tandis que l'ennemi gagnait du terrain, cernait la République et la poussait dans l'abîme avec ses défenseurs.

«Vergniaud avait un sentiment profond de patriotisme et la conviction de son talent oratoire. S'il n'avait pas le mérite de la modestie, une sorte de nonchalance qui provenait de son éloignement pour le travail et pour toute action forte, lui en donnait l'apparence. Je n'ai pas connu d'homme plus impropre à jouer un premier rôle sur le théâtre d'une grande révolution. Dans l'imminence du danger, il se montra plus disposé à attendre la mort qu'à la porter dans les rangs ennemis. On découvre entre lui et Danton des traits frappants de ressemblance.

L'un et l'autre crurent à l'inviolabilité des grands maîtres de la tribune; l'un et l'autre, par trop de mépris pour leur ennemi, irritèrent son audace, repoussèrent la fortune et les dieux; ils ont donc fait eux-mêmes leur destinée, car ce mépris n'était que le déguisement d'un penchant plus impérieux. »

Voici maintenant ce que Riouffe a dit des principaux Girondins prisonniers avec lui à la Conciergerie : « Vergniaud, Gensonné, Brissot, Ducos, Fonfrède, Valazé, Duchatel et leurs collègues, furent les hôtes que je trouvai installés dans ma nouvelle demeure. Depuis une année entière que je l'habite, je ne cesse de voir l'ombre de ces grands hommes planant sur ma tête et ranimant mon courage; le sentiment de l'admiration fit place bientôt à celui de la reconnaissance. J'appris que c'était aux sollicitations de Ducos que je devais d'être sorti du cachot; c'est-à-dire la vie, bien triste présent sans doute dans ces temps désastreux, mais dont il m'est bien doux de lui être redevable. L'aimable et intéressant jeune homme! il m'avait vu une seule fois dans le monde, et il me fit l'accueil d'un frère.

« La curiosité se réveille à ces noms fameux, mais j'ai peu de moyens de la satisfaire ; j'arrivai deux jours avant leur condamnation et comme pour être témoin de leur mort. La France et l'Europe connaissent leur procès, si l'on peut donner ce nom à la proscription la plus atroce ; il fut tout du long la

violation la plus solennelle de tous les droits jusqu'à leur ôter enfin celui de se défendre (Lasource après sa condamnation leur cita ce mot d'un ancien : « Je meurs dans un moment où le peuple a perdu la raison, vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée »). Tous ces athlètes vigoureux qui réunissaient à eux seuls presque toute l'éloquence française, étaient entraînés dans l'arène; enchaînés de toute part il leur était défendu de se servir de leurs forces. Vergniaud, une seule fois avec cette flexibilité d'organe qui va remuer toute les ames, laissa échapper une étincelle de son talent : tous les yeux pleurèrent, la tyrannie pâlit et arracha le décret qui mit le sceau à la gloire des proscrits et à l'infamie des proscripteurs.

«Ils étaient tous calmes sans ostentation, quoique aucun ne se laissât abuser par l'espérance; leurs ames étaient à une telle hauteur, qu'il était impossible de les aborder avec les lieux communs des consolations ordinaires. Brissot, grave et réfléchi, avait le maintien du sage luttant avec l'infortune; et si quelque inquiétude était peinte sur sa figure, on voyait bien que la patrie seule en était l'objet. Gensonné, recueilli en lui-même, semblait craindre de souiller sa bouche en prononçant le nom de ses assassins. Il ne lui échappait pas un mot de sa situation, mais des réflexions générales sur le bonheur du peuple, pour lequel il faisait des vœux. Ver-

gniaud, tantôt grave et tantôt moins sérieux, nous citait une foule de vers plaisants dont sa mémoire était ornée, et quelquefois nous faisait jouir des derniers accents de cette éloquence sublime qui était déjà perdue pour l'univers, puisque les barbares l'empêchaient de parler. Pour Valazé, ses yeux avaient je ne sais quoi de divin. Un sourire doux et serein ne quittait point ses lèvres; il jouissait par avant-goût de sa mort glorieuse. On voyait qu'il était déjà libre et qu'il avait trouvé dans une grande résolution la garantie de sa liberté. Je lui disais quelquefois : « Valazé, que vous êtes friand d'une si belle mort et qu'on vous punirait en ne vous condamnant point! » Le dernier jour, avant de monter au tribunal, il revint sur ses pas pour me donner une paire de ciseaux qu'il avait sur lui, en me disant : « C'est une arme dangereuse, on craint que nous n'attentions sur nous-mêmes. » L'ironie digne de Socrate, avec laquelle il prononça ces mots, produisit sur moi un effet que je ne démêlai pas bien; mais quand j'appris que ce Caton moderne s'était frappé d'un poignard qu'il tenait caché sous son manteau, je n'en fus point surpris et je crus que je l'avais deviné; il avait dérobé ce poignard aux recherches, car on les fouillait comme de vils criminels, avant de monter. Vergniaud jeta du poison qu'il avait conservé, et préféra de mourir avec ses collègues. Les deux frères

(d'amitié) Fonfrède et Ducos se détachaient de ce tableau sévère pour inspirer un intérêt plus tendre et plus vif encore; leur jeunesse, leur amitié, la gaîté de Ducos, inaltérable jusqu'au dernier moment (1), les graces de son esprit et de sa figure, rendaient plus odieuse la rage de leurs ennemis. Ducos s'était sacrifié pour son frère, et s'était rendu en prison pour partager son sort. Souvent ils s'embrassaient et puisaient dans ces embrassements des forces nouvelles; ils quittaient tout ce qui peut rendre la vie chère, une fortune immense, des épouses chéries, des enfants, et cependant ils ne jetaient point leurs regards en arrière, mais les tenaient constamment fixés sur la patrie et sur la liberté.

«Une seule fois Fonfrède me prit à part, et, comme en cachette de son frère, laissa couler un torrent de larmes aux noms qui brisent les cœurs les plus stoïques, aux noms de sa femme et de ses enfants. Son frère l'aperçoit : « *Qu'as-tu donc ?* lui dit-il... » Fonfrède honteux de pleurer et rentrant ses larmes: Ce n'est rien, c'est lui qui me parle... il rejetait ainsi sur moi ce qu'il croyait la honte d'une faiblesse. Ils s'embrassèrent et s'entrelaçant, ils devinrent plus forts. Fonfrède arrêta ses larmes qui coulaient, son frère arrêta les siennes prêtes à couler, et tous deux

(1) On peut en voir une preuve dans le pot-pourri qu'il fit peu de jours avant sa mort.

redevinrent vraiment Romains. Cette scène se passa vingt-quatre heures avant leur exécution. Ils furent condamnés à mort dans la nuit du 30 octobre 1793, vers les onze heures. Ils le furent tous, on avait en vain espéré pour Ducos et Fonfrède, qui peut-être eux-mêmes ne s'étaient pas défendus de quelque espérance. Le signal qu'ils nous avaient promis nous fut donné. Ce furent des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément, et toutes leurs voix se mêlèrent pour adresser les dernières hymnes à la liberté; ils parodiaient la chanson des Marseillais de cette sorte:

Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé, etc.

« Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants, et s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie, et quelquefois aussi par une saillie de Ducos.

« C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires. Jeunesse, beauté, génie, vertus, talents, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes fut englouti d'un seul coup. Si des cannibales avaient des représentants, ils ne commettraient point un pareil attentat. Nous étions tellement exaltés par leur courage, que nous ne ressentîmes le coup que longtemps après qu'il fut porté.

« Nous marchions à grands pas, l'ame triomphante

de voir qu'une belle mort ne manquait pas à de si belles vies, et qu'ils remplissaient d'une manière digne d'eux la seule tâche qui leur restât à remplir, celle de bien mourir ; mais quand ce courage emprunté du leur se fut refroidi, alors nous sentîmes quelle perte nous venions de faire. Le désespoir devint notre partage; on se montrait en pleurant le misérable grabat que le grand Vergniaud avait quitté pour aller, les mains liées, porter sa tête à l'échafaud. Valazé, Ducos, Foudrède, étaient sans cesse devant nos yeux. Les places qu'ils occupaient devinrent l'objet d'une vénération religieuse, et l'aristocratie même se faisait montrer avec empressement et respect les lits où avaient couché ces grands hommes.

«O vous les premiers de nos citoyens! vous n'avez eu d'autres torts que de naître dans un siècle de boue, et d'avoir eu le courage de la vertu dans la plus prostituée des cités! Elle aura beau vous élever des statues et chercher à dérober sous leurs piédestaux la place où vous fûtes immolés, ce qu'elle fera si sa destinée est d'être libre enfin, jamais elle n'effacera les marques de votre sang, qui déposeront contre elle aux yeux de l'univers et de la postérité. Vous êtes morts comme des hommes qui avaient fondé la liberté républicaine, et avec lesquels elle devait s'éclipser. Vous brillez au milieu de tant de lâcheté et d'incivisme, comme Caton et Brutus au milieu du sénat corrompu.

« Cent mille Français furent immolés sur votre tombe ; l'ordre social s'écroula et la tyrannie régna sur des cadavres ; nos plus belles cités détruites ou ravagées, une année d'horreurs inconnues jusqu'alors au monde, ont suivi votre perte et gravé votre apologie en traits ineffaçables sur les tables de l'histoire. »

Et plus loin : « Ce qu'on appelle le parti de la Gironde eut des lumières et de la probité ; ce fut, à proprement parler, le parti des républicains ; mais les talents y étaient répandus avec une telle profusion, qu'il n'avait point de chef et ne pouvait en avoir. Qu'on pèse cette observation ! »

(Mémoires de Riouffe.)

Note H.

(*h*) J'aimais Dieu d'une ardeur et d'une foi si tendre.

Madame Roland avait commencé par être d'une extrême piété ; en sortant du couvent son ame inclinait vers le mysticisme. Écoutons-la exprimer elle-même cette foi si vive qui s'affaiblit par degrés sans que pourtant elle ait jamais cessé de croire à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'ame :

« Le moment de ma première communion, préparé par tous les moyens d'usage dans les couvents, retraites, longues prières, silence, méditations, était pour moi celui d'un engagement solennel et le

gage de l'éternelle félicité. Cette considération me pénétrait entièrement ; elle avait tellement enflammé mon imagination, attendri mon cœur, que baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il me fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui vint me soutenir sous les bras et m'aider à m'avancer à la sainte table. »

(Mémoires de madame Roland.)

« Pour moi, je reconnais bonnement la faiblesse de ma raison; je reçois humblement la révélation, et c'est dans le christianisme que je puise les principes de ma philosophie : toute autre source m'est suspecte ; je ne vais qu'en tâtonnant et avec le flambeau de la foi dans les méditations que les métaphysiciens mettent au jour. Je trouve dans ma religion le vrai chemin de la félicité : soumise à ses préceptes, je vis heureuse. » *(Lettres aux demoiselles Cannet.)*

« Il faut savoir se supporter soi-même, posséder son ame en patience et ne connaître ses défauts que pour les combattre avec une ardeur qui augmente chaque jour. » *(Id.)*

« Nous sommes plus utiles à la société par nos vertus que par nos connaissances. »

« Il n'y a que la religion qui puisse produire une vertu parfaite en épurant l'intention autant que l'acte même. » *(Id.)*

« Quand on doute, il faut vivre comme si l'on croyait; quiconque travaille à vivre sans reproche a droit de mourir sans inquiétude. » *(Id.)*

« Celui qui aperçoit le bien doit le suivre, même pour son propre bonheur; car nous sommes constitués de manière que nous ne pouvons nous écarter de ce que la raison nous montre équitable sans être punis par un sentiment douloureux..... La vertu est indépendante de tout système religieux : elle peut exister sans religion ; aussi, ai-je foi à la vertu des athées, tout en avouant qu'elle est privée d'un grand appui. Si les athées ont raison, ils n'en sont pas moins malheureux dans une foule de circonstances. Je ne veux point de leurs tristes vérités; je sens que ma vertu peut se passer d'un Dieu, mais une divinité est nécessaire à mon bonheur. » *(Id.)*

« Dans la diversité infinie des religions qui se partagent l'empire des esprits sur la terre, le christianisme est sans contredit ce qu'il y a de plus respectable. Sa morale est sublime et pure, je l'aime et la révère; si Jésus-Christ n'est pas un Dieu, il est l'homme le plus parfait qui ait existé, et l'Evangile est le plus beau livre que je connaisse. Je reçois ce code admirable pour sa morale. » *(Id.)*

Et en parlant de sa jeune ferveur, elle dit dans ses Mémoires :

« Je lisais des livres de dévotion, j'avais besoin de

m'occuper de ces grands objets de bonheur ou de malheur éternel ; toutes mes pensées se tournaient insensiblement de ce côté. Bientôt les idées religieuses me dominèrent; le règne du sentiment, hâté par leur concours, pour ma trempe déjà précoce, s'ouvrit par l'amour de Dieu, dont le sublime délire embellit, conserva les premières années de mon adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir ainsi me préserver à jamais de l'orage des passions, dont, avec la vigueur d'un athlète, je sauve à peine l'âge mûr. »

(*Mémoires*, première partie, page 27.)

« La belle idée d'un Dieu créateur, dont la providence veille sur le monde, la spiritualité de l'ame, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères ? Que de nuages environnent ces questions difficiles ! Que d'objections multipliées lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique ! Non, l'esprit n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence ; mais qu'importe à l'ame sensible de ne pouvoir les démontrer : ne suffit-il pas de les sentir ?

« Dans le silence du cabinet et la sécheresse de la discussion, je conviendrai avec l'athée ou le matérialiste de l'insolubilité de certaines questions ; mais au

milieu de la campagne et dans la contemplation de la nature, mon cœur ému s'élève au principe vivifiant qui les anime, à l'intelligence qui les ordonne, à la bonté qui m'y fait trouver tant de charmes. Lorsque des murs immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plns grand bien, je vois au-delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir. De quelle manière? Je l'ignore, je sens seulement que cela doit être ainsi. » (*Mémoires.*)

« La philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance; mais elle n'a point anéanti l'effet de certains objets sur mes sens, et leur rapport avec les idées ou les dispositions qu'ils avaient coutume de faire naître. Je puis encore assister avec intérêt à la célébration de l'office divin, quand elle se fait avec gravité; j'oublie le charlatanisme des prêtres, le ridicule de leurs histoires, ou l'absurdité de leurs mystères; je ne vois que la réunion d'hommes faibles implorant le secours d'un être suprême. Les misères de l'humanité, l'espoir consolant d'un puissant rémunérateur, occupent ma pensée; les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive. Si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors meilleure du lieu où le peuple im-

bécille est venu sans réflexion saluer un morceau de pain. Il en est de la religion comme de tant d'autres institutions humaines : elle ne change point l'esprit d'un individu ; elle s'assimile à sa nature, s'élève ou s'affaiblit avec lui. Le commun des hommes pense peu, croit sur parole et agit par instinct, de manière qu'il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie. Les trempes fortes ont une autre allure; elles ont besoin d'harmonie, leur conduite est une traduction fidèle de leur foi ; j'ai dû recevoir dans l'enfance celle qui m'était donnée; elle fut mienne jusqu'à ce que j'eusse assez de lumière pour la discuter. Mais alors même toutes mes actions en étaient des conséquences rigoureuses; je m'étonnais de la légèreté de ceux qui, en professant une pareille, agissaient au contraire, comme je m'indigne aujourd'hui de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et comptent encore leur vie pour quelque chose quand il s'agit de la risquer à son service. » (*Mémoires.*)

Note I.

(*i*) Me choisis un époux que j'aimai comme un père;

Madame Roland écrivait à Henriette Cannet au moment de son mariage : « Dans cette révolution (son union avec monsieur Roland), je n'oublie pas,

ma bonne amie, que c'est par toi que j'eus la connaissance de celui auquel je vais unir à jamais mon sort.» Et dans ses Mémoires, elle dit sur cet évènement:

«Je devins la femme d'un véritable homme de bien qui m'aima toujours davantage à mesure qu'il me connut mieux. Mariée dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la félicité de mon partner, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne; je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir. Mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité; que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. »

Note J.

(*j*) Dénoncer au pays Marat et Robespierre.

« Il est plus que probable que Robespierre n'était

point de bonne foi; que son désintéressement, son patriotisme, sa tendresse exagérée pour le peuple n'étaient que des moyens pour parvenir à la puissance suprême. Du moins paraît-il certain que dès le dix août 1792 il avait aspiré à la dictature. Sa dénégation n'affaiblit point les preuves que Barbaroux en a plus d'une fois offertes en ma présence. . . . . Marat disait ouvertement que la France était *perdue s'il ne prenait la direction des affaires*. Robespierre, *environné de la popularité*, avait conseillé à Barbaroux, qui arrivait alors de Marseille, de s'attacher à un homme environné de la popularité, et Panis, l'un des affidés de Robespierre, sortant de chez lui avec Barbaroux, avait dit à celui-ci : *Tenez, voilà l'homme qu'il faut élever à la dictature*. Barbaroux articula ces faits en pleine assemblée, et offrit entre autres témoignages celui du député Rebecqui. On cherchait alors à étouffer tous les sujets de dissensions; on laissa tomber le propos de Barbaroux : il n'en fut fait aucune suite.

« Mais en mars 1793, Barbaroux réitéra le même reproche en ma présence, à Robespierre, dans une conférence à laquelle on avait appelé les députés qui s'entrechoquaient le plus pour tâcher par des explications amicales de rapprocher les esprits; Barbaroux rappela cette anecdote froidement, sans aigreur et du ton d'un homme qui demande l'explication d'un doute. Robespierre s'empressa de lui couper la pa-

role, lui répondit par un démenti et des injures. Chaque fois qu'il s'emportait, Barbaroux laissait épuiser sa fureur, et revenait ensuite à la question. Mais enfin Robespierre se livra à un tel excès d'emportement, que nous nous crûmes obligés d'imposer silence à son accusateur, de crainte de laisser ranimer une querelleque nous cherchions à éteindre. »

(*Mémoires de* Meillan, pages 9 et 10.)

Et plus loin :

« Barbaroux et Lanjuinais refusèrent leur démission, appuyant leur refus de l'obligation de remplir le mandat de leurs commettants. L'un et l'autre développèrent leurs principes sur cette question et s'abandonnèrent ensuite à leur sort : jamais il n'y eut un dévoûment plus sublime que celui de Barbaroux, jamais un courage plus héroïque que celui de Lanjuinais. » (*Idem*, page 61.)

« Barbaroux, qui ne voit de danger nulle part, si ce n'est dans les déterminations faibles au milieu des circonstances fortes, Barbaroux, devenu volontairement simple citoyen, venait de descendre à la barre, d'où il voulait articuler et d'où il offrait de signer sa dénonciation (contre Robespierre). C'était, comme Lanjuinais l'observait fort bien, un grand signal par lequel la Convention était avertie qu'un dernier

combat entre les défenseurs des droits du peuple et ses faux amis devenait inévitable.

(*Mémoires de* LOUVET.)

Note K.

(*k*) Quand, penché sur la carte, il suivait les armées
Qui venaient assiéger nos villes alarmées.

« Un jour que nous revenions, Rebecqui et moi, des Champs-Elysées, dit Barbaroux dans la première partie de ses Mémoires (la seule qui nous ait été conservée), nous rencontrâmes Roland et *Lanthenas*; *Lanthenas* qui, depuis, a lâchement abandonné son ami et la cause de la liberté; nous les embrassâmes avec transport; Roland nous témoigna le désir de conférer avec nous sur les malheurs publics; nous convînmes que je me rendrais chez lui le lendemain, seul, pour échapper aux regards des espions. Je fus exact au rendez-vous; *Roland* logeait dans une maison de la rue Saint-Jacques, au troisième. C'était la retraite d'un philosophe; son épouse fut présente à la conversation et la partagea. Ailleurs je parlerai de cette femme étonnante. Roland me demanda ce que je pensais de la France et des moyens de la sauver. . . . . L'armée du centre, toute désorganisée, manquant de toutes les espèces de mu-

nitions, ne pouvait empêcher l'ennemi de faire une trouée ; tout était disposé pour que les Autrichiens fussent à Paris dans six semaines. . . . . Roland me parlait des malheurs de la patrie, et des larmes roulaient dans ses yeux : le même sentiment faisait couler celles de son épouse et les miennes. Oh ! combien les épanchements de la confiance soulagent les ames contristées. Je leur fis rapidement le tableau des ressources de nos départements et de nos espérances. Je vis une joie douce se répandre sur le front de Roland; il me serra la main et fut chercher une carte géographique de la France. . . . . Je quittai Roland plein de respect pour lui et pour sa femme; je l'ai vu depuis, dans son second ministère, aussi simple que dans son humble retraite, seul entre les hommes publics opposant sa vertu aux entreprises des méchants, et son corps à leurs poignards . . . . . Roland est celui de tous les modernes qui semble le plus s'approcher de Caton; mais il faut le dire ici, c'est à sa femme qu'il a dû son courage et ses talents. »

(*Mémoires de* Barbaroux, pages 36, 37, 38 et 40.)

Note L.

(*l*) Dans un dernier banquet couronnèrent leurs fronts,
Et furent tour à tour gais, éloquents, profonds ?

« Ils firent en commun un dernier repas où ils se montrèrent tour à tour inspirés, éloquents et profonds. »

(THIERS, *Histoire de la Révolution française.*)

« Une table grossière rassemblait dix-huit ou vingt prisonniers ; souvent la moitié s'y asseyait pour la dernière fois. Ce repas était pour eux le dernier repas. Quelle était la surprise des nouveaux venus, lorsqu'ils nous voyaient boire la gaîté dans la coupe de la mort, et mêler les chants de la liberté aux cris des bourreaux qui nous appelaient. . . . . Des hommes qui ont la certitude que le bourreau les tuera demain s'égaient ainsi ; bientôt cette scène bruyante s'apaise ; c'est le Phédon, c'est l'apologie de Socrate qu'ils lisent. Quel transport excite parmi eux cette lecture ravissante, et quel empire a sur tous les esprits le dogme sublime de l'immortalité de l'ame ! Froids athées, si vous aviez vu l'homme dans

ces terribles épreuves, vous rougiriez de la sécheresse de vos systèmes ; c'est moi-même qui étais l'interprète et le lecteur, et j'atteste le ciel que dans tout ce récit qui paraît arrangé dramatiquement, si je suis comptable envers la vérité, c'est que je reste au-dessous d'elle. »

(*Mémoires de* Riouffe, pages 109 et 110.)

Note M.

(*m*) Valazé seul manquait au nombre des convives.

« Valazé m'avait souvent entretenu de la résolution où il était de se donner la mort dans le tribunal même si on le condamnait, et l'on sait qu'il a tenu parole. Il avait caché un petit stylet dans les papiers qui servaient à sa défense ; à peine eut-il entendu prononcer son jugement, qu'il s'enfonça ce stylet dans le cœur avec un calme, un sang froid qui auraient empêché qu'on ne soupçonnât son action si on ne s'en fût aperçu au sang qui coulait sur ses habits, et à l'épuisement de ses forces, qui occasionna sa chute. »

(*Supplément aux Mémoires de madame Roland, par* Champagneux.)

Note N.

(*n*) La reine ! j'ai voulu, sans presque la connaître,
La juger, et ce fut injustement peut-être !

Voici le passage des Mémoires de madame Roland où il est question de la reine : « Si Louis XVI était né deux siècles plus tôt, et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'aurait pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal. Parvenu au trône au milieu des débordements de la cour de Louis XV et du désordre des finances, environné de gens corrompus, entraîné par *une étourdie joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens à l'insouciance de la légèreté; séduite elle-même par tous les vices d'une cour asiatique, auxquels l'avait trop bien préparée l'exemple de sa mère*, etc. »

Ces lignes sont dures surtout quand on pense qu'elles furent écrites durant la captivité de la reine, à l'approche de sa mort, et tandis que madame Roland elle-même prisonnière attendait aussi l'échafaud. Quelques jours plus tard la tête de la reine tombée, peut-être notre héroïne aurait-elle hésité à les écrire, et voilà pourquoi, nous qui aimons madame Roland autant que nous l'admirons, nous avons placé dans sa

bouche une rétractation de ses paroles. Nous trouvons encore les lignes suivantes dans une lettre écrite à Bancal-des-Issarts après l'arrestation du Roi à Varennes (2 juin 1792) : *On a ramené nos grands « brigands,* que fera-t-on d'eux ? c'est encore un pro- « blème curieux à résoudre ; il me semble qu'il fau- « drait mettre le mannequin royal au séquestre, et « faire le procès à sa femme. » Dans ce langage inconvenant, qui ne reconnaît l'entraînement de la passion politique que madame Roland définit ainsi elle-même dans ses Mémoires :

« Il est fort difficile de ne pas se passionner en révolution, il est même sans exemple d'en faire une sans cela : on a de grands obstacles à vaincre, on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévoûment qui tiennent de l'exaltation, ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. »

Il est curieux de voir dans les *Lettres aux demoiselles Cannet* l'opinion que madame Roland (alors toute jeune fille et qui ne jugeait les évènements politiques qu'en spectateur) avait du roi et de la reine.

En parlant du rétablissement des parlements au commencement du règne de Louis XVI, elle dit : « Voilà des ministres (Turgot, Maurepas) éclairés et bien intentionnés, un jeune prince docile à leurs conseils et qui veut le bien, une reine aimable et

bienfaisante, une cour agréable et décente, un corps législatif honorable, un peuple charmant qui ne veut que le pouvoir d'aimer son maître, un royaume plein de ressources, oh! nous allons être heureux! j'aime à l'espérer. »

(*Lettres aux demoiselles Cannet*, 18 *novembre* 1774.)

Nous citerons également une page qui ne nous a pas paru sans intérêt, sur Joseph II, empereur d'Autriche, frère de Marie-Antoinette, qui voyageait en France en 1777 sous le nom de comte de Falkenstein :

« J'ai dîné, écrit-elle aux demoiselles Cannet, (1er mai 1777) rue de Tournon, vis-à-vis l'hôtel où mange l'empereur, et où j'ai vu ce prince. Les gens de ce rang ne me touchent guère, et je ne cours pas après eux ; mais tout ce que je savais de celui-ci me le rendait intéressant : j'aime ceux dont la puissance peut servir au bien des hommes, à cause des grandes qualités qui s'y joignent. J'ai trouvé que sa physionomie répondait à l'idée que je m'étais faite de sa personne : bien fait, doux, simple et noble, ressemblant à la reine, grand sans excès, bien campé, blond sans être roux, il annonce la bonté et a tout à la fois l'air digne sans être timide.

« Je lève les épaules de pitié lorsque j'entends nos petits et vains Français, accoutumés au luxe asiatique et insultant de leurs rois, dire que l'em-

pereur ne soutient pas son rang, parce qu'il ne perd pas en représentation un temps qu'il emploie à observer. Il va partout (ici comme à Vienne), quelquefois sans suite, à pied ou en fiacre; il visite les hôpitaux, les monuments, etc.; il se rend toujours là où il n'est point attendu, et saisit ainsi la vérité avant qu'on ne lui mette des voiles. Il donne des preuves de son goût et de sa bienfaisance par ses remarques, ses questions et ses largesses... Sa conduite m'annonce un philosophe et un homme vraiment bon. Tout est conséquent chez lui. Il ne fait pas comme les princes qui, venant *incognito*, ne laissent pas que de traîner avec eux tout leurfaste : il garde son *incognito* et en jouit parfaitement. Sa mise répond au reste : un habit puce avec des boutons d'acier, de petites bottines, une seule boucle à la frisure. Il porte l'uniforme lorsqu'il assiste aux revues. Enfin je l'aime, et si des vues ambitieuses ne le corrompent pas un jour, si mes espérances ne sont pas trompées, l'Europe se félicitera de voir régner sur une partie d'elle-même un souverain vraiment grand par sa justice et par sa clémence. Ah! cette idée me touche et m'attendrit, je sens que le bonheur des hommes m'est cher et complète le mien. Puisse le ciel ne confier le sceptre qu'à des mains pures, équitables et sages! » *(Lettres aux demoiselles Cannet.)*

Note O.

(*o*) Non; c'est au malheur seul que vous fûtes conduit.

A ce discours de madame Roland sur la Révolution, nous ne donnerons d'autres commentaires que des pensées morales et politiques, que nous avons extraites de ses Mémoires et de ses Lettres :

« J'aime beaucoup les gouvernements et les vertus des Grecs. Après eux, si je passe sous silence les commencements de la république romaine, je ne vois plus cette énergie, cet héroïsme, cet amour de la patrie, auteur de si grandes choses qu'on chercherait vainement ailleurs. On trouve, à la vérité, de grands hommes, mais non des nations de grands hommes. Nos histoires modernes n'offrent pas des révolutions intéressantes de peuples entiers agissant et combattant pour la liberté et le bien public. On n'y voit que des sujets qui se tuent et combattent pour l'intérêt des princes; ce sont, comme dit Raynal, des esclaves qui se battent avec leurs chaînes pour amuser la fantaisie de leurs maîtres. »

(*Lettres aux demoiselles Cannet.*)

«En vérité, je suis bien ennuyée d'être femme; il me fallait une autre ame, ou un autre sexe, ou un autre siècle. Je devais naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français. Comme tel, j'eusse

choisi pour patrie la république des lettres, ou quelqu'une de ces républiques où l'on peut être homme et n'obéir qu'aux lois. Mon dépit a l'air bien fou ; mais je me sens comme enchaînée dans une manière d'être qui n'est pas la mienne. Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique, qui, transportés dans nos ménageries, sont forcés à renfermer dans un espace qui les contient à peine, des facultés faites pour se déployer dans un climat fortuné avec la vigueur d'une nature robuste et libre. Mon esprit et mon cœur trouvent de toutes parts les entraves de l'opinion, les fers des préjugés, et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. O liberté! idole des ames énergiques, aliment des vertus, tu n'es pour moi qu'un nom! A quoi me sert mon enthousiasme pour le bien public, lorsque je ne puis rien pour lui. » (*Lettres aux demoiselles Cannet.*)

« Ma patrie m'est quelque chose, mon attachement pour elle forme un lien sensible dans mon cœur. Comment me serait-elle indifférente? aucune chose ne l'est pour moi. Je me sens une ame un peu cosmopolite; l'humanité, le sentiment m'unissent à tout ce qui respire. Un Caraïbe m'intéresse, le sort d'un Cafre me touche. Alexandre souhaitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les aimer si je ne connaissais un Être infini qui peut absorber tous mes sentiments. Est-ce

un avantage que cette extrême sensibilité ? N'est-ce pas donner prise à la douleur que d'être accessible par tant d'endroits ? »

(*Lettres aux demoiselles Cannet*, 9 mai 1774.)

« Etre connu, estimé, applaudi, ce n'est là qu'un faible avantage, c'est un éclat qui frappe et éblouit sans toucher et sans satisfaire. Vivre ignoré, mais bienfaisant, sans autres témoins de ses œuvres que les heureux que l'on fait, se faire un bonheur du bien de ses semblables, voilà le sort qui me plaît et que j'envie. » (*Idem.*)

« Tous les hommes seront vertueux quand ils seront forcés d'être tels, c'est-à-dire quand l'intérêt particulier se trouvera d'accord avec l'intérêt général. C'est l'ouvrage des lois et du gouvernement que cette réunion parfaite ; et nous voyons que les mœurs les plus corrompues sont celles des pays où le gouvernement est le moins sage, et où l'opposition est la plus directe entre le bien général et l'intérêt du puissant, entre les biens des particuliers et le bien public. Mais le problème d'une législation parfaite n'est pas encore résolu : je ne puis qu'en souhaiter la solution, et si j'avais cent voix, je crierais à tous les coins de l'univers pour encourager les grands génies et les bons philosophes à la chercher. »

(*Idem.*)

« Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable ; mais si, avant de paraître au monde, on m'eût donné le choix du gouvernement, je me serais déterminée par caractère pour une république. Il est vrai que je l'aurais voulue constituée comme il n'y en a pas actuellement en Europe. (*Idem.*)

« L'adversité est l'école des nations comme celle de l'homme, et je crois bien qu'il faut être épuré par elle pour valoir quelque chose. En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme les enfants perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et triompher ; c'est à nous de bien faire notre tâche, de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes. »

(*Lettres à Bancal-des-Issarts.*)

« Il n'est pas encore question de mourir pour la liberté ; il y a plus à faire, il faut vivre pour l'établir, la mériter, la défendre. » (*Idem.*)

(*Après la fuite du Roi.*)

« Enfin j'ai vu le feu de la liberté s'allumer dans mon pays, il ne saurait s'éteindre Les derniers événements l'ont alimenté ; les lumières de la raison se sont unies à l'instinct du sentiment pour l'entretenir et l'augmenter. Je finirai de mourir quand il plaira à la nature ; mon dernier souffle sera encore le souffle de la joie et de l'espérance pour les générations qui vont nous succéder. » (*Idem.*)

« On aura beau faire, on répandra du sang, mais on ne rétablira pas la tyrannie; son trône de fer est ébranlé dans toute l'Europe, et les efforts des potentats ne feront qu'en accélérer la ruine. Qu'il tombe lors même que nous devrions rester sous ses débris! une génération nouvelle s'élèvera pour jouir de la liberté que nous lui aurons assurée et pour bénir nos efforts. » *(Idem.)*

« Les meilleurs patriotes me semblent plus occupés de leur petite gloire que des grands intérêts de leur pays, et en vérité ils sont tous des hommes médiocres quant au talent même. Ce n'est pas l'esprit qui leur manque, c'est de l'ame; il n'y a qu'elle qui puisse élever un homme à ce généreux oubli de lui-même, dans lequel il ne voit que le bien de tous et ne songe qu'à l'opérer, sans s'occuper des moyens de s'en assurer la gloire. » *(Idem.)*

«La postérité rend à chacun sa place, mais c'est au temple de mémoire : Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison, et Sylla dans son lit.»

(Mémoires.)

« Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu! dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine; j'ai cru voir dans la révolution française l'application inespérée des prin-

cipes dont je m'étais nourrie : la liberté, me disais-je, a deux sources, les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres pour la connaissance de nos droits ; mon ame ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce va s'améliorer, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir. Je dédaignais la vie, votre perte me l'a fait haïr, une froide indignation couvre tous mes sentiments ; indifférente plus que jamais pour ce qui me concerne, j'espère faiblement pour les autres, et j'attends les évènements avec plus de curiosité que de désir ; je ne vis plus pour sentir mais pour connaître. »

(Notices historiques sur la Révolution, par madame Roland.)

« Danton conduit tout (9 septembre 1792); Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard ; ce farouche tribun règne, et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous soyons ses victimes.

« Si vous connaissiez les affreux détails des expéditions, les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés portés en rubans, des chairs humaines mangées sanglan-

tes !..... Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, eh bien, j'en ai honte! elle est souillée par des scélérats, elle est devenue hideuse.

(Lettres à Bancal-des-Issarts).

Note P.

(*p*) Dans Custine aujourd'hui la valeur est punie.

Custine (Adam-Philippe, comte de Custine) né à Metz en 1740, fut destiné en naissant à la carrière des armes; dès l'âge de sept ans il était sous-lieutenant, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne des Pays-Bas sous le maréchal de Saxe en 1748. Réformé à la paix il vint finir ses études à Paris. En 1758 il commandait une avant-garde en Westphalie sous le prince de Soubise, et Frédéric le cite dans ses mémoires. Le ministre Choiseul fit créer pour lui un régiment de dragons du nom de Custine. Lors de la guerre d'Amérique il commandait l'un des régiments de l'expédition. Il se distingua en plusieurs occasions et principalement à la prise de Yorck-Town; il fut nommé à son retour maréchal de camp et gouverneur de Toulon; en 1789 la noblesse de Lorraine le nomma député aux États-géné-

raux, où il appuya tous les projets de réforme et de liberté. En 1792 il commandait l'armée du Rhin ; il remporta plusieurs avantages et se rendit maître de Mayence, puis il s'empara de Kœnigstein et de Francfort ; mais bientôt attaqué par les Prussiens, il fut obligé de battre en retraite ; accusé de trahison par la Convention et de complicité avec les Girondins, il se rendit à Paris pour se justifier, et fut condamné à mort et exécuté le 28 août 1793.

« Custine a vécu, dit madame Roland dans ses Mémoires, ses biens sont confisqués ; sa belle-fille, jeune et charmante femme enceinte qui partageait ses journées entre son beau-père traîné au tribunal et son mari détenu à la Force, est emprisonnée sitôt après l'exécution du premier. Elle fait une fausse couche, qu'importe à ces tigres ! l'accusateur public avait reçu d'elle deux cent mille livres pour sauver l'innocence ; il les rend, mais il fait arrêter celle qui pouvait dénoncer son infamie. »

« Custine, le fils du général, assassiné comme son père pour avoir trop bien servi cette république maintenant anéantie. C'était un jeune homme de la plus haute espérance, celui dont Mirabeau avait fait l'éloge dans sa correspondance secrète sur la Prusse. Il mourut en souriant comme devait mourir un homme loué par Mirabeau. »

(*Mémoires de Louvet.*)

Nous transcrivons ici les deux dernières lettres de Custine fils à sa femme, pensant qu'elles seront lues avec intérêt.

A neuf heures du matin.

« Je ne puis mieux commencer ma dernière journée, qu'en te parlant des tendres et douloureux sentiments que tu me fais éprouver; je les repousse quelquefois et quelquefois ils ne peuvent être éloignés. Que vas-tu devenir? te laissera-t-on du moins ton habitation, du moins ta chambre? tristes pensées! tristes images!

J'ai dormi neuf heures, pourquoi ta nuit n'a-t-elle pu être aussi calme? car c'est ta tendresse, non ta peine, qu'il me faut.

Tu sais déjà le sacrifice que j'ai fait; j'ai un pauvre compagnon d'infortune qui t'a vue petite et qui a l'air d'un bon homme; on est trop heureux en finissant ses maux de soulager ceux d'un autre. Fais savoir cela à Philoctète.

J'ai oublié de te dire que je m'étais défendu à peu près seul, et seulement pour les gens qui m'aiment.

A quatre heures du soir.

« Il faut te quitter... je t'envoie mes cheveux dans cette lettre. La citoyenne.... promet de te remettre l'un et l'autre, témoigne-lui-en ma reconnaissance.

C'en est fait, ma pauvre Delphine, je t'embrasse pour la dernière fois ! Je ne puis pas te voir, et si même je le pouvais, je ne le voudrais pas.

La séparation serait trop difficile ; et ce n'est pas le moment de s'attendrir.

Que dis-je, s'attendrir ?... Comment pourrais-je m'en défendre à ton image ? il n'en est qu'un moyen celui de la repousser avec une barbarie déchirante mais nécessaire. Ma réputation sera ce qu'elle doit être et pour la vie, c'est chose fragile par sa nature. Des regrets sont les seules affections qui viennent troubler par moments ma tranquillité parfaite. Charge-toi de les exprimer, toi qui connais bien mes sentiments, et détourne ta pensée des plus douloureux de tous, car ils s'adressent à toi.

Je ne pense pas avoir jamais fait à dessein du mal à personne; j'ai quelquefois senti le vif désir de faire le bien. Je voudrais en avoir fait davantage; mais je ne sens pas le poids incommode du remords. Pourquoi donc éprouverais-je aucun trouble! Mourir est nécessaire et tout aussi simple que de naître. Ton sort m'afflige, puisse-t-il s'adoucir ! puisse-t-il même devenir heureux un jour ! c'est un de mes vœux les plus chers et les plus vrais. Apprends à ton fils à bien connaître son père ; que des soins éclairés écartent de lui le vice ; et quant au malheur, qu'une ame énergique et pure lui donne la force de le supporter.

Adieu, je n'érige point en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur, mais crois que je ne te quitte pas sans désirer de te revoir un jour!

J'ai pardonné au *petit nombre* de ceux qui ont paru se réjouir de mon arrêt; toi, donne une récompense à qui te remettra cette lettre. »

FIN DES NOTES SUR MADAME ROLAND.

BIBLIOTECA

TABLE.

	Pages
Préface	i
Charlotte Corday, tableaux dramatiques	1
1er tableau	3
2e tableau	29
3e tableau	39
4e tableau	61
5e tableau	69
6e tableau	83
7e tableau	96
Fac-simile d'une lettre de Charlotte Corday	105
Notes sur Charlotte Corday	107
Les dernières heures de madame Roland	195
Fac-simile d'une lettre de madame Roland	253
Notes sur madame Roland	255

LAGNY. — Imp. de Giroux et Vialat.

La Bibliothèque Université d'Ottawa Échéance		The Library University of Ottawa Date due	
FEB 0 4 2002			
MAR 0 4 2002			
NOV 3 0 2004			
DEC 0 3 2004			

a39003 001296101b
DC 146 .C8C6 1842
COLET, LOUISE REVOIL
CHARLOTTE CORDAY ET MA

CE DC 0146
.C8C6 1842
COO COLET, LOUIS CHARLOTTE CO
ACC# 1068361